



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 142 • NUMÉRO 054 • 2^e SESSION • 39^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le mardi 26 février 2008

—
Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 26 février 2008

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

• (1005)

[Traduction]

LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

M. Rob Merrifield (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 34(1) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le rapport de la délégation canadienne du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis concernant sa participation à la 62^e Réunion annuelle de la Midwest Legislative Conference, qui s'est déroulée à Traverse City, au Michigan, du 26 au 29 août 2007, ainsi qu'à la Conférence de l'Alliance commerciale de la frontière canado-américaine et aux réunions avec des membres du Congrès, qui ont eu lieu à Washington, DC, du 9 au 12 septembre 2007.

* * *

[Français]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

M. Gary Goodyear (Cambridge, PCC): Monsieur le Président, conformément au mandat que lui confèrent les articles 104 et 114 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter le 12^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, au sujet de la liste des membres associés des comités de la Chambre.

Je demande le consentement unanime de la Chambre pour proposer la motion d'adoption de ce 12^e rapport.

Le Président: L'honorable secrétaire parlementaire a-t-il le consentement unanime de la Chambre afin de présenter cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Traduction]

PÉTITIONS

LES FIDUCIES DE REVENU

L'hon. Anita Neville (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.): Monsieur le Président, je présente une pétition sur la promesse non tenue des fiducies de revenu au nom des résidents de Trenton, de Belleville et

d'autres municipalités de l'Ontario, qui se souviennent que le premier ministre a déclaré, au sujet de son prétendu engagement envers la responsabilité, qu'il n'y a pas pire tromperie qu'une promesse non tenue.

Les pétitionnaires rappellent au premier ministre qu'il avait promis de ne jamais imposer les fiducies de revenu mais que, au mépris des conséquences, il a manqué à sa promesse en imposant un impôt punitif de 31,5 p. 100, ce qui a fait disparaître de façon permanente plus de 25 milliards de dollars de l'épargne-retraite durement accumulée par plus de 2 millions de Canadiens, pour la plupart des personnes âgées.

Les pétitionnaires demandent donc au gouvernement conservateur minoritaire d'admettre que la décision d'imposer les fiducies de revenu était fondée sur une mauvaise méthodologie et des hypothèses erronées; de s'excuser auprès de ceux qui ont été injustement lésés par l'abandon de cette promesse et de supprimer l'impôt punitif de 31,5 p. 100 sur les fiducies de revenu.

L'AMIANTE

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, je présente une pétition au nom de milliers de Canadiens. Ils soulignent au Parlement que l'amiante est le produit industriel le plus meurtrier au monde, que le Canada reste toujours un des plus grands producteurs et exportateurs d'amiante au monde et que le Canada subventionne à coup de millions l'industrie de l'amiante et contre les efforts internationaux pour en réduire l'utilisation.

Par conséquent, les pétitionnaires pressent le Parlement d'interdire l'utilisation de toutes les formes d'amiante, de créer un programme de transition équitable à l'intention des travailleurs de l'amiante et de leurs collectivités, de mettre fin à toutes les subventions gouvernementales liées à l'amiante, tant au Canada qu'à l'étranger, et de cesser de bloquer les conventions internationales sur la santé et la sécurité visant à protéger les travailleurs contre l'amiante, notamment la Convention de Rotterdam.

L'ENVIRONNEMENT

M. Ron Cannan (Kelowna—Lake Country, PCC): Monsieur le Président, je présente deux pétitions au nom des électeurs de Kelowna-Lake Country.

La première demande que le Parlement prenne des mesures relatives aux changements climatiques et que le Canada prenne rapidement des mesures efficaces afin d'honorer les engagements qu'il a contractés dans le cadre du Protocole de Kyoto.

Initiatives ministérielles

L'AFGHANISTAN

M. Ron Cannan (Kelowna—Lake Country, PCC): Monsieur le Président, les signataires de la deuxième pétition demandent au Parlement de confirmer que notre mission en Afghanistan se poursuivra jusqu'en février 2009 et de mettre fin aux opérations de combat par la suite.

LE BUREAU DES PASSEPORTS

M. Ed Komarnicki (Souris—Moose Mountain, PCC): Monsieur le Président, j'ai une pétition demandant au ministre des Affaires étrangères de créer un bureau des passeports offrant une gamme complète de services dans la circonscription de Simcoe—Grey afin de répondre aux besoins croissants des électeurs de Simcoe—Grey, York—Simcoe, Bruce—Grey—Owen Sound, Simcoe North, Parry Sound—Muskoka, Dufferin—Caledon et Barrie.

LES SITES PATRIMONIAUX

M. Ed Komarnicki (Souris—Moose Mountain, PCC): Monsieur le Président, je veux présenter une pétition signée par des gens de Simcoe—Grey demandant au gouvernement du Canada d'appuyer la désignation de la propriété de sir Frederick Banting, à New Tecumset, Alliston, Ontario, comme site du patrimoine mondial.

En outre, les signataires de la pétition demandent au gouvernement du Canada de fournir de l'aide financière pour la préservation du site historique national et de ne détruire aucun des huit hangars qui restent à la base militaire de Borden.

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

M. Gary Goodyear (Cambridge, PCC): Monsieur le Président, je propose que le douzième rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre soit adopté.

Le Président: La Chambre donne-t-elle son consentement à la motion d'adoption du 12^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre?

Des voix: D'accord.

Le Président: La Chambre a entendu la motion. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

● (1010)

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Tom Lukiwski (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui à la question n^o 181.

[Traduction]

Question n^o 181 — **M. Mike Wallace:**

En ce qui concerne la Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE), combien de familles canadiennes se retrouvent au-dessus du seuil de revenu faible du seul fait qu'elles reçoivent la PUGE?

L'hon. Monte Solberg (ministre des Ressources humaines et du Développement social, PCC): Monsieur le Président, Ressources humaines et Développement social Canada estime qu'environ 24 000 familles comptant environ 55 000 enfants se trouvent au-dessus du seuil de faible revenu, SFR, en raison de la

Prestation universelle pour la garde d'enfants, PUGE. Sans cette prestation, ces familles se trouveraient encore sous le seuil de faible revenu.

[Traduction]

M. Tom Lukiwski: Monsieur le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

L'AFGHANISTAN

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 25 février, de la motion ainsi que de l'amendement.

L'hon. Dan McTeague (Pickering—Scarborough-Est, Lib.): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui au sujet de la motion dont la Chambre est saisie et qui a été présentée à point nommé.

Cette question, bien sûr, est importante pour les électeurs de Pickering—Scarborough-Est et pour tous les Canadiens, car il s'agit probablement du plus grand déploiement et du plus grand engagement de notre pays depuis la guerre de Corée.

Nous avons parlé dans ce débat du sacrifice ultime qu'ont fait 79 soldats canadiens à ce jour dans le cadre de la mission et des nombreux autres militaires qui ont été blessés. On ne peut nier les grands sacrifices qu'ils ont faits. Je pense qu'il convient de dire, au nom de tous les députés, que les Canadiens conserveront à jamais le souvenir de ces militaires dans leur cœur et dans leur esprit.

La plupart des Canadiens respectent et appuient nos militaires en Afghanistan. On peut le constater tous les jours grâce à la Campagne du ruban jaune et à la Campagne des vendredis rouges. De même, dans ma circonscription principalement, on peut voir de très nombreuses personnes manifester leur appui sur différents ponts de l'Autoroute des héros quand un soldat canadien meurt ou tombe au combat. Je tiens d'ailleurs à féliciter le gouvernement de l'Ontario d'avoir fait de cette route ce qu'elle est aujourd'hui.

Non loin d'ici se trouve l'édifice des Anciens Combattants. Un passage de la Bible, tiré de l'Ecclésiastes, est gravé sur la façade de cet édifice. Il dit simplement: « Tous ces hommes furent honorés par leurs contemporains, tous ont été la gloire de leur temps. » À mon avis, cela reflète bien l'attitude des Canadiens envers nos militaires. Ils rendent hommage au dévouement de nos braves militaires qui sont en Afghanistan aujourd'hui et qui font honneur au Canada.

Tout cela fait aussi ressortir nos valeurs nationales et notre perspective quant à la façon dont nous appuyons nos militaires, principalement les soldats qui ont été blessés dans le cadre de cette mission.

De nombreux députés à la Chambre ont des proches qui sont touchés. Mon cousin Mike a été gravement blessé dans le district de Panjwai dans le Zhari. Je lui ai parlé avant le débat et il va beaucoup mieux.

Initiatives ministérielles

Étant donné l'appui massif dont fait l'objet le Fonds pour les soldats blessés, il est clair que nous montrons jour après jour que nous n'oublions pas ceux qui sont là-bas.

N'oublions pas qu'au cours de la dernière année il a fallu l'intervention de l'opposition et de parlementaires pour révéler certaines lacunes, notamment au sujet des soldats blessés et décédés. L'année dernière, un père a malheureusement dû se rendre jusqu'à la Colline du Parlement pour demander que les funérailles de son fils soient payées. Une telle chose n'aurait jamais dû se produire. Je crois exprimer la pensée de tous les parlementaires en disant qu'une telle chose ne devrait plus jamais se produire.

On a dit à des soldats blessés que leur paye allait être réduite parce qu'ils avaient marché sur une mine, été atteints par une balle ou blessés au combat. La première chose qu'on leur a dit à leur arrivée à Landstuhl, en Allemagne, a été qu'ils recevraient des soins et qu'il serait question d'indemnisation à un moment donné, mais que l'argent promis par le gouvernement canadien pour les amener là-bas et les indemniser pour les conditions difficiles avait tout simplement disparu. Il a fallu que le Parti libéral défende ces soldats à ce moment-là.

D'autres questions me préoccupent; le Programme pour l'autonomie des anciens combattants, par exemple. Le premier ministre a fait une promesse à Joyce Carter et à des milliers de veuves de ceux qui ont protégé notre pays lorsque c'était nécessaire. Ces veuves ont fait épargner au Canada des milliards de dollars en soins pour nos anciens combattants en s'occupant d'eux à la maison. Il a dit à ces conjointes âgées qu'elles pourraient conserver leur maison et y effectuer certains travaux d'entretien. Cette promesse, même si elle avait été faite à toutes les veuves par le premier ministre lui-même, n'a pas été tenue.

•(1015)

Également, compte tenu du nombre de soldats blessés qui reviennent de l'Afghanistan, nous devons veiller à leur assurer un service irréprochable. Je me suis rendu compte, comme tous les députés de ce côté-ci de la Chambre, je crois, que les soldats blessés qui reviennent risquent de se trouver dans une situation où ils ne reçoivent plus une pension à vie. Voilà qui devrait préoccuper tous les députés.

Certaines blessures sont graves et ont des implications à long terme. Le député de Sackville, en Nouvelle-Écosse, nous en a parlé. Il a souligné à diverses reprises les répercussions du syndrome de stress post-traumatique, qui sont des composantes d'un problème plus vaste. On ne peut résoudre une telle problématique tout simplement par l'envoi d'un chèque de 50 000 \$ ou de 100 000 \$ selon la gravité de la blessure, pour ne plus jamais penser à la personne blessée par la suite.

Ces soldats blessés, âgés de 19, 20, 21 ou 22 ans, doivent avoir l'assurance qu'ils disposeront, pour le reste de leur vie, d'une pension qui reflète la valeur de leur apport. Il me semble qu'un pays aussi favorisé que le nôtre doit respecter les personnes qui ont pris de tels engagements, qui ont consenti l'ultime sacrifice ou qui ont été blessés, en veillant à ce qu'ils soient à l'abri du besoin pour le reste de leur vie.

Pour donner une idée plus concrète de la question aux Canadiens qui pourraient écouter le débat important qui se déroule aujourd'hui, permettez-moi de la présenter de la façon suivante. Pour une personne de 21 ans, il se peut que 50 000 \$ représentent une somme importante. Cependant, dans 20 ou 30 ans, il n'en restera rien. Avec un chèque annuel, mensuel ou hebdomadaire pour le reste de leur vie, les soldats blessés bénéficient d'un revenu assuré et d'une cote de

crédit en conséquence et ils obtiennent, à terme, un montant beaucoup plus important. Alors, pourquoi pas?

Ma circonscription compte un grand nombre d'anciens combattants, tout comme celle du député de Scarborough—Guildwood. Des anciens combattants comme Ken May, blessé en Italie en 1943. M. May bénéficie d'une pension depuis 1945, année où il a été réformé. Il me semble que ce genre d'avantage cumulatif au fil des années est beaucoup plus considérable que le fait d'accorder un montant par-ci par-là pour régler un problème et ne plus en entendre parler.

Pour ce qui est des perspectives d'avenir du ministère des Anciens Combattants, je propose qu'on le renforce plutôt que de l'affaiblir. On ne doit pas le mettre au rancart. Ce ministère ne doit pas disparaître puisqu'il doit rester, durant des années, au service des anciens combattants et de leurs familles.

Notre engagement en Afghanistan est essentiel, mais il faut aussi le mettre en contexte. Le plus gros problème met en cause tout le Moyen-Orient, pas seulement l'Afghanistan. Les parlementaires doivent comprendre que nous ne réglerons pas tous les problèmes au Moyen-Orient du jour au lendemain, mais une chose apparaît très clairement. Je ne vois absolument pas pourquoi le gouvernement a pris ses distances dans ses activités ayant trait au Moyen-Orient.

Le Canada était très fier de la réputation qu'il avait acquise de pouvoir rallier tous les pays. Nous étions respectés et enviés pour nos opinions parce que nous faisons toujours un effort pour intégrer un degré d'impartialité dans nos approches. Nous n'agissions pas comme le gouvernement conservateur le fait depuis une couple d'années en prenant partie dans un débat particulier.

Plus important encore, en ce qui concerne l'incursion au Liban, nous ne nous sommes jamais mis dans une situation où nous qualifions de réponse «mesurée» ce qu'aucun autre pays ne considérerait comme tel. Nous savons les tensions qui s'exercent là-bas. Nous devons comprendre ceux qui vivent dans des conditions accablantes, que ce soit en Palestine, en Irak ou en Afghanistan. Nous ne sommes peut-être pas en mesure de régler tous les problèmes qui se posent dans le monde, mais nous devons continuer à oeuvrer pour la paix juste et durable dont a parlé le roi Hussein dans les nombreuses conférences sur la paix qui ont été organisées et celles, nombreuses aussi, qui ont avorté.

Cependant, nous devons aussi prendre en compte les raisons qui ont justifié au départ notre présence en Afghanistan. Bon nombre d'entre nous étions à la Chambre le 11 septembre 2001, lors des attentats contre le World Trade Center et le Pentagone, et en Pennsylvanie. C'était un bien sombre moment. L'Occident a alors finalement compris la nature des problèmes. J'ai contribué à l'érection d'une plaque rendant hommage aux 29 Canadiens qui ont été blessés ou tués dans cette tragédie. Une longue liste de préoccupations sous-tendent cette tragédie. On ne pourra remédier à l'humiliation qui existe dans cette partie du monde qu'au moyen d'une solide politique étrangère qui continue de rallier tous les intervenants d'une façon équitable, mais ferme.

Initiatives ministérielles

En parlant de l'Afghanistan et de la poursuite du rôle que j'ai décrit, et je sais gré à John Manley pour son travail, je reconnais également que nous avons une bien plus importante responsabilité, soit regarder la situation dans son ensemble, de l'approfondir et d'en comprendre les ramifications étant donné que des millions d'enfants ont été tués en Irak à cause de bombardements, de la famine et de l'imposition d'un embargo. Il est question ici d'humilité, d'humiliation et d'injustice.

La Chambre ne peut faire comme en 1979. Nous avons pris des engagements envers les moudjahidines en Afghanistan quand les Russes en ont été chassés, mais nous les avons oubliés. La crise économique a amené un type de régime qu'il fallait faire tomber. Nous devons voir à ce que notre engagement envers ce pays, le monde entier et envers la paix mondiale, qui dépend de la paix au Moyen-Orient, continue sans heurts et se réalise d'une façon équitable et impartiale.

• (1020)

M. Laurie Hawn (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté mon collègue avec intérêt. J'aimerais faire deux brèves observations et lui poser une question.

En ce qui a trait à la place du Canada dans le monde et au respect que le monde nous témoigne aujourd'hui, je dirais au député que, à mon avis, le Canada commande considérablement plus de respect depuis qu'il a décidé que la responsabilité de protéger serait plus que de simples paroles. En réalité, nous agissons aussi. Mon autre observation, c'est que nous prendrons toujours parti pour la démocratie contre les actes terroristes commis par une organisation qui ne se réclame d'aucun pays en particulier. Qu'il n'y ait aucun doute à ce sujet.

J'aimerais toutefois revenir sur certaines des observations que le député a faites tout à l'heure en ce qui concerne la situation changeante dans laquelle nos anciens combattants et les forces armées se trouvent, compte tenu du plus grand nombre de blessés et de gens qui ont besoin d'un plus grand nombre de services à leur retour. Reconnaîtra-t-il que beaucoup de ces choses sont changeantes et évoluent si rapidement que nous devons probablement toujours faire du rattrapage? Toutefois, reconnaîtra-t-il que lorsque les problèmes relatifs à la prime de combat et aux frais d'obsèques ont été dévoilés, le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes ont agi très rapidement et que, en fait, le gouvernement a réagi à ces situations de manière très positive?

L'hon. Dan McTeague: Monsieur le Président, sauf le respect que je dois au député, et je sais tout ce qu'il a fait pour nos forces armées, cela a pris des semaines à l'opposition, à votre serviteur et à nos porte-parole pour forcer le gouvernement à reconnaître que les soldats blessés voient leur solde réduite pour la simple raison qu'ils ont été blessés.

Nous avons en outre été témoins du spectacle gênant d'un père de famille qui a été obligé de venir quémander ici le remboursement de frais funéraires supplémentaires. Il a fallu que les médias nationaux exposent ces faits et les faiblesses au sein du ministère. Sans vouloir critiquer le député, le règlement de ces situations a pris longtemps. Cela ne s'est pas fait aussi rapidement qu'il l'a laissé entendre. Il a fallu réclamer à cor et à cris qu'on agisse. Il a fallu amener l'ex-ministre de la Défense à admettre l'existence de ces situations.

Le député a également soulevé la question du Moyen-Orient et parlé de la place qu'occupe le Canada sur la scène internationale. Son pupitre est voisin de celui du ministre des Affaires étrangères, et celui-ci comprend parfaitement, comme il se doit, l'importance de la

diplomatie, l'importance de savoir comment se comporter dans nos rapports avec un peuple qui a été opprimé et trahi.

Je ne parle pas seulement de l'Afghanistan. Ce pays nous a beaucoup inquiétés il y a nombre d'années, mais nous l'avons tout simplement oublié. Le député se souviendra sans doute que j'ai mentionné, à la fin de mon discours, que le monde entier a pour ainsi dire abandonné l'Afghanistan. On lui avait promis que, s'il se débarrassait des Russes, on investirait pour développer son économie. Des présidents successifs et l'ONU ont tenu ces propos, fait ces promesses et pris ces engagements. Mais, une fois les Russes partis, nous avons oublié nos engagements.

Je dirai au député d'Edmonton et secrétaire parlementaire qu'on ne peut pas intervenir en Afghanistan sans tenir compte ni se préoccuper du reste du Moyen-Orient. Il est extrêmement important de ne pas perdre de vue ce qui est arrivé en Palestine et qui se vit encore en Irak. Il est extrêmement important d'être conscient des mesures qu'on a prises ces 10 ou 15 dernières années et de ce que les Irakiens ont ressenti lorsqu'un demi-million d'enfants, leurs enfants, ont été privés de nourriture. Ce n'était pas la faute du Canada, mais nous devons néanmoins savoir pourquoi nos forces sont déployées en Afghanistan et quelle a été la réaction. Nous devons également affronter le Pakistan. On peut penser à quelques autres pays, bien sûr, où nous espérons que le dénouement sera plus fructueux.

L'hon. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Monsieur le Président, le député est l'expert au Parlement sur le traitement des Canadiens à l'étranger. J'aimerais savoir s'il souhaite parler plus en détail du traitement des Canadiens en Afghanistan ou d'autres questions connexes urgentes.

• (1025)

L'hon. Dan McTeague: Monsieur le Président, le député de Yukon pose une très bonne question. Je suis heureux de constater que la motion inclut le dossier des prisonniers. Elle englobe beaucoup de sujets, mais, pour les Canadiens qui disparaissent à l'étranger, un certain nombre de questions méritent d'être soulevées, et à plus forte raison pour les Canadiens qui peuvent éprouver des difficultés en Afghanistan.

Il est à espérer qu'à l'avenir, dans le cadre de ses efforts de construction et de maintien du pouvoir civil de l'État afghan, le gouvernement Karzai saura se montrer vigilant pour que les lois soient appliquées conformément aux principes juridiques, pour que les citoyens afghans soient protégés et pour que les droits de la personne soient respectés.

Je pourrais parler longuement de la question des Canadiens à l'étranger. Je vais plutôt laisser le ministre s'exprimer à ce sujet, mais mon expérience a toujours été que le Service extérieur canadien est très actif. Il fut un temps où quelqu'un était à la barre, mais je ne suis pas certain que ce soit le cas maintenant, même si le gouvernement a les moyens financiers et législatifs d'agir. Il est temps pour les Canadiens de comprendre que ce que leur pays fait en Afghanistan a d'énormes incidences sur ses activités ailleurs à l'étranger, en particulier au Moyen-Orient.

L'hon. Maxime Bernier (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le secrétaire d'État aux Affaires étrangères et au Commerce international.

Initiatives ministérielles

[Français]

Je suis très heureux de pouvoir m'adresser à la Chambre aujourd'hui sur le rôle futur de notre mission en Afghanistan. Notre parti est fier de la mission canadienne en Afghanistan et l'a toujours été, et ce, depuis le jour où l'ancien gouvernement libéral a décidé d'envoyer des troupes dans ce pays en 2002.

Nous croyions alors et continuons de croire que la nature du conflit justifiait la mission et que celle-ci s'ancrait dans les traditions de la politique étrangère et de défense du Canada. Les hommes et les femmes en uniforme qui servent en Afghanistan ont maintes fois montré qu'ils étaient bien entraînés, disciplinés et surtout courageux. Ils assurent la sécurité de nos diplomates et de nos spécialistes en aide humanitaire, et ils sont aussi essentiels à la reconstruction de ce pays — j'y reviendrai plus tard avec un exemple tangible.

Nous devons être fiers et même très fiers de notre contribution et surtout de nos réalisations en Afghanistan. Notre gouvernement ne pourrait suggérer que le Canada reste dans ce pays s'il n'était pas convaincu que notre contribution conduisait à des progrès et que nos objectifs étaient réalisables.

En ma qualité de ministre des Affaires étrangères, j'ai eu l'occasion de me rendre en Afghanistan. J'ai pu y constater les progrès tangibles que nous réalisons.

[Traduction]

Nous l'avons tous entendu à maintes reprises, mais je vais le répéter à nouveau. Il ne peut y avoir de développement sans sécurité.

Grâce aux efforts de la communauté internationale en Afghanistan, ce pays est en mesure de commencer à se reconstruire. Nous aidons à maintenir la sécurité. Nous aidons à créer un environnement économique favorable à la reconstruction.

Je voudrais citer un exemple de ces efforts. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif héroïque qui s'appelle la fondation Turquoise Mountain.

Lorsque j'étais en Afghanistan, j'ai eu le plaisir d'inspecter personnellement le travail de cette fondation. Elle aide à revitaliser le quartier commercial historique de Kaboul, à lui redonner sa prospérité d'autrefois. La fondation fournit des services de base et aide à la sauvegarde des édifices historiques de même qu'à la construction d'un nouveau bazar et de nouvelles galeries pour artisans traditionnels.

Les efforts de nos Forces canadiennes et de nos alliés pour assurer la sécurité en Afghanistan facilitent le travail de la fondation. Ce travail serait beaucoup plus difficile, voire impossible, sans la présence de nos militaires.

Le Canada a adopté un approche intégrée en ce qui concerne l'Afghanistan. Nous misons sur les compétences et les ressources de l'ensemble des ministères et organismes gouvernementaux, notamment les Affaires étrangères, la Défense, l'ACDI, la GRC, la Justice et le Service correctionnel du Canada. Ce faisant, il est possible de maximiser notre capacité et notre incidence sur le terrain pour les Afghans.

Notre approche reconnaît le lien qui existe entre la gouvernance, la sécurité et le développement économique et social. Les divers ministères et organismes gouvernementaux dont j'ai parlé collaboreront pour atteindre un objectif commun. Cet objectif est fort simple. Il s'agit de faire du développement simultanément dans tous les secteurs visés.

Notre gouvernement a déjà exposé clairement son intention d'aller de l'avant en ce qui concerne l'avenir de la mission canadienne.

Pour ce qui est du prolongement de la mission, je suis ravi de constater que des points communs ont commencé à émerger. Ce progrès est en grande partie attribuable aux recommandations du groupe d'experts dirigé par M. Manley. Le rapport de ce groupe a pavé la voie au consensus parlementaire bipartite qui semble poindre à l'horizon.

Il y a quelques jours à peine, notre gouvernement a présenté une motion révisée sur l'avenir de la mission canadienne en Afghanistan. Cette nouvelle motion comprend de nombreux éléments proposés par les libéraux dans leur réponse à notre motion initiale et comporte encore plus de points communs qu'auparavant. Elle reconnaît notamment les éléments nécessaires à la réussite de la mission canadienne en Afghanistan.

Le gouvernement et l'opposition officielle s'entendent sur deux points importants. Ils conviennent d'une part que le Canada devrait poursuivre sa mission militaire jusqu'en 2011 et, d'autre part, que c'est aux commandants sur le terrain en Afghanistan qu'il revient de prendre les décisions opérationnelles.

Nous savons tous qu'à défaut de sécurité dans ce pays, il ne peut y avoir d'aide ou de développement, ni aujourd'hui, ni pendant un bon moment dans l'avenir. Or, à défaut d'aide et de développement, il ne peut y avoir de sécurité dans l'avenir. Nous savons que la sécurité est une condition préalable au développement.

● (1030)

[Français]

Il s'agit d'une position canadienne. Notre position est claire, bien réfléchie, ni conservatrice ni libérale, mais véritablement canadienne. Nous croyons que la majorité des représentants élus de la population canadienne l'appuieront. Nous croyons que la majorité de cette Chambre devrait l'appuyer.

M. Marc Lemay (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, j'ai écouté avec attention l'exposé du ministre des Affaires étrangères et je suis un peu surpris de cette position.

Selon la position du Bloc québécois, laquelle a été réitérée à plusieurs reprises, le Canada devrait se retirer des missions de combat en Afghanistan en février 2009, comme l'OTAN l'avait mentionné.

On comprend que nous nous orientons maintenant vers une position qui repousse la fin de la mission beaucoup plus loin, c'est-à-dire jusqu'en 2011. Comment le gouvernement pourra-t-il expliquer cela à la population?

Je réitère notre position. Nous avons eu une semaine pour nous promener dans nos comtés, et probablement que l'honorable ministre a fait la même chose. Or, la majorité des gens du Québec nous disent qu'on n'a pas de raison d'être là-bas, qu'on n'a plus à y être.

Comment arrivera-t-on à expliquer que non seulement on n'a plus de raison d'être là-bas, mais qu'on y reste, et ce, jusqu'en 2011? C'est ce que la population ne comprend pas actuellement. C'est pourtant la position que nous devons défendre si la motion du gouvernement est appuyée par cette Chambre.

● (1035)

L'hon. Maxime Bernier: Monsieur le Président, les Québécois, tout comme les Canadiens, sont très fiers de cette mission. Ils appuient les efforts de ce gouvernement et surtout ceux de l'armée canadienne en vue d'assurer la sécurité en Afghanistan.

Initiatives ministérielles

Cela étant dit, il est certain que nous devons former encore plus la police nationale afghane ainsi que l'armée nationale afghane, afin que les Afghans puissent prendre en mains leur destinée et assurer leur propre sécurité pour leur propre population.

Je crois que les Québécois, tout comme les Canadiens, comprennent cela. Nous accentuerons la formation de l'armée et de la police afghanes pour nous assurer que, lorsque nous quitterons le territoire en 2011, notre travail sera effectué et que les Afghans pourront prendre en charge leur propre sécurité.

[Traduction]

M. Rick Casson (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, comme moi, le ministre s'est rendu en Afghanistan et il a constaté tout le dévouement des gens sur le terrain, des femmes et des hommes en uniforme et des civils qui mènent les travaux de gouvernance et de reconstruction.

J'aimerais savoir si le ministre, puisque ses fonctions lui permettent de voyager partout dans le monde et de rencontrer des chefs d'État, pourrait nous expliquer comment le Canada est perçu dans le monde depuis que nous avons adopté une approche solide dans ce dossier et dans une foule d'autres.

Je crois que la perception du Canada en tant que pays sur lequel on peut compter est bien meilleure. J'aimerais qu'il nous parle des discussions qu'il a eues lors de ses voyages partout dans le monde.

L'hon. Maxime Bernier: Monsieur le Président, je puis assurer à la Chambre que nos efforts en Afghanistan sont très bien perçus. La communauté internationale est consciente de notre présence à Kandahar, une des provinces les plus dangereuses du pays, et des efforts que nous y déployons.

Elle est aussi au courant du travail et des recommandations du groupe d'experts Manley. Elle comprend que les efforts du Canada doivent être mieux coordonnés avec ceux de la communauté internationale. Nous avons un défi à relever et nous le ferons.

La communauté internationale sait que nous avons besoin d'aide et d'un partenariat en Afghanistan. J'espère qu'on répondra à notre appel et que d'autres pays fourniront les quelque 1 000 soldats dont nous avons besoin.

Bref, la communauté internationale apprécie vraiment les travaux que nous avons réalisés car nous avions annoncé que nous allions à Kandahar et que nous allions faire le travail, et c'est ce que nous faisons. C'est ce que nous continuerons de faire jusqu'en 2011, mais nous avons besoin de plus de soldats. Nous avons besoin d'un partenariat dans le Sud de l'Afghanistan. J'ai bon espoir que nous aurons sous peu un partenaire à Kandahar.

L'hon. Helena Guergis (secrétaire d'État (Affaires étrangères et Commerce international) (Sports), PCC): Monsieur le Président, je suis très heureuse de participer à un débat d'une telle importance.

Comme mon collègue, le ministre des Affaires étrangères, vient de le mentionner, le gouvernement est d'avis que le Canada doit respecter son engagement envers la population afghane. C'est pour cette raison que nous avons révisé la motion que nous avions présentée à la Chambre le 8 février. La nouvelle motion représente un effort pour parvenir à un consensus bipartite sur l'avenir de la mission. Elle reconnaît les éléments nécessaires pour que la mission du Canada soit fructueuse.

Il ne fait aucun doute que la position du gouvernement et celle de l'opposition officielle ont quelques points fondamentaux en commun. La motion révisée énonce un point de vue clair et axé sur des principes. Il s'agit d'un point de vue canadien plutôt qu'un

point de vue uniquement conservateur ou libéral. Ainsi, une majorité de représentants élus de la population canadienne peuvent l'appuyer.

C'est particulièrement vrai en ce qui concerne l'idée que la mission devrait se poursuivre jusqu'en 2011. Nous avons également dégagé un consensus quant à l'idée que les décisions opérationnelles devraient demeurer entre les mains des commandants canadiens sur le terrain, en Afghanistan. De ce côté-ci de la Chambre, nous croyons qu'il s'agit d'un compromis raisonnable et que la motion répond aux grandes questions des Canadiens à propos de l'avenir de la mission.

Le choix est simple: soit nous renforçons la mission militaire en Afghanistan, soit nous rompons l'engagement que nous avons pris envers le peuple afghan et nos alliés internationaux.

Il incombe aux parlementaires de voter sur le rôle futur du Canada en Afghanistan. Comme mon collègue l'a fait remarquer, ce n'est pas une décision facile à prendre pour les parlementaires, mais il faut néanmoins la prendre à ce point-ci.

À n'en pas douter, notre engagement en Afghanistan est un exemple de coopération internationale à son meilleur. Je le sais parce que je suis allée en Afghanistan. Les Canadiens peuvent s'enorgueillir de ce que leurs concitoyens accomplissent là-bas.

Nos soldats, nos diplomates, nos spécialistes du développement et nos conseillers apportent des changements dans la vie de milliers d'Afghans à Kandahar et partout au pays. J'en ai été témoin moi-même, surtout en ce qui a trait aux droits et aux libertés des Afghanes.

Aujourd'hui, je veux m'exprimer autrement qu'en termes abstraits. Comme je l'ai dit, je me suis rendue en Afghanistan. Je me fonde sur mes propres expériences pour faire valoir que nous devrions respecter nos promesses.

Ma visite en Afghanistan a surtout porté sur les femmes et les enfants. Je voulais constater directement certaines de nos réussites et voir si les choses avaient vraiment changé pour les femmes et les enfants afghans.

Je dois dire que j'ai été impressionnée par les expériences personnelles que tant de femmes ont partagées avec moi, impressionnée par leurs sentiments et leur reconnaissance à l'égard du Canada et de la communauté internationale.

Il y avait notamment une certaine Sally Armstrong qui, si je comprends bien, faisait partie des personnes entendues par le groupe de travail Manley au moment de la préparation de ses recommandations. Je crois qu'elle a déjà été rédactrice en chef au magazine *Châtelaine* ou pour une autre publication.

Elle a notamment publié un article qui a été diffusé à la grandeur du pays. Il y était question de la situation des femmes en Afghanistan. L'article parlait de ce qui n'allait pas et expliquait que ces femmes avaient besoin de l'appui de la communauté internationale. En quelques jours seulement, Sally Armstrong a reçu plus de 8 000 courriels qui lui ont été adressés par des Canadiennes. Ces femmes demandaient à la communauté internationale et au Canada d'intervenir et d'aider ces Afghanes, d'une façon ou d'une autre, en ajoutant que nous ne pouvons plus tolérer une telle situation.

Initiatives ministérielles

Je pense que Sally Armstrong et les femmes comme elle sont tout simplement extraordinaires. Leur contribution est exceptionnelle, et elles sont des porte-parole pour les Afghanes. Elles soulèvent les bonnes questions et sensibilisent les femmes du Canada aux initiatives que nous pouvons prendre et à la façon dont nous pouvons être utiles. Je la félicite de son travail et je suis impatiente de pouvoir la rencontrer en personne.

J'ai déjà mentionné que lorsque j'étais en Afghanistan, je m'étais donné pour mission de m'asseoir avec le plus grand nombre possible de femmes et de les écouter relater leurs propres expériences. Il y en a une surtout que je mentionne souvent. Il s'agit de Rona Terin, une activiste qui s'occupe des problèmes des femmes à Kandahar. Au moment où je l'ai rencontrée, il y avait seulement trois mois que son prédécesseur avait été assassiné et qu'elle avait pris sa relève. Rona est une femme extrêmement courageuse, et je lui voue une grande admiration.

Elle a choisi d'occuper ce poste pour prendre la défense des femmes. Elle m'a dépeint la situation à l'époque des talibans, avant que la communauté internationale n'intervienne. Selon elle, les choses se sont grandement améliorées depuis.

Elle m'a dit que sa propre fille de 13 ans fréquentait maintenant l'école pour la première fois. Elle m'a expliqué que les femmes étaient séquestrées au point où, lorsqu'elles accouchaient, leurs os se fracturaient, car elles n'avaient pas eu l'occasion de s'exposer suffisamment aux rayons solaires pour métaboliser la vitamine D dont toutes les femmes ont besoin pour assurer la santé de leur ossature. Elle m'a également dit que la situation évoluait et qu'elle était reconnaissante au Canada. Elle tenait à ce que je me charge de ce message.

• (1040)

J'ai également eu l'occasion de rencontrer bon nombre de femmes parlementaires. Je tiens d'ailleurs à souligner qu'il y a plus de femmes parlementaires en Afghanistan qu'il y en a ici au Canada, ce qui démontre bien l'évolution qui s'est produite à cet égard dans ce pays. Nous devons le reconnaître. Ces femmes ont demandé à venir nous rendre visite au Canada. Elles veulent rencontrer d'autres femmes parlementaires pour discuter avec elles et leur demander conseil. Cela devrait se produire bientôt. Elles veulent nous parler de ce que le Canada a fait pour elles.

J'ai également rencontré des femmes qui participaient à nos programmes de microfinancement. Les Canadiens seront fiers d'apprendre que le Canada est le premier donateur dans ce programme en Afghanistan. Bon nombre de ces femmes ont marché pendant sept ou huit heures pour venir me rencontrer. Elles voulaient me parler de ce que le Canada a fait pour elles et me dire tout ce que la prolongation de notre séjour signifie pour elles.

Toutes ces femmes avaient perdu leur mari à cause des talibans. Elles avaient toutes sept ou huit enfants. Elles avaient reçu des prêts d'une valeur d'environ 100 \$ par année pour ouvrir de petits commerces, une boulangerie, par exemple. Ces boulangeries afghanes n'ont toutefois rien à voir avec ce qu'on pourrait voir ici au Canada. Ces femmes opèrent leur commerce de chez elles. Elles achètent des fours qu'elles installent dans leur maison de terre et elles les louent ensuite pour quelques sous aux femmes des alentours. Ces femmes font du pain qu'elles vendent au marché, ce qui leur permet de prendre soin de leur famille et de rembourser les prêts qui leur ont été consentis. Tous les prêts ont été entièrement remboursés, ce qui est très révélateur.

Des milliers de femmes sont maintenant en mesure de nourrir leurs enfants grâce au microcrédit, à l'aide de la communauté

internationale et à la plus grande sécurité qui les entoure. Sans la sécurité, elles ne pourraient pas obtenir ces prêts. Les talibans ne leur permettraient pas de travailler, de diriger une entreprise ou de s'occuper de leurs enfants. Les talibans ne s'inquiètent nullement du sort des sept ou huit enfants d'une mère qui ne peut les nourrir.

Une femme m'a raconté qu'elle était la mère de quatre filles et de quatre garçons. Elle avait dû placer les filles à l'orphelinat. Toutefois, grâce au microcrédit et au succès de son entreprise, elle a pu retirer ses quatre filles de l'orphelinat. Elle a eu accès à un prêt additionnel de 100 \$ dans le cadre du programme canadien, a développé son entreprise, puis embauché une autre femme avec qui elle travaille maintenant.

Ce ne sont là que quelques-unes des réussites. Il arrive trop souvent à la Chambre qu'on aborde seulement des choses négatives. Il incombe à tous les députés de parler autant des réussites que des choses négatives qui se produisent en Afghanistan. Nous avons cette responsabilité. Nous devrions rendre hommage à ceux et à celles qui risquent leur vie. Nous devrions rendre hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie au nom de leurs croyances et de l'atteinte d'objectifs nobles en Afghanistan.

Pour des motifs politiques qui leur appartiennent, certains députés passent outre aux réussites du Canada en Afghanistan. Cela n'est pas et ne sera jamais digne du Canada. Quoi qu'il en soit, les réussites sont remarquables et les femmes ont lancé un message sans équivoque. Elles ne veulent pas que nous nous retirions. Elles nous sont reconnaissantes. Elles ne veulent pas que nous les laissions tomber maintenant, car tous les efforts auront été vains.

Le Canada ne laissera pas tomber les Afghans. Il ne laissera pas tomber les femmes et les enfants. Nous resterons là-bas. Nous honorerons notre engagement international et l'engagement que nous avons à l'égard des Afghans. Nous verrons d'autres réussites encore plus marquantes que celles dont je viens de parler.

J'attends avec impatience une autre occasion de faire part aux Canadiens et à mes collègues de la Chambre des réussites dont j'ai été témoin. J'attends avec impatience une autre occasion de retourner en Afghanistan, peu importe quand, de manière à revoir ces femmes et d'autres encore dont les affaires vont bien et qui sont en mesure de s'occuper de leurs enfants.

• (1045)

M. Mark Warawa (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, PCC): Monsieur le Président, le discours de la secrétaire d'État m'a rappelé l'assemblée publique que j'ai organisée sur le thème de l'Afghanistan. Une jeune femme, une des expertes, a fait des arguments semblables.

La secrétaire d'État disait que les femmes ont demandé que le Canada ne se retire pas avant d'avoir terminé son travail. Que se passerait-il si le Canada devait se retirer? Les députés du Bloc et du NPD disent que le Canada devrait quitter immédiatement. Si nous quittons, que deviendraient les femmes et les libertés dont elles jouissent actuellement? Qu'advierait-il des fillettes qui peuvent maintenant aller à l'école?

L'hon. Helena Guergis: Monsieur le Président, il est difficile de penser à ce qui se passerait si les services de sécurité quittaient Kandahar. Le fait est qu'il y aurait des tueries. Les talibans reprendraient le pouvoir et la situation redeviendrait comme avant. Ils auraient besoin d'imposer leur autorité pour reprendre le pouvoir, et il y aurait des tueries. Les femmes le savent et veulent l'éviter.

Initiatives ministérielles

À une époque, certaines régions de l'Afghanistan n'étaient pas aussi sécuritaires qu'elles le sont aujourd'hui. Nous ne les avons pas abandonnées. Nous sommes restés et avons réussi. Nous ne pouvons pas tourner le dos à Kandahar. C'est important. Il faut que nous restions pour terminer le travail que nous avons commencé. C'est notre responsabilité.

Ce sera long; ce n'est pas quelque chose qui se fait du jour au lendemain. Cette fois-ci, nous avons décidé de ne pas simplement construire des édifices, de ne pas tout faire à la place des Afghans, leur acheter des choses, tout mettre sur pied, au risque de nous étonner, après notre départ, s'ils sont incapables de se débrouiller seuls. Non, cette fois-ci, ils font les choses eux-mêmes.

Quand j'ai rencontré Rona Tareen, la police nationale afghane avait besoin de couvertures. Elle a mobilisé les Afghanes à Kandahar et elles ont fait 5 000 couvertures. Elles ne les ont pas faites du jour au lendemain, mais elles les ont faites. Elles ont pris la situation en main et elles étaient très fières de leur réalisation.

• (1050)

M. Ron Cannan (Kelowna—Lake Country, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais en dire un peu plus au sujet des expériences de ma collègue. Elle a dit avoir rencontré certaines des femmes au Parlement et a abordé la question des micro-prêts. Ce sont là de belles réussites.

J'ai parlé avec certaines des femmes de ma circonscription qui viennent de rentrer au pays. J'ai notamment parlé avec une infirmière spécialiste des soins intensifs qui m'a fait part de ses expériences incroyables. Les gens donnent de leur temps pour la cause de la liberté, de la démocratie, de la primauté du droit et du respect des libertés que nous prenons pour acquises.

Une fillette en particulier, Alaina Podmorrow, est, à 11 ans, la fondatrice de Little Women for Little Women in Afghanistan. Nous sommes ravis de l'accueillir ici la semaine prochaine pour qu'elle fasse part aux députés de la réussite du groupe de jeunes élèves de la 5^e à la 7^e année, qui recueille des fonds afin de payer le salaire d'enseignantes en Afghanistan.

Ma collègue pourrait-elle nous parler un peu de certains élèves, particulièrement des filles qui peuvent maintenant aller à l'école parce que nos hommes et nos femmes participent à la mission sanctionnée par l'ONU afin d'apporter une certaine paix et une certaine stabilité à leur pays?

L'hon. Helena Guergis: Monsieur le Président, j'ai eu l'occasion de visiter une école, l'école Aschiana, en Afghanistan, qui bénéficie d'un financement du Canada. J'ai rencontré tellement d'élèves, tellement de fillettes, qui vont à l'école pour la première fois. Ils ont tous plus ou moins 13 ans. Je leur ai apporté des ballons de soccer pour qu'ils puissent jouer. J'y ai passé quelques heures. Ils m'ont fait visiter toutes leurs classes. Ils n'ont pas que des cours de culture et d'art, mais j'ai été très touchée et impressionnée par leur talent artistique. Ils sont des artistes extraordinaires. Il est très important que nous encourageons cet aspect aussi.

J'ai également pu rencontrer quelques garçonnetts, à cet âge où ils sont vulnérables et auraient pu être recrutés par les talibans. Ils reçoivent une formation pour devenir plombiers ou électriciens. Ils montrent à tous les élèves de l'école comment faire toutes ces choses, ce qui est une première.

L'Afghanistan compose avec la violence et la tyrannie depuis 30 ans. Tout ce qui a été construit a été démolé. Les gens ne pouvaient pas lire et le nombre d'analphabètes était ahurissant. Ils apprennent maintenant à lire. Ils apprennent à faire des choses et à s'occuper

d'eux-mêmes. Les Canadiens peuvent être très fiers de savoir que cette belle réussite se maintient.

J'applaudis les élèves que mon collègue vient de mentionner. C'est fantastique de voir cela au Canada. Nous tentons d'établir des liens d'élève à élève, entre des fillettes en Afghanistan et des fillettes au Canada. De là, une relation très positive se construit.

[Français]

M. Bernard Patry (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Davenport.

Nos concitoyens et concitoyennes attendent beaucoup de nous, leurs représentants élus, quant aux suites concrètes du débat qui anime aujourd'hui cette Chambre.

Des pas ont été franchis en ce sens ces derniers jours, et nous y trouvons un motif légitime de réjouissance, car la décision d'envoyer nos forces armées dans une zone de combat est sûrement l'une des décisions les plus difficiles à prendre, et surtout cette décision se doit d'être prise en toute sagesse et non sur des bases partisanes électoralistes.

Ce que les Canadiens et Canadiennes attendent de leur pays et de leur gouvernement, c'est une approche réaliste quant à nos moyens et à notre influence, une approche qui respecte à la fois nos engagements avec nos partenaires internationaux, et qui soit aussi réellement efficace sur le terrain.

En un mot, il s'agit de mettre en avant une action caractérisée par le bon sens, la lucidité, l'efficacité et le souci premier de venir en aide à une population d'un pays en déroute, et cela, avec l'aval des Nations Unies et sous l'autorité de l'OTAN.

L'équipe libérale et son chef, le député de Saint-Laurent—Cartier, ont pour priorité ultime de s'assurer que le peuple afghan ne soit jamais abandonné. Plus que jamais, notre solidarité doit lui être acquise, et ce, tangiblement. Pour y arriver, la mission doit être clarifiée, la mission doit prendre fin et l'OTAN a la responsabilité de fournir d'autres effectifs militaires, afin que la rotation puisse s'effectuer.

Il est donc plus que temps de rectifier le tir, d'apporter des correctifs et surtout des précisions, et c'est pourquoi nous, de l'opposition officielle, réitérons aujourd'hui notre volonté d'agir résolument et de manière conséquente avec nos valeurs, nos moyens et nos intérêts.

L'analyse sérieuse de la situation sur le terrain démontre éloquemment que la nature de la mission en Afghanistan ne pouvait plus rester ce qu'elle était. Il nous semblait donc important d'exiger que certaines conditions majeures soient mises en oeuvre pour justifier notre présence militaire à Kandahar jusqu'en février 2011.

La première de ces conditions était que le gouvernement conservateur accepte l'idée que l'intervention canadienne en Afghanistan ne se cantonne pas uniquement au volet militaire. L'importance de l'action en matière de développement et de diplomatie, absente de la motion initiale du gouvernement, vient donc d'être enfin ajoutée, à la satisfaction de notre parti qui l'avait revendiquée dans sa propre motion.

Initiatives ministérielles

Nous avons également formulé l'exigence à savoir que l'OTAN garantisse formellement la rotation des troupes à Kandahar. Ce partage des responsabilités avec nos partenaires internationaux s'avère en effet essentiel au redéploiement de nos forces armées, afin qu'elles puissent maximiser leur contribution à l'égard de ce pourquoi les Canadiens et Canadiennes ont consenti à notre présence en Afghanistan.

Je veux dire, ici, un des premiers sens de notre mission qui consiste en la formation des forces armées afghanes et la reconstruction du pays sur des bases solides et démocratiques. Pour y arriver, il faut donc que notre pays soit conséquent en informant l'OTAN, et ce, sans plus tarder, que le Canada mettra fin à sa présence militaire à Kandahar le 1^{er} février 2011 et qu'à partir de cette date, le retrait de nos forces débutera formellement pour être complété au plus tard le 1^{er} juillet suivant.

Il n'est plus question, ainsi que préconisé par le Parti conservateur, de s'enliser dans un conflit sans fin, sans date butoir. Cette annonce à l'OTAN n'est toutefois que la première étape nécessaire. Car dès février 2009, soit dans moins d'une année, la mission du Canada devra s'atteler à des tâches qui sont à la fois concrètes et de la plus haute importance quant à nos capacités réelles de contribuer à l'amélioration de la situation sur le terrain.

D'abord, il faut assurer la formation adéquate des forces de sécurité afghanes, car l'Afghanistan se doit de se prendre en main pour assurer sa propre sécurité. À propos de formation, notre pays jouit d'une expertise réelle, qu'il est plus que temps de mettre réellement à contribution. De plus, il s'avère aussi vital de faire en sorte que les projets de reconstruction et de développement à Kandahar puissent être réalisés de manière pleinement sécuritaire pour ceux qui y oeuvrent et pour la population appelée à en bénéficier.

Puisque cette tâche est à la portée de nos forces armées, elle exige que le Canada s'y consacre résolument. Néanmoins, il est aussi crucial, au préalable, d'affirmer clairement et sans ambiguïté que notre mission à Kandahar prendra fin pour de bon en février 2011.

Pourquoi cette date? Parce qu'en janvier 2006, à la conférence de Londres sur l'Afghanistan, le gouvernement canadien a signé le Pacte pour l'Afghanistan, qui établit les repères et le calendrier jusqu'à la fin de 2010, en ce qui a trait à l'amélioration de la sécurité, de la gouvernance et du développement social et économique de l'Afghanistan.

Le gouvernement canadien a signé cette entente, et on se doit de respecter cette signature à l'intérieur de nos obligations internationales.

● (1055)

C'est pourquoi les amendements présentés par l'opposition officielle sont une suite logique et cohérente de la politique canadienne pour l'Afghanistan.

Actuellement, les volets diplomatique et développement sont totalement absents de la mission. Celle-ci doit donc changer pour mettre l'accent sur des efforts diplomatiques plus résolus et plus rigoureux, de même que sur un vrai rééquilibrage en ce qui concerne notre effort en matière de reconstruction et de développement.

Il y a une autre chose dont le Parti libéral a fait une priorité: la nécessité d'une réelle transparence. À ce sujet, nous nous réjouissons sincèrement de voir le gouvernement conservateur rompre avec l'attitude dont il a jusqu'ici fait preuve, en un mot, avec son allergie viscérale à l'idée même de rendre des comptes aux Canadiens et aux Canadiennes.

Il en était bien temps, car les Canadiens veulent savoir — ils en ont pleinement le droit — quel est l'état réel de la mission de notre pays en Afghanistan et de quelle manière elle est conduite. Les amendements présentés par le Parti libéral visaient justement à combler les sérieuses lacunes du gouvernement à cet égard.

Le Canada, même s'il doit faire sa part à l'intérieur de l'OTAN — il le fait admirablement grâce à nos soldats en mission — n'est pas une puissance militaire, mais un pays avec une grande vocation de diplomatie et de développement.

Nous avons également réussi à régler une fois pour toutes l'épineux dossier des transferts de détenus afghans, vu les conditions inacceptables dans lesquelles ils ont lieu, qui minent la crédibilité et l'autorité morale de notre pays. Le gouvernement a modifié sa position sur cette question également et nous pouvons tous nous en réjouir.

Nous, libéraux, croyons dans l'importance des principes, mais parce que nous ne sommes ni dogmatiques ni doctrinaires, nous savons nous montrer flexibles. Nous le prouvons, encore une fois aujourd'hui, par notre ouverture à l'égard des changements annoncés dans la motion du gouvernement.

C'est pourquoi, dans un esprit constructif, nous avisons enjoint au gouvernement de considérer sérieusement les aspects où les positions libérales étaient compatibles avec les siennes, et cela, au-delà de la logique strictement partisane.

Nous pouvons donc espérer qu'à partir d'aujourd'hui, cette Chambre pourra enfin élaborer une politique nettement canadienne en Afghanistan, pour doter notre pays d'une présence réellement efficace dans ce pays et qui corresponde à ce que nos concitoyens exigent de nous tous.

Continuons donc le travail dans un esprit positif et constructif, afin que, au bout du compte, le peuple afghan y gagne le plus possible et, ce faisant, pour que la communauté internationale puisse enfin voir la lumière au bout du tunnel sur cet enjeu d'inquiétude majeure.

Le Canada peut et doit y jouer pleinement un rôle, et j'ai confiance en la capacité de notre pays d'y arriver.

● (1100)

[Traduction]

M. Deepak Obhrai (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, le député et moi siégeons au Comité des affaires étrangères, dont il a déjà assumé la vice-présidence. Je travaille avec lui au sein du comité depuis longtemps, et je respecte son jugement.

Toutefois, j'ai des questions à lui poser, suite aux remarques formulées ici hier par son porte-parole adjoint en matière d'affaires étrangères, relativement à l'étude menée par le Comité des affaires étrangères sur l'Afghanistan.

Dans le cadre de cet exercice, il importe que le comité écoute tous les intervenants, afin de bien connaître les faits et les chiffres pertinents, et d'ainsi pouvoir prendre une décision éclairée. À cet égard, l'un des éléments clés est le groupe d'experts bipartite dirigé par M. Manley. Le mandat de ce groupe consistait à étudier de façon globale et impartiale la mission, puis à formuler des recommandations. Or, le gouvernement a adopté ces recommandations dans la résolution, de sorte qu'il existe maintenant un terrain d'entente suffisant avec le Parti libéral.

Initiatives ministérielles

Lorsque nous, au comité, avons demandé que des représentants du groupe Manley viennent témoigner, les libéraux ont refusé, mais je ne saurais dire pour quelle raison. Il m'est venu à l'esprit de leur demander pourquoi ils avaient peur du groupe Manley, pourquoi ils ne voulaient pas l'entendre.

Nous avons présenté une demande afin que des représentants de la commission Manley viennent témoigner devant le comité. J'ai proposé des témoins. J'espère qu'au comité, le Parti libéral sera d'accord pour faire témoigner des membres de la commission Manley, afin qu'on entende ce qu'ils ont à dire. Les membres du comité sont libres de poser toutes les questions qu'ils souhaitent.

Je ne comprends pas pourquoi, hier, le porte-parole adjoint en matière d'affaires étrangères a dit que les membres de la commission Manley auraient dû nous rencontrer avant d'entreprendre leur étude. Pourquoi l'auraient-ils fait? Ce ne sont pas nous les experts sur l'Afghanistan. Nous étudions simplement le dossier. Pourquoi ces personnes auraient-elles dû commencer par rencontrer le comité? C'est le contraire qui devrait se produire. Je suis tout à fait étonné de la position des libéraux, selon laquelle la commission Manley aurait dû nous entendre avant d'entreprendre ses travaux. Nous ne sommes pas les experts dans ce dossier. Au contraire, nous écoutons ce que les experts ont à dire.

Le député pourrait peut-être expliquer pourquoi son porte-parole adjoint en matière d'affaires étrangères a fait cette remarque hier.

[Français]

M. Bernard Patry: Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue qui siège aussi avec moi au Comité permanent des affaires étrangères et du développement international.

• (1105)

[Traduction]

Je veux simplement dire une chose au député. C'est tout le comité qui a demandé que des membres du Groupe d'experts Manley comparaissent devant lui. Ce n'est pas uniquement une décision du Parti libéral du Canada.

Après avoir lu les recommandations du groupe d'experts, on constate qu'elles se rapprochent beaucoup de celles du Parti libéral. Il n'aurait pas été utile de simplement leur poser des questions. Aujourd'hui, nous sommes très près d'une entente entre le Parti conservateur et le Parti libéral dans ce dossier, car nous savons où nous allons. Nous avons des principes. Ils parlent du rôle de l'ACDI en Afghanistan. Actuellement, l'ACDI n'est pas du tout présente. Elle nous dit que 355 de ses membres sont à Kandahar, la région où se trouvent nos troupes, mais 335 de ces 355 membres sont des militaires, et parmi les 20 membres restants, il y a des agents de la GRC. C'est pour cela que nous ne faisons rien dans cette région.

Nous pourrions demander au ministre ou à un représentant de l'ACDI de nous dire combien de membres de l'ACDI sont présents, mais ils ne nous dirent rien. À mon avis, cela ne pose aucun problème. Le problème, c'est l'orientation de notre mission en Afghanistan. C'est ce qui nous occupe actuellement.

Nous voulons être certains que le gouvernement respectera cette motion et retirera nos troupes en 2011. Je crois que le Canada fait sa part. Nous ne sommes pas une puissance militaire, mais nous nous employons à reprendre le développement dans la région de Kandahar. C'est ce que nous devrions faire.

M. Mario Silva (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, pendant notre débat sur la mission du Canada en Afghanistan, nous devrions reconnaître que nous devons absolument réfléchir très sérieusement aux sacrifices qui ont déjà été consentis, à la nature de

notre travail en Afghanistan et à la réalité de la situation dans cette région perturbée du monde.

Nous reconnaissons tous le travail des hommes et des femmes des Forces armées canadiennes qui, chaque jour, mettent leur vie en danger pour servir notre pays. Ils le font avec bravoure et courage et le Canada leur doit beaucoup. Nous sommes encore plus redevables envers ceux qui ont perdu leur vie au service du Canada et du peuple canadien.

Dans le monde, il y a de nombreux conflits où des jeunes perdent la vie, ce qui est le bien le plus précieux, qui causent une souffrance humaine incommensurable et nient à l'humanité un de ses plus grands bienfaits, la paix.

Le conflit n'est pas nouveau et n'est pas moins insensé qu'il a toujours été. On dit que la guerre, c'est l'enfer. Je présume que peu de civils et de soldats qui ont vécu la guerre le nieraient.

Des débats comme celui que nous entreprenons aujourd'hui sur la nature d'un conflit font rage depuis aussi longtemps que le fléau de la guerre caractérise l'existence humaine.

Un des auteurs les plus prolifiques et les plus profonds du Canada, Margaret Atwood, a un jour déclaré que la guerre était ce qui se produisait lorsque les mots échouaient. Je suis d'accord avec elle là-dessus. Lorsque les mots échouent et qu'un conflit armé est déclenché, il est juste de dire que le langage est alors celui de la force et de la violence. La guerre est la plus horrible et démoralisante des entreprises humaines.

Plutôt que de recourir au langage des armes, nous devrions toujours nous efforcer de recourir au langage de la diplomatie, de la transparence et de la sécurité. Il n'y a pas meilleur moyen d'éviter les conflits.

Dans tous les conflits, la question fondamentale, c'est: est-ce que cette guerre est juste?

On reconnaît depuis longtemps que saint Augustin et saint Thomas d'Aquin ont eu des discussions philosophiques profondes et transcendantes sur la nature d'une guerre juste. En général, leur travail est caractérisé par des questions profondes sur la guerre, que nous aurions intérêt à revoir: est-ce que la guerre punit ceux qui ont fait le mal? Est-elle lancée par les autorités dûment constituées? L'intention est-elle bonne? La victoire est-elle probable? Aucune guerre ne doit être entreprise si elle est futile. Est-elle vraiment le dernier recours? Y a-t-il une distinction entre les combattants et les non-combattants? Est-elle proportionnelle au mal qui est fait? Une force minimale devrait être utilisée pour parvenir à la victoire. Même si elles ont été posées il y a des centaines d'années, ce sont là des questions fondamentales dont nous devrions tenir compte, parmi d'autres, dans notre débat sur la mission en Afghanistan.

La doctrine de la responsabilité de protéger, qui a été énoncée par la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États, soulève des questions semblables à celles posées jadis par Augustin et Thomas d'Aquin.

La probabilité de réussite est un élément fondamental de la notion de conflit justifié. Mais pour déterminer cette probabilité, il faut d'abord et avant tout savoir comment on définit la réussite en Afghanistan.

Initiatives ministérielles

Comme le chef de l'opposition l'a indiqué hier, le succès de notre mission en Afghanistan repose sur trois principaux changements: il faut recentrer nos efforts sur la formation, la sécurité et la reconstruction; il faut fixer une date de fin et pas seulement une date de réévaluation; et il faut aller au-delà des opérations militaires. Dans le même ordre d'idée, le fardeau doit être réellement partagé et cela ne sera possible qu'en effectuant une véritable rotation avec nos alliés de l'OTAN.

Le succès en Afghanistan se mesure-t-il par la création d'un État viable fonctionnant dans la stabilité, la justice et la compassion? C'est une question fondamentale. Si nous adoptons cette définition — et elle semble tout à fait raisonnable — nous avons encore beaucoup de pain sur la planche et nous n'obtiendrons pas le succès simplement en menant des opérations militaires d'ici la fin de la mission.

L'Afghanistan est une nation en crise. Même avant 2001, elle faisait l'objet de quelque 38 résolutions distinctes adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies sur divers sujets. Avant 1919, sous le régime britannique, il y a eu pas moins de trois guerres anglo-afghanes.

• (1110)

Même s'il était gouverné par des monarques jusqu'en 1973, l'Afghanistan a continuellement été déstabilisé par la guerre civile et les invasions. Après 1973 cette instabilité a persisté, notamment à cause de l'invasion par l'ex-Union soviétique, dans les années 1980.

En fait, l'Afghanistan est un pays marqué par une longue suite de conflits prolongés, de périodes d'instabilité et d'efforts, tant internes qu'externes, pour faire régner l'ordre et établir divers régimes de gouvernement.

Dans l'Afghanistan d'aujourd'hui, il y a un commerce illégal de stupéfiants profondément ancré et apparemment incessant qui défie absolument toute lutte qui lui est faite. Cette activité génère des revenus de 1 milliard à 3 milliards de dollars par année pour ceux qui participent à la culture du pavot et à la distribution de stupéfiants, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Afghanistan. Il est clair qu'une grande partie des activités militaires auxquelles nous sommes confrontés en Afghanistan est financée par des fonds provenant de ces sources. Comme on ne voit poindre aucun épuisement de ces sources de revenus, il semble que cette activité augmentera et que, par conséquent, encore plus de fonds seront mis à la disposition de ceux qui nous font la lutte en Afghanistan.

Nous sommes également témoins d'un appui transfrontalier pour les militants à l'œuvre dans ce pays. Selon toute vraisemblance, les récents événements politiques au Pakistan vont davantage compliquer les efforts pour lutter contre ces problèmes qu'ils ne vont accélérer leur règlement.

L'engagement militaire de notre pays devait prendre fin en 2007, puis en 2009 et maintenant, selon la proposition, ce sera en 2011. Nous devons certainement signifier clairement au gouvernement de l'Afghanistan et à nos alliés que notre mission se terminera pour de bon en 2011.

Il est intéressant de noter que, il n'y a pas plus d'un an, le Nouveau Parti démocratique a voté contre l'opposition officielle et avec le gouvernement conservateur quand nous avons proposé de mettre fin en 2009 à la mission militaire en Afghanistan.

Encore une fois, si nous prolongeons la mission jusqu'en 2011, avec une modification de notre rôle à compter de 2009, tous les partis doivent bien comprendre notre nouveau mandat en Afghanistan.

Je me permets de rappeler aux députés qu'en décembre 2001, les Nations Unies ont adopté la résolution 1386 qui autorisait la création de la Force internationale d'assistance à la sécurité pour l'Afghanistan dont la mission devait prendre fin dans un délai de six mois. Nous savons tous, bien sûr, que cela ne s'est pas produit.

Il est aussi important de noter qu'en dépit des résolutions adoptées par la Chambre, notre régime gouvernemental prévoit que nos forces rendent compte directement à l'organe exécutif, et non au Parlement.

L'Afghanistan compte presque 32 millions d'habitants et plus de 90 partis politiques, et ce nombre ne comprend que les partis approuvés par le ministère de la Justice de l'Afghanistan. Les partis qui ne sont pas reconnus sont exclus. Compte tenu de cette réalité politique, peut-on vraiment imaginer l'existence d'un État fonctionnel et stable en Afghanistan dans un avenir prévisible?

Nous reconnaissons que les évaluations actuelles de la situation en Afghanistan sont effectuées dans le contexte des promesses d'aide de 24 milliards de dollars que différents pays ont faites. Cependant, les perspectives de paix et de stabilité en Afghanistan demeurent floues. Les réalités politiques de l'Afghanistan assombrissent aussi la nature de la mission pour tous les pays qui participent actuellement.

Comme il a été dit, pour avoir une opération militaire réussie, il faut définir les critères de la réussite. La mission en Afghanistan n'a tout simplement pas été bien définie et nous n'avons pas de critères pour mesurer la réussite.

C'est pourquoi j'estime que notre pays doit accepter les vraies réalités de l'Afghanistan. Nous devons comprendre, comme en témoigne l'interminable liste de conflits du passé, que les solutions militaires n'ont jamais à elles seules réglé les problèmes de l'Afghanistan ni les difficultés générales dans cette région du monde.

Les Canadiens ont toujours été prêts à faire les sacrifices nécessaires pour promouvoir la liberté et la justice dans le monde. Cependant, ne nous engageons pas dans des entreprises qui n'ont pas de chance raisonnable de succès, conformément aux écrits de saint Augustin et de saint Thomas d'Aquin.

L'Afghanistan a besoin de l'aide du monde. Nous ne le contestons pas. Cependant, c'est de la nature de cette aide dont nous devons débattre essentiellement.

Nous devons aux courageux militaires qui se rendent dans des endroits comme l'Afghanistan de veiller à ce que la tâche à accomplir soit juste et réalisable. Nous devons nous assurer de ne pas les engager dans une bataille qui dépasse ce à quoi on peut s'attendre raisonnablement de notre pays.

• (1115)

Nous devons tenir compte de ces questions aujourd'hui dans notre réflexion sur la mission en Afghanistan. Nous devons faire un examen de conscience et, espérons-le, chercher à trouver de nouvelles façons d'atteindre notre objectif comme êtres humains, comme pays et comme habitants de la planète.

Initiatives ministérielles

M. Laurie Hawn (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, le député et les autres libéraux risquent de se rompre les membres à force de se taper dans le dos pour se féliciter de nous avoir contraints à faire des choses que, en réalité, nous avons toujours faites de façon à peu près constante. Nous n'en sommes pas moins heureux d'avoir trouvé un terrain d'entente avec les libéraux sur cette question. C'est important pour les Canadiens et, à dire vrai, c'est important pour le reste du monde.

Lorsque le précédent gouvernement libéral dirigeait la mission, qui n'était pas strictement militaire, contrairement à ce que d'aucuns ont pu dire, il se faisait bien d'autres travaux en dehors du militaire. Je voudrais que mon collègue dise un mot de l'excellent travail accompli par l'Équipe consultative stratégique — Afghanistan et explique comment il envisage la contribution de cette équipe au volet non militaire de la gouvernance et de la diplomatie.

M. Mario Silva: Monsieur le Président, avant de répondre à la question, je me dois de souligner une fois de plus que la mission m'inspire de graves inquiétudes. Dès le premier jour, nous aurions nous en tenir à notre principe, celui de la rotation. Il s'agit d'un engagement que nous avons pris envers l'OTAN, et nous aurions dû amener l'OTAN à respecter cet engagement.

Il y a une autre chose qui est très importante et qui a été soulignée non seulement par moi et par d'autres collègues, mais aussi par le groupe que le gouvernement a mis sur pied: le gouvernement a vraiment très mal expliqué aux Canadiens ce que nous faisons là-bas et en quoi consiste notre mission en Afghanistan. Une meilleure stratégie de communication s'impose.

Si on s'interroge sur le type de leadership que cette mission exige, il faut dire qu'il n'y pas qu'une question de communication, bien qu'elle soit extrêmement importante. Il faut aussi avoir en place une mission qui atteint tous nos objectifs. Ces objectifs ne peuvent pas être que militaires, car l'action militaire seule ne va pas résoudre le problème de l'Afghanistan. Ce pays a besoin d'une aide sur le plan des infrastructures et d'une aide humanitaire.

Certes, l'ACDI et d'autres équipes consultatives stratégiques font un excellent travail, mais il faut insister davantage sur ces champs d'action. J'invite le député ministériel à faire tout ce qu'il peut de son côté pour s'assurer que, si le mandat se prolonge, ce ne sera pas dans les mêmes conditions que maintenant. Il faut que le mandat change, qu'il soit élargi. Il faut insister plus largement sur l'aide et le développement dans cette région et sur la fin du conflit d'ici 2009.

M. Omar Alghabra (Mississauga—Erindale, Lib.): Monsieur le Président, dans sa conclusion, mon collègue a parlé de notre responsabilité en tant que parlementaires envers nos soldats.

Il ne fait aucun doute qu'un déploiement militaire constitue un sujet très grave que les parlementaires doivent débattre. Il ne fait également aucun doute que cette question suscite des opinions variées et soulève les passions.

J'aimerais toutefois connaître l'opinion du député au sujet des accusations de la part de certains députés voulant que tout type de débat ne fait qu'aider l'ennemi et nuit aux objectifs réels de la mission. Les parlementaires ont la responsabilité, non seulement envers nos soldats mais aussi envers les Canadiens et le reste du monde, de débattre en long et en large de cette question. Je trouve extrêmement choquant que certains députés affirment que ce débat ne peut servir qu'à aider ou reconforter l'ennemi. Selon moi, c'est exactement le contraire.

• (1120)

M. Mario Silva: Monsieur le Président, je remercie le député de Mississauga—Erindale pour le merveilleux travail qu'il accomplit, pas seulement dans ce dossier mais dans bien d'autres également.

Mon distingué collègue a parfaitement raison. Le gouvernement a porté de terribles accusations au sujet du patriotisme des députés qui remettent cette mission en question, ce qui est épouvantable.

Nous, parlementaires, sommes tous fiers de nos soldats. Je crois que nous comprenons tous que nous avons un rôle à jouer dans le monde, un rôle d'engagement constructif, d'agents de consolidation de la paix et d'artisans de la paix.

Notre mission en Afghanistan a été approuvée par l'ONU en vertu des lois internationales. En fait, une résolution de l'ONU appuie notre mission et notre présence là-bas.

Nous portons toutefois également un fardeau qu'il faut comprendre. Lorsque nous nous engageons dans des missions comme celle que nous accomplissons en Afghanistan, nous devons agir de façon constructive et viser la paix à long terme et le développement de ce pays.

L'hon. Jay Hill (secrétaire d'État et whip en chef du gouvernement, PCC): Monsieur le Président, je précise à la présidence que je partagerai aujourd'hui mon temps de parole avec mon collègue de Calgary-Est.

J'interviens au sujet de cette importante motion sur le rôle futur du Canada en Afghanistan. D'entrée de jeu, je souligne à quel point j'apprécie l'occasion qui m'est donnée de participer à ce débat. J'estime que mes collègues ainsi que bon nombre de députés d'en face et certainement les électeurs de la circonscription de Prince George—Peace River connaissent fort bien la grande importance que j'accorde à cette question.

Cette mission me tient à cœur depuis que les premières troupes canadiennes ont été déployées, il y a maintenant de nombreuses années, dans ce pays en difficulté qu'est l'Afghanistan. Toutefois, au fur et à mesure que mes connaissances s'élargissent au sujet de la mission, des soldats canadiens qui y ont participé, de l'espoir et de l'aide qu'elle apporte aux Afghans, je deviens de plus en plus convaincu que le Canada a l'obligation morale de poursuivre cette mission, non seulement pour le peuple de l'Afghanistan et pour les habitants du Moyen-Orient, mais aussi pour les Canadiens et pour la paix et la liberté que nous avons toujours défendues.

Au cours des prochaines minutes, je vais faire part de mon expérience personnelle et de mes observations suite à la visite en Afghanistan que j'ai faite en décembre 2006. Je tiens à transmettre les sentiments exprimés par nos soldats canadiens là-bas et par leur famille ici. Je tiens à montrer que les familles de ceux qui ont fait l'ultime sacrifice sont toujours engagées à l'égard de la mission, en dépit de leur souffrance.

Dans le débat entourant cette mission, ces gens ne sont pas des observateurs de salon; ils participent de façon extrêmement personnelle. Je trouve également très encourageant de voir que certains députés de l'opposition officielle ont décidé d'écouter les conseils de ces gens. Toutefois, je m'étonne de voir que le NPD et le Bloc québécois ont farouchement décidé de faire abstraction de ceux qui comptent vraiment dans ce débat.

Initiatives ministérielles

C'est peut-être dû à leur mauvaise compréhension des besoins des Afghans, du véritable machiavélisme des talibans, de l'histoire militaire du Canada et de la nature des missions de maintien de la paix. Pour leur information, j'aimerais dissiper bon nombre de mythes et d'idées fausses.

Tout d'abord, c'est une mission mandatée par les Nations Unies. Nous l'avons très souvent entendu dire, mais cela n'empêche pas certains de situer le débat et la mission comme si ce n'était pas le cas. Il y a des gens qui comparent cette mission à l'invasion soviétique de l'Afghanistan. Notre ministre de la Défense nationale, qui a lancé le débat hier, a très clairement réfuté cette affirmation, mais les mythes et les malentendus concernant la mission demeurent.

De même, ce n'est pas une mission de maintien de la paix. Certains soutiennent que, d'une façon ou d'une autre, nous avons laissé cette opération se transformer en une mission de combat, sans expliquer ce qu'ils entendent exactement par là. Ils ne mentionnent pas que, dans la dernière année, pas un seul soldat canadien n'est mort au cours de combats ou d'engagements avec l'ennemi. Pourtant, ce mythe se maintient.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas une mission de maintien de la paix. Elle n'a jamais eu cet objectif. Il importe que les Canadiens se souviennent que, dans le cadre des missions de maintien de la paix, les Nations Unies envoyaient des casques bleus pour séparer les troupes de deux pays souverains en guerre. Voilà en quoi consistait ordinairement une mission de maintien de la paix.

Le Canada a souvent joué ce rôle dans le passé, avec beaucoup de succès, mais notre rôle en Afghanistan ne consiste pas à maintenir la paix parce qu'il n'y a pas de paix à maintenir. Je crois qu'il est important de ne pas le perdre de vue.

Le peuple afghan et son gouvernement démocratiquement élu appuient avec enthousiasme notre présence dans le pays. Je me souviens qu'il n'y a pas trop longtemps, en décembre de l'année dernière, je crois, Peter Mansbridge avait présenté les résultats d'un nouveau sondage et avait précisé, dans son introduction des actualités à l'émission *The National*, que ces résultats choqueraient les Canadiens.

Je regardais alors la télé. Je m'étais dit: « Mon Dieu, est-ce vrai? Les Afghans ne veulent pas de nous dans leur pays? » Non, les médias étaient choqués parce que le sondage avait révélé exactement le contraire. Il a confirmé ce que nous disions et ce que les soldats canadiens savaient déjà, à savoir que le peuple afghan veut que nous restions dans le pays parce qu'il a besoin de nous et souhaite nous voir aller jusqu'au bout de notre mission.

Je veux être concis parce que 10 minutes passent vraiment très vite. La plupart d'entre nous pourraient parler de ce sujet pendant des heures.

● (1125)

J'ai vécu beaucoup d'expériences assez particulières dans ma vie. J'ai connu des moments émouvants, extraordinaires, dans les 15 années où j'ai eu le privilège de représenter ici les habitants du nord-est de la Colombie-Britannique et dans l'exercice de mes fonctions un peu partout dans le pays et dans le monde.

Beaucoup de ces expériences ont intensifié ma fierté d'être Canadien, mais je n'ai jamais été aussi fier de l'être que lorsque j'ai visité l'Afghanistan à Noël en 2006. Je vais vous expliquer pourquoi.

Cela a été un grand honneur pour moi de me rendre en Afghanistan pendant le congé de Noël. Quand on pense au temps des fêtes, on souhaite ordinairement retrouver ses enfants, sa famille et

ses amis, mais j'ai choisi d'aller en Afghanistan avec deux de mes collègues et une délégation d'autres Canadiens, de gens du monde du spectacle ainsi que le chef d'état-major de la défense. Les deux collègues qui ont eu la chance de m'accompagner étaient le député d'Edmonton-Centre et l'actuel ministre de l'Environnement.

À mesure que nous nous déplaçons dans la région déchirée par la guerre et que nous visitons les bases d'opérations avancées, nous rencontrons des soldats qui venaient nous voir et nous disaient que nous avions sans doute tiré la courte paille pour nous retrouver là à leur rendre visite dans le temps de Noël. Ils étaient à la fois heureux et étonnés de nous voir.

Mes deux collègues et moi devions constamment les rassurer et leur dire que nous nous sentions privilégiés d'être parmi eux. Nous avons dû exercer des pressions pendant des mois pour qu'on nous permette d'aller leur exprimer notre appui et notre reconnaissance, au nom de nos électeurs et de l'ensemble des Canadiens.

La vive sensation ressentie autour d'un café au Tim Horton de la base de Kandahar n'est peut-être pas grand-chose, mais, en tant qu'êtres humains et en tant que Canadiens, il nous a été profondément gratifiant de pouvoir être en présence de ces jeunes hommes et ces jeunes femmes fantastiques et d'aider à leur servir le repas de Noël dans les bases d'opérations avancées. Personne ne rouspétait, ni ne se plaignait, mais ils nous ont avoué que c'était leur premier repas chaud depuis des jours. Par surcroît, nous étions là pour le leur servir et leur témoigner notre reconnaissance.

Nous avons ressenti une profonde émotion à la pensée que certains de ces jeunes Canadiens pouvaient ne pas revenir vivants au pays et qu'ils étaient pourtant si dévoués. Ils savent pourquoi ils sont là-bas. Ils voient chaque jour les raisons de leur présence dans ce pays et ils restent déterminés à accomplir leur mission.

J'ai le privilège et le bonheur d'avoir trois enfants, des Canadiens qui sont aujourd'hui de jeunes adultes. En tant que père de famille, je ne peux pas imaginer une pire douleur que la perte d'un enfant. Néanmoins, si je me mets à la place des parents afghans, hommes et femmes, je ne peux pas imaginer une pire douleur que de ne pas pouvoir offrir à ses enfants l'espoir d'un avenir meilleur.

Pensez-y. Je sais que vous êtes vous-même père de famille, monsieur le Président. Pouvez-vous vous imaginer une vie sans espoir d'avenir pour vos enfants?

Voilà ce que nous apportons au peuple afghan. Voilà ce qu'apportent les hommes et les femmes qui portent l'uniforme canadien. Voilà ce que réalise l'équipe de reconstruction provinciale. Voilà ce qu'apportent les diplomates canadiens. Voilà ce qu'apportent les travailleurs humanitaires.

Nous ne pouvons pas abandonner les Afghans, comme certains partis et certains députés aimeraient le faire. Nous ne pouvons pas les abandonner, et il est impossible d'aider les Afghans sans établir la sécurité dans leur pays. C'est une condition qui a été maintes fois répétée au cours du présent débat. Je pense que la majorité des Canadiens comprennent cela.

Initiatives ministérielles

Je voudrais aborder brièvement un autre point pour faire bien comprendre la raison d'être de notre présence là-bas. Mon épouse et moi étions au nombre de ceux qui ont aidé l'ambassadeur de l'Afghanistan au Canada, M. Omar Samad, et son épouse Khorshied à organiser une vente de châles ayant pour but d'apporter un soutien financier à des familles, des femmes et des enfants en Afghanistan. Un soir où nous étions sortis dîner en ville, à Ottawa, avec les Samad, l'ambassadeur a reçu un appel téléphonique. Il était visiblement bouleversé. Curieux de nature, je lui ai demandé ce qui se passait.

• (1130)

Il m'a informé qu'on venait de lui apprendre qu'une autre tragédie était survenue dans son pays. Cette fois, l'attentat n'avait fait que deux victimes, deux fillettes. Elles rentraient de l'école à pied lorsqu'est passée une motocyclette ayant à son bord deux Afghans armés d'une mitraillette. Ces fillettes ont été tuées sur le bord de la route. De quel crime s'étaient-elles rendues coupables? Du crime de vouloir s'instruire. Elles voulaient avoir confiance dans l'avenir. Imaginez un peu ça, deux enfants, deux fillettes qui rentraient chez elles après l'école.

À mes yeux, les échanges que nous avons eus ce soir-là illustrent très bien la raison d'être de notre présence en Afghanistan. J'ai raconté cette histoire à qui voulait bien l'entendre dans les jours, les semaines et les mois qui ont suivi et, chaque fois, elle fait très clairement comprendre à mes interlocuteurs pourquoi nos forces sont déployées en Afghanistan et pourquoi il faut continuer d'y assurer une présence.

[Français]

M. Marc Lemay (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, je souhaiterais effectivement que nous ayons plus souvent de ces débats dans cette Chambre. En fait, ce ne sont pas tellement des débats, mais plutôt des explications fournies de part et d'autre de la Chambre quant aux positions adoptées, notamment celle que nous, du Bloc québécois, avons prise et allons prendre à propos de la présence du Canada en Afghanistan. La position du Bloc a déjà été déterminée: nous croyons que nous devrions nous retirer en 2009.

Cela dit, avec respect, j'ai bien écouté ce qu'a dit mon collègue d'en face. J'ai eu l'occasion de lire sur le sujet. En effet, dans un débat comme celui-ci, la lecture attentive de documents ou de livres portant sur l'Afghanistan m'apparaît extrêmement importante avant de prendre position.

Un livre est paru et j'invite mon collègue d'en face ainsi que tous les collègues de cette Chambre à le lire. Ce n'est pas moi qui l'ai écrit, donc il est neutre. Il s'agit du livre de Michael Barry intitulé *Le royaume de l'insolence: l'Afghanistan, 1504-2001*. En français, il est publié aux éditions Flammarion, mais la version originale est écrite en anglais. Ce livre extrêmement intéressant parle de la situation de l'Afghanistan de l'année 1504 jusqu'en 2001. On dit que c'est un peuple insoumis où différentes tribus se battent depuis 400 ans.

Comment pouvons-nous avoir l'assurance que, d'ici à 2011, nous pourrions apporter notre petite pierre pour qu'on cesse de se battre dans ce pays-là?

• (1135)

[Traduction]

L'hon. Jay Hill: Monsieur le Président, je remercie mon collègue du Bloc pour sa question et sa référence aux leçons de l'Histoire, mais je voudrais aller plus loin en rappelant le vieux proverbe: « Ceux qui ne connaissent pas l'Histoire sont condamnés à la répéter. »

Le député fait remarquer que l'Afghanistan a une longue et tragique histoire. Nous en sommes bien conscients à l'instar de tous les Canadiens et nous n'avons pas besoin de lire une encyclopédie pour cela, mais que veut-il dire au juste? Dit-il que ces petits enfants que j'ai rencontrés moi-même et dont mes collègues ont parlé sont condamnés à un avenir sans espoir? Est-ce vraiment cela qu'il dit parce que c'est là mon impression. Il dit que le sacrifice de nos jeunes hommes et femmes n'en vaut pas la peine. L'argent que nous investissons là-bas n'en vaut pas la peine. Les efforts que nous déployons n'en valent pas la peine. Notre engagement n'en vaut pas la peine.

J'ai toujours du mal à saisir la position du Bloc, à savoir que nous pouvons – d'une manière ou d'une autre – fixer une date arbitraire et dire que nous allons nous retirer en 2009 ou 2011. Je crois savoir que nous avons conclu un accord avec le Parti libéral pour pouvoir obtenir l'appui de la majorité à la Chambre afin que la mission soit prolongée jusqu'en 2011, si tout va bien. Toutefois, comment se fait-il qu'on puisse tout simplement décider, comme le NPD l'a fait, que c'est assez, qu'on va abandonner ces gens et qu'on va laisser la voie libre aux talibans? C'est exactement ce qui va se produire. Nous avons également entendu beaucoup de personnes parler de cela dans le cadre de ce débat.

Essayez de vous imaginer ce qui arriverait si les talibans revenaient. Qu'arriverait-il à ces filles qui vont à l'école? Qu'arriverait-il aux enseignants qui osent enseigner aux filles? Nous savons bien ce qui va se passer. Ils seront tués par ce régime parce que ce n'est pas conforme à ses croyances.

J'estime que nous devons apprendre les leçons de l'Histoire, mais nous devons également nous rappeler que le monde s'est continuellement montré impuissant devant l'Afghanistan. C'est de cette leçon de l'Histoire que nous devons tenir compte. Au nom du sacrifice que nous avons déjà fait là-bas, nous voulons nous assurer que ce sacrifice n'a pas été fait en vain et veiller à ne plus jamais abandonner le peuple afghan, non seulement dans son intérêt supérieur, mais également pour éradiquer un fléau et nous assurer qu'il n'y aura plus de foyer de terrorisme international en Afghanistan...

Le vice-président: Reprise du débat. Le secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères a la parole.

M. Deepak Obhrai (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, aujourd'hui est un jour historique important. L'ambassadeur de l'Afghanistan m'a dit, hier, lors d'une réception, qu'aujourd'hui serait un jour historique important pour le Canada et pour la communauté internationale, parce qu'aujourd'hui, il serait question de l'Afghanistan. En effet, aujourd'hui, il est question des efforts internationaux visant à assurer la paix et la stabilité dans le monde. Aujourd'hui, il est question d'assurer la sécurité.

La mission en Afghanistan est un effort international mené sous le commandement de l'OTAN et mandaté par les Nations Unies, mais le monde entier s'y intéresse. L'OTAN assure la sécurité, mais il est tout aussi important que tous les pays de la région — l'Inde, le Pakistan, la Chine, tous ces pays-là — participent à la reconstruction de l'Afghanistan.

Initiatives ministérielles

J'ai assisté aux conférences sur la reconstruction de l'Afghanistan à New Delhi pour comprendre comment tous les pays de la région unissent leurs efforts pour offrir de l'aide au développement. L'OTAN et le Canada assurent la sécurité, mais il ne faut pas oublier que ce n'est pas seulement nous qui contribuons au développement de l'Afghanistan, mais bien tous les pays avoisinants. Ces pays savent tous que la stabilité de l'Afghanistan est importante car elle assure aussi leur sécurité.

J'aimerais aujourd'hui faire le point sur notre mission en Afghanistan. J'aimerais en profiter pour rappeler à tous les députés pourquoi le Canada est en Afghanistan et pourquoi il est si important que nous continuions le travail que nous y faisons.

Les progrès qui ont été réalisés en Afghanistan depuis le renversement des talibans sont remarquables. Grâce à la détermination de l'Afghanistan, aux efforts du Canada et à l'appui de la communauté internationale, les Afghans font preuve de leadership et prennent contrôle de leur vie et de leur pays. J'aimerais faire connaître quelques-unes de ces réalisations à la Chambre.

Près de 6 millions d'enfants, dont le tiers sont des filles, sont inscrits à l'école en 2007-2008. On sait qu'en 2001 seulement 700 000 enfants, que des garçons, allaient à l'école. Le Canada participe aux efforts visant à construire 4 000 écoles communautaires et à former 9 000 enseignants, dont 4 000 sont des femmes. Environ 120 000 enfants, dont 85 p. 100 sont des filles, en bénéficieront.

Le revenu par habitant des Afghans a doublé de 2004 à 2007. Le Canada est le pays qui contribue le plus au programme de microfinancement en Afghanistan. Grâce à ce programme, plus de 418 000 personnes ont pu emprunter des sommes modiques et bénéficier de services d'épargne dans 23 provinces, y compris Kandahar. Plus des deux tiers des bénéficiaires de ce programme sont des femmes.

Environ 83 p. 100 des Afghans ont maintenant accès à des soins de santé de base. Seuls 9 000 Afghans y avaient accès en 2004. Le taux de mortalité infantile a chuté de 22 p. 100 depuis 2001. Dit autrement, 40 000 enfants de plus survivent chaque année. Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans a chuté de 26 p. 100.

Ces chiffres reflètent une vérité incontestable, à savoir que les conditions de vie de la population afghane s'améliorent et que l'Afghanistan, qui a tant souffert sous la fêrule brutale des talibans et durant des années de guerre civile, est en voie de reconstruction. Nous, Canadiens, sommes fiers de participer à ce processus. Et nous sommes fiers, tout particulièrement, du travail énorme des militaires et des civils canadiens qui oeuvrent en Afghanistan. Grâce à tous ces efforts, le gouvernement de l'Afghanistan se dote progressivement d'une capacité institutionnelle qui aura des effets durables. Cependant, pour reconstruire un pays comme l'Afghanistan après des décennies de guerre, il faut du temps et de la détermination.

Pour ces raisons, le gouvernement du Canada a accueilli avec sérieux les recommandations du Groupe d'experts indépendant sur le rôle futur du Canada en Afghanistan. On avait confié à ce groupe de Canadiens éminents la tâche difficile de porter le débat, l'analyse et la réflexion sur cette question au-delà de la politique partisane. Leurs efforts ont débouché sur un rapport qui est à la fois équilibré, réfléchi et complet.

Le gouvernement a accepté la recommandation précise du groupe d'experts de prolonger la mission du Canada en Afghanistan à condition que les mesures opportunes soient prises pour faire en sorte que nos jeunes hommes et nos jeunes femmes qui sont exposés au danger bénéficient des meilleures chances possible de réussite.

● (1140)

De concert avec les Nations Unies et nos partenaires internationaux, le Canada participe à des efforts visant le renforcement de la gouvernance en Afghanistan aux niveaux national et infranational. Le Canada fait porter ses efforts sur le renforcement de l'efficacité, de la transparence et de l'obligation redditionnelle des institutions du gouvernement afghan.

Permettez-moi de commenter la motion révisée concernant l'Afghanistan que notre gouvernement a présenté à la Chambre. La motion révisée représente un effort d'en arriver à un consensus bipartite sur l'avenir de l'Afghanistan. Elle énonce les exigences nécessaires à la réussite de la mission canadienne.

Il est évident que l'engagement pris à l'égard de l'Afghanistan par les gouvernements canadiens successifs n'a pas encore été complètement respecté. L'objectif ultime est celui de rendre les Afghans capables de gouverner leur propre pays. En annonçant maintenant notre intention de nous retirer, nous risquerions de perdre tout ce pourquoi nous avons travaillé. Il est certain que le coût de l'échec et de l'abandon serait difficile à assumer.

Il est encourageant pour nous tous de constater qu'il existe un terrain d'entente entre le gouvernement et l'opposition officielle concernant l'Afghanistan. On s'entend notamment sur l'idée de poursuivre la mission jusqu'en 2011. On s'entend également sur l'idée de laisser les décisions d'ordre opérationnel aux commandants canadiens sur place en Afghanistan. De ce côté-ci de la Chambre, nous estimons que ce compromis est raisonnable. D'après nous, il apporte des réponses aux questions importantes que se posent les Canadiens au sujet de l'avenir de la mission.

La motion révisée présente une position claire reposant sur des principes. C'est une position canadienne et pas seulement une position conservatrice ou libérale, et à ce titre, elle pourra obtenir l'assentiment de la majorité des représentants élus des Canadiens. C'est une responsabilité que nous avons envers nos troupes. Les militaires canadiens risquent tous les jours leur vie pour nous. Ce sont les politiciens des deux partis qui leur ont demandé de le faire. Il revient maintenant aux politiciens de faire leur part pour le peuple afghan et de travailler ensemble pour en arriver à un consensus sur l'avenir de la mission canadienne en Afghanistan.

J'ai assisté hier à une conférence sur la promotion de la démocratie, un programme que le Comité des affaires étrangères avait présenté à la Chambre l'année dernière. On y parlait de la participation du Canada à la promotion de la démocratie. Cette conférence avait lieu à l'Université Queen's.

Ma voisine de fauteuil était une jeune Allemande qui travaillait dans une institution allemande oeuvrant dans le domaine du développement en Afghanistan. Nous avons parlé du développement de l'Afghanistan. Elle m'a dit que l'institution qu'elle représentait avait une idéologie de gauche semblable à celle du NPD. Je lui ai demandé ce qu'elle pensait de la position néo-démocrate. Elle m'a répondu qu'elle était venue pour leur dire que sans la sécurité, il ne pourrait pas y avoir de développement en Afghanistan.

Initiatives ministérielles

Cette institution a une idéologie semblable à celle du NPD, ce parti de l'autruche qui ne voit pas la réalité qui l'entoure et n'entend pas la voix de la raison. C'est d'ailleurs le seul parti au monde qui prône le départ de l'Afghanistan sans assurer quelque développement que ce soit. Toutefois, les membres de la grande famille du NPD ailleurs dans le monde, dont cette dame allemande faisait partie, affirment que sans sécurité, nous ne pouvons assurer quelque développement que ce soit.

• (1145)

[Français]

M. Marc Lemay (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, j'ai écouté mon collègue avec une grande attention. En ce qui concerne ce débat sur l'Afghanistan, qui se déroule en cette Chambre, il faut qu'on comprenne que personne ne remet en question la présence du Canada, de nos troupes, de nos soldats en Afghanistan. Ça, c'est réglé.

Mon collègue, qui vient juste de terminer son allocution, a parfaitement raison: le NPD pose problème. Je vous assure que nous ne partageons pas l'opinion du NPD voulant qu'on doive se retirer. À mon avis, c'est très important: on ne peut pas se retirer de l'Afghanistan demain après-midi à 15 h 20 en disant qu'on s'en va. C'est impossible. On a exprimé la position du Bloc québécois. Elle est claire: le Bloc souhaite le retrait des troupes en 2009. Cela étant dit, la Chambre prendra une décision, et l'on devra vivre avec cette décision et la respecter.

J'ai une question, et je vais me répéter. Le collègue qui a parlé plus tôt, le whip en chef du gouvernement, nous a dit qu'on n'était peut-être pas bien informés. Je ne parle pas de lire l'histoire. J'invite les collègues du Québec et les autres collègues en cette Chambre à lire *Le royaume de l'insolence: Afghanistan 1504-2001* de Michael Barry. Ce n'est pas moi qui ai écrit le livre; c'est donc neutre.

Ce livre soulève un questionnement, d'où la question que je vais maintenant poser à mon collègue d'en face. Les troupes auront beau rester sur le terrain en 2009, 2010, 2011 et même après cette date, peut-il nous assurer que le travail — et j'aime bien ce que disent les collègues du Parti conservateur...

• (1150)

Le vice-président: Le secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères a la parole.

[Traduction]

M. Deepak Obhrai: Monsieur le Président, je suis ravi d'apprendre que le Bloc se refuse à ce que nous quittions demain comme les autres partis l'ont dit. Quitter en 2009, ce serait laisser le travail en plan.

Le député a mentionné un livre. Mes ancêtres viennent de cette région et je sais ce qu'il s'y passe. Mes collègues et moi comprenons la complexité culturelle de cette région.

Jamais auparavant n'y avait-il eu un régime aussi brutal que celui des talibans, même en Afghanistan. Pour la première fois, la communauté internationale s'est ralliée. En effet, sous l'égide des Nations Unies, la communauté internationale, en vertu du Pacte de l'Afghanistan, s'est mobilisée pour reconstruire ce pays. C'est le succès de cette entreprise que demande le député. Si nous restons dans le pays jusqu'en 2011, notre travail là-bas sera couronné de succès. L'entente conclue à Londres par la communauté internationale, dont découle le Pacte sur l'Afghanistan, est un succès.

Mme Penny Priddy (Surrey-Nord, NPD): Monsieur le Président, dans la motion, il est stipulé que les Canadiens devraient obtenir toute l'information possible sur les progrès de la mission en

Afghanistan. Lorsque j'écoute la radio, je réalise qu'il règne une profonde confusion sur ce qui se passe là-bas. Les gens disent que l'aide financière se rend bien à destination, mais que ce n'est pas la population qui en profite. Il y a une grande confusion au sujet de ce qui se passe sur le terrain et de ce qui contribue à améliorer les conditions de vie des Afghans.

Quel plan le gouvernement compte-t-il proposer au Parlement et aux Canadiens en matière d'établissement de rapports réguliers, de façon à ce que nous soyons mieux informés sur les problèmes qui préoccupent le député?

M. Deepak Obhrai: Monsieur le Président, la motion explique clairement de quelle façon nous allons informer les Canadiens. Nous avons toujours tenu les Canadiens au courant. Les députés néo-démocrates font l'autruche. J'ai dit que le NPD refusait d'entendre raison. Je dirais maintenant qu'il refuse d'entendre les informations. Le NPD a déjà décidé que le Canada devait se retirer. Pourquoi faudrait-il dire quoi que ce soit de plus à ces députés? N'ont-ils pas déjà pris la décision de ne pas appuyer cette motion? Je ne comprends vraiment pas la question de la députée.

[Français]

M. Pierre Paquette (Joliette, BQ): Monsieur le Président, je vous annonce immédiatement que je partagerai mon temps de parole avec le député de Chicoutimi—Le Fjord.

Cela me fait plaisir de participer à ce débat sur la motion déposée par le gouvernement à propos du prolongement de la mission en Afghanistan. Contrairement à d'autres débats que nous avons eus au cours des dernières semaines, j'ai véritablement l'impression de pouvoir m'exprimer dans ce débat-ci et d'être la voix des Québécois et des Québécoises.

Je rappellerai qu'avant la relâche parlementaire, on avait eu à étudier des projets de loi véritablement de l'ordre du détail. Je pense entre autres à ce qui touchait la consultation à propos de la nomination des sénateurs. À ce moment-là, j'avais vraiment l'impression de prendre la parole sur des sujets relativement futiles, alors que cette fois-ci, en ce qui concerne l'Afghanistan, je crois qu'il est extrêmement important pour le Bloc québécois, pour la nation québécoise et pour la nation canadienne d'approfondir ce débat. Il y a longtemps que le Bloc québécois demande effectivement la tenue d'un débat en profondeur sur l'ensemble de cette question.

Car derrière la question de l'Afghanistan réside une conception du monde, des relations internationales et de la façon de construire la paix. Il s'agit de déterminer la manière dont on peut permettre à des pays éprouvant des difficultés sur les plans économique, social et politique d'être sur le chemin de la prospérité, de la démocratie et du bien-être collectif. Fondamentalement, ce dont on débat aujourd'hui, c'est la vision actuelle du Canada quant à l'ensemble de ces sujets.

Je m'avoue un peu déçu de l'approche des libéraux à cet égard. Pour ce qui est des conservateurs, on connaît le fond de leurs pensées depuis déjà longtemps. Déjà, le discours du Trône parlait du prolongement de la mission jusqu'en 2011. Les annonces faites à répétition — encore la semaine dernière — par le premier ministre concernant l'augmentation des dépenses militaires montrent très bien que ce gouvernement a une vision militariste des relations internationales qui se colle sur un autre régime. Je ne parle pas de celui de l'Afghanistan, même si je pourrais également en parler, mais plutôt de l'administration américaine, elle-même désavouée par une grande partie de sa population et aussi par une large part des républicains américains. On le constate très bien actuellement dans le débat concernant l'Irak et dans le débat qui se mène autour des primaires démocrates et républicaines.

Initiatives ministérielles

La position du gouvernement conservateur ne m'étonne pas. Par contre, celle des libéraux m'étonne. D'une certaine façon, leur approche opportuniste, je dois bien le dire, se base sur une question importante: l'Afghanistan. La vision que nous avons de la place dans le monde du Canada — et évidemment, pour nous, d'un Québec souverain —, l'approche qui sera celle du Québec, mais qui devrait aussi être celle du Canada, doit correspondre à l'ensemble des questions dont j'ai parlé tout à l'heure, soit le développement, la sécurité, l'avancement de la démocratie et la prospérité pour des peuples qui en ont bien besoin.

Je me serais attendu à ce que les libéraux maintiennent les paramètres dans lesquels le débat doit se tenir, c'est-à-dire ces questions. Pour éviter des élections, en évoquant des arguments totalement factices, on a préféré éviter ce débat. Les allocutions prononcées hier en ont été de bons exemples, en particulier celle du chef de l'opposition, mais aussi celles d'un certain nombre de députés du gouvernement ainsi que du Parti libéral.

À titre d'exemple, la motion elle-même est truffée d'imprécisions et de sous-entendus. En fait, on joue avec la vérité, comme on le faisait déjà dans la première motion déposée par le gouvernement conservateur. Or, on le fait encore plus dans la deuxième motion, déposée à la fin de la semaine dernière et qu'on débat présentement.

Je donne un exemple:

[...] la Chambre reconnaît qu'en mai 2006, le Parlement a appuyé la prolongation du déploiement, pour une période de deux ans, par le gouvernement du Canada en Afghanistan d'un personnel diplomatique, d'aide au développement, policier et militaire ainsi que l'affectation de fonds et de matériel à ce déploiement [...]

Tout d'abord, cette formulation accorde beaucoup trop d'importance à la diplomatie et à l'aide au développement, car on sait qu'essentiellement, jusqu'à présent, la mission a été à caractère militaire.

Plus grave encore, on oublie de mentionner une chose. On laisse entendre qu'il y avait à ce moment-là unanimité ou presque en cette Chambre et qu'aujourd'hui, naturellement, la prolongation adoptée en mai 2006 devrait se traduire par une nouvelle prolongation de février 2009 à février 2011.

• (1155)

Ici, la formulation est trompeuse. On oublie de rappeler que lors du vote à la Chambre, le 17 mai 2006, sur une motion du gouvernement en faveur de la prolongation de la mission jusqu'en février 2009, il n'y avait qu'un écart de quatre voix. À ce moment-là, il y avait eu 149 voix en faveur de la motion et 145 voix contre, soit quatre voix de différence.

Très majoritairement, les Québécois et les Québécoises sont en faveur de la fin de la mission militaire en février 2009. Cela se confirme sondage après sondage. Cela augmente même d'une fois à l'autre. Quand je fais le tour du Québec, j'aime à dire à l'ensemble des Québécois et des Québécoises que s'ils avaient voté pour cinq députés de plus du Bloc québécois, ou même trois, cette prolongation n'aurait pas été adoptée par cette Chambre. Le message est bien compris pour la prochaine élection qui viendra, on le souhaite, le plus rapidement possible.

Donc, ce n'est pas vrai que le 17 mai 2006, la Chambre a très majoritairement voté en faveur de la prolongation de la mission. La motion n'a été adoptée que par cinq voix de majorité.

Ce qui était vrai en 2006 l'est encore plus maintenant, au début 2008. On n'a aucune raison supplémentaire. Au contraire, on a davantage de raisons qu'en mai 2006 d'être en désaccord avec la prolongation de la mission.

On nous a dit que le vote se tiendra au mois de mars. J'ai beaucoup de mal à comprendre que plusieurs libéraux qui, en 2006, s'étaient prononcés contre la prolongation de la mission jusqu'en février 2009, vont se lever maintenant et voter en faveur d'une prolongation de la mission jusqu'en 2011. Le premier ministre nous a dit que les retraits de troupes commenceraient en juin ou juillet, mais se termineraient en décembre 2011. Alors, si en 2006, en cette Chambre, nous étions divisés sur cette question, il est très difficile de comprendre que, aujourd'hui, du côté des libéraux, on trouve un unanimité qui n'existait pas en 2006, à moins que ce ne soit de l'opportunisme politique.

Je concède aux conservateurs une certaine cohérence dans leurs positions, même si je ne suis pas d'accord avec eux. Toutefois, pour ce qui est des libéraux, c'est totalement incompréhensible. Cela démontrera aux Québécois et aux Québécoises qu'au Québec, il n'y a qu'un choix pour les gens en faveur d'une approche humaniste, d'une approche de coopération qui met l'accent sur la diplomatie et le développement. On souhaite laisser de côté les aspects militaires pour, bien sûr, assurer la sécurité, mais pas pour avoir essentiellement une mission à caractère militaire. Il n'y aura qu'une seule voix pour les représenter en cette Chambre puisque le Parti conservateur et les libéraux sont dans le même bateau à cet égard. Cette seule voix sera celle du Bloc québécois. Cela est déjà compris par une bonne partie de la population et de la nation québécoise.

Je veux rajouter un dernier élément concernant cet aspect. Le 19 février 2007, les libéraux ont déposé une motion demandant au gouvernement la fin de la mission en février 2009, soit la date à laquelle nous nous étions engagés auprès de la communauté internationale. Le Bloc québécois a toujours voulu que le Canada respecte ses engagements face à la communauté internationale. En effet, quand le Québec sera souverain et qu'il prendra des engagements auprès de la communauté internationale, nous voudrions qu'il les respecte jusqu'à ce qu'ils soient finalisés. Donc, nous avons appliqué le même principe concernant la décision prise démocratiquement, avec cinq voix de différence, je le répète.

Le Bloc québécois a voulu respecter cette décision. À ce moment-là, je rappelle que c'est le NPD qui a sauvé la mission conservatrice en Afghanistan. Il nous met aujourd'hui dans cette situation. À l'époque, les libéraux étaient cohérents avec leur propre vision concernant l'Afghanistan et avaient proposé à la Chambre de statuer de façon définitive pour un retrait au plan militaire de la zone de Kandahar en février 2009. Or, le NPD a aidé les conservateurs à prolonger la mission, non pas jusqu'en 2009, mais jusqu'en 2011. C'est pour cela que leur amendement est aussi irresponsable que leur position l'est depuis le début. Eux aussi font preuve d'opportunisme au plan politique. Cela mérite d'être dénoncé et doublement dénoncé. En effet, quand on approfondit la position du NPD, ce n'est pas le retrait immédiat qu'il réclame, comme il n'arrête pas de le dire. Quand on les pousse dans leurs derniers retranchements, on apprend que c'est le retrait immédiat avec pleine sécurité.

Qu'est-ce que cela veut dire, la pleine sécurité? Cela veut dire qu'un partenaire ou des partenaires de l'OTAN doivent prendre notre place dans la province de Kandahar. C'est pourquoi nous souhaitons que, rapidement, le vote ait lieu concernant cette motion. Nous souhaitons qu'elle soit défaite et que nos alliés de l'OTAN soient informés qu'ils doivent remplacer les troupes canadiennes en février 2009.

Initiatives ministérielles

● (1200)

M. Luc Harvey (Louis-Hébert, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt les commentaires de mon collègue du Bloc québécois. Il parle de formulation trompeuse. Je crois que c'est bien plus une pratique des représentants du Bloc québécois, compte tenu de toutes les histoires qu'ils peuvent raconter. D'ailleurs, à la radio, on nous apprenait que, selon une candidate du Bloc québécois, il y avait eu autant de décès pendant la période afghane que pendant la Seconde Guerre mondiale. C'est pour dire à quel point les formulations trompeuses dépendent du point de vue.

J'aimerais savoir jusqu'à quel point mon collègue du Bloc québécois a lu le rapport Manley. Car ce rapport est vraiment une étude faite avec justesse. Je voudrais également donner la chance à mon collègue du Bloc québécois de répondre à une question, même si j'ai de grands doutes qu'il réussisse à y répondre.

Par le passé, le Canada est allé aider les Rwandais. Aujourd'hui, un bilan fait état de 800 000 Rwandais décédés en attendant l'aide des Nations Unies. Mon collègue juge-t-il que les Rwandais auraient mérité une meilleure aide? En quoi cela est-il différent de ce que nous faisons actuellement en Afghanistan pour protéger les populations qui y sont présentes?

● (1205)

M. Pierre Paquette: Monsieur le Président, il y a tellement de faussetés dans la question qui a été posée que je vais m'en tenir au rapport Manley. Évidemment, je connais mon confrère du Parti conservateur, et il est un peu à l'image de la motion. Comme je le mentionnais, c'est tronquée et truffée de sous-entendus et d'informations données de façon biaisée.

Je veux lui parler du rapport Manley. Lorsque M. Manley a été nommé, il était très clair dans notre tête que cette opération avait également une visée politique, soit de nommer un ex-ministre, en particulier le ministre des Affaires étrangères du gouvernement précédent, à la tête d'une telle commission. Or, à la lecture du rapport Manley, c'est intéressant de remarquer que 75 à 80 p. 100 du rapport est une critique en règle de l'approche militariste conservatrice dans le dossier de l'Afghanistan, et à la fin, contre toute attente — à mon sens, répondant à une commande politique —, on réunit une série de conditions cousues de fil blanc pour permettre au premier ministre et au gouvernement d'avoir la possibilité de prolonger la mission de février 2009 à 2011, et l'on tend un piège aux libéraux, dans lequel ils sont tombés.

Je me permets de lire juste une partie du rapport Manley, à la page 32:

Il est essentiel de corriger les déséquilibres, au chapitre du financement et du personnel, entre l'imposante mission militaire canadienne en Afghanistan et la mission civile nettement plus modeste qui oeuvre à la reconstruction, au développement et à la gouvernance.

C'est donc ce que le Bloc québécois a demandé depuis le début, c'est ce qu'on continue à demander: un rééquilibrage de la mission où le développement aura le dessus sur le militaire.

M. Steven Blaney (Lévis—Bellechasse, PCC): Monsieur le Président, bien sûr que pour gagner le coeur et l'âme des Afghans, c'est important d'avoir du développement, de la diplomatie. Même un ex-collègue du député de Joliette, Jean-Pierre Charbonneau, dit clairement que la sécurité est nécessaire pour que les enfants puissent aller à l'école et pour qu'on puisse construire des systèmes de traitement d'eau potable. Si les 3 D sont nécessaires en Afghanistan, on est à même de bien voir les 3 I du Bloc québécois: incohérence, irresponsabilité et improvisation.

J'aimerais que le collègue de Joliette explique les commentaires de certains de ses collègues députés qui font des pirouettes, des volte-face et qui font preuve d'opportunisme politique. C'est bien ma question: pourquoi le Bloc québécois fait-il de l'opportunisme politique? Leur chef déclarait en juin 2004: « Soyons ici parfaitement clairs [...] Il faut sans relâche traquer et juger les responsables de ces actes de barbarie. » Pourquoi si c'était bon en 2004, ce ne l'est plus en 2008?

En 2006, le député de Saint-Jean disait: « Tout cela nous fait dire que l'on est sur la bonne voie et qu'il faudra faire plus pour y arriver. Il faudra probablement rester assez longtemps dans ce pays. »

Je pourrais continuer comme cela, parce qu'il y a beaucoup de citations. Même qu'en cette Chambre, en 2007, un député disait qu'un Québec souverain aurait participé à l'intervention internationale en Afghanistan. Où s'en va le Bloc avec la mission en Afghanistan, si...

Le président suppléant (M. Andrew Scheer): Il reste seulement 30 secondes à l'honorable député de Joliette.

M. Pierre Paquette: Monsieur le Président, l'ignorance du député concernant les positions du Bloc ne m'étonne pas; c'est nous qui avons maintenu la cohérence depuis le début. Nous sommes favorables à une participation à la mission en Afghanistan, mais pas à la participation que les conservateurs nous imposent et que les libéraux acceptent comme des petits moutons, et que le NPD cautionne par sa position irresponsable.

Pour notre part, nous souhaitons respecter nos engagements jusqu'en février 2009, mais après, nous poursuivrons la mission en Afghanistan sous d'autres formes. Il n'a jamais été question de sortir de l'Afghanistan. Ce sont des mensonges et de la fausse information. C'est exactement ce que je vous mentionnais, monsieur le Président: ce gouvernement biaise les informations pour une approche militariste condamnable.

M. Robert Bouchard (Chicoutimi—Le Fjord, BQ): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de prendre part à ce débat sur cette motion qui porte sur la mission canadienne en Afghanistan, d'autant plus que plusieurs militaires de la 3^e escadre de Bagotville, dans mon comté de Chicoutimi—Le Fjord, participent activement aux efforts de dette mission.

Le Bloc québécois ne peut appuyer une telle motion. Celle-ci ne change rien à la position du Bloc. Nous avons clairement dit que nous étions prêts à aller en élections sur cette question si telle est la volonté du gouvernement conservateur. Notre position est claire. Le gouvernement du Canada ne doit pas prolonger le mandat de la présente mission qui prendra fin en février 2009. Le Canada a fait sa part et c'est au tour d'autres pays membres de l'OTAN à prendre le relais. Les Québécois souhaitent que le Canada mette fin à la présente mission en février 2009, comme prévu.

En voulant prolonger la mission jusqu'en 2011, les conservateurs et les libéraux démontrent qu'ils sont déconnectés des valeurs du Québec. Les populations du Canada et du Québec sont largement divisées sur la question de la présence militaire en Afghanistan. La nation québécoise a ses valeurs et des intérêts qui lui sont propres et uniques. Chaque fois que le Bloc québécois doit prendre une position, nous tentons d'imaginer ce que ferait un gouvernement d'un Québec souverain. C'est pourquoi le débat d'aujourd'hui est très important.

Un rééquilibrage de la mission en Afghanistan est nécessaire. C'est pour cette raison que, depuis longtemps, le Bloc québécois demande que l'on informe les pays membres de l'OTAN du retrait des troupes en février 2009. D'ici là, l'objectif de fond de la coalition internationale et de l'OTAN doit être de reconstruire l'économie, la démocratie et faire de l'Afghanistan un État viable. Pour y arriver, le Canada doit jouer un rôle de leader dans la distribution de l'aide humanitaire et dans la reconstruction de ce pays. Il importe donc d'établir clairement, non seulement aux membres de la coalition des pays de l'OTAN mais aussi aux populations québécoise et canadienne, que l'armée canadienne en Afghanistan procédera à un rééquilibrage de son rôle sur le terrain.

Le Bloc québécois a appuyé l'envoi des troupes en Afghanistan à l'intérieur du cadre de l'OTAN. L'opération qui engageait le Canada s'apparentait à une mission de paix visant à stabiliser la région de Kaboul et des alentours. Pourquoi, encore aujourd'hui, les populations du Canada et du Québec sont-elles si partagées quant à la présence des forces armées canadiennes en Afghanistan? Le Bloc québécois croit que le Canada doit acheminer autant que possible son aide au développement par l'entremise des organisations multilatérales, en particulier par l'entremise des agences de l'ONU, ce qui éliminerait nombre de chevauchements et d'efforts contradictoires.

Il faut donc donner aux Québécois et aux Canadiens une assurance que le gouvernement veut agir pour servir les intérêts de la population afghane, viser un développement durable et assurer, aux populations locales, le respect et la protection des droits fondamentaux de la personne.

La réussite de la reconstruction de l'Afghanistan ne peut pas être atteinte seulement par l'utilisation des armes ou par l'action militaire. Jusqu'à présent, le Canada a fait un effort substantiel dans des zones dangereuses de l'Afghanistan. Maintenant, on doit investir davantage dans la diplomatie.

Le Bloc suggère que le Canada soit l'instigateur d'une conférence internationale sur l'Afghanistan. Cette conférence permettrait de faire le point sur la reconstruction et sur l'aide au développement qui est fournie par la communauté internationale en Afghanistan.

Le Bloc québécois parle de rééquilibrer la mission depuis plusieurs mois. Si nous continuons sur la voie actuelle, on risque de perdre encore beaucoup de vies.

• (1210)

Nous avons malheureusement perdu trop de vies humaines dans cette mission.

Il y a quelque temps, j'ai été témoin du drame humain d'une famille et de ses proches: le décès d'un militaire dans cette mission. J'ai assisté au service funéraire du caporal Renaud, un fils de ma région, du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il était âgé de 26 ans et sa conjointe était enceinte lors des événements. Cet enfant ne connaîtra jamais son père. J'ai vu des parents et des grands-parents affligés d'une grande peine à la suite du décès de ce soldat. Il faut mettre fin à cette mission en février 2009 pour arrêter de tels drames humains dans les communautés et les familles.

L'orientation de combat que nous avons prise dans cette mission est excessivement coûteuse en vies humaines. Il est donc urgent de rectifier l'orientation de la mission dans trois domaines. Je profite de l'occasion pour répéter les principaux points que j'ai soulevés ici, en cette Chambre, en avril dernier, lors du débat sur le rôle du Canada en Afghanistan.

Initiatives ministérielles

Premièrement, il faut augmenter et mieux coordonner l'aide à la reconstruction.

Deuxièmement, il faut modifier la nature du développement militaire.

Troisièmement, il faut changer radicalement l'approche face au problème de l'opium.

Le développement social en Afghanistan est catastrophique. Ce pays arrive au 173^e rang parmi les 178 pays figurant au classement de l'indicateur du développement humain en 2004.

Les Canadiens et les Québécois ont le droit de connaître les enjeux et les impacts qu'implique une participation active des forces armées, et d'exiger que les opérations canadiennes seront davantage axées sur le développement humain, social et sur le maintien de la paix le plus rapidement possible.

La motion conservatrice fixe l'échéancier de la mission canadienne à Kandahar à 2011. Or le Canada est à Kandahar depuis 2006. Nous jugeons qu'en février 2009, à l'échéance de la présente mission, le Canada aura fait sa part.

Tout ce qui importe, c'est de redéfinir le mandat des militaires en Afghanistan avant de se retirer en 2009. Les Québécois et les Canadiens ont envoyé des troupes en Afghanistan et ont fait leur part.

Le régime taliban est tombé depuis longtemps. Cependant, il est autrement plus exigeant de gagner la paix et de reconstruire un État afghan viable. Pourtant, c'est ce qui devrait être l'objectif de fond de la coalition internationale et des Nations-Unies: la reconstruction de l'économie, la démocratie d'un état viable en Afghanistan pour permettre aux Afghans de diriger eux-mêmes leur pays et leur développement.

C'est pourquoi le gouvernement doit établir des échéanciers précis pour rééquilibrer cette mission d'ici à février 2009 et s'assurer que les militaires ont les ressources nécessaires pour accomplir le travail de reconstruction et de sécurité sur le terrain.

En terminant, même si nous voulons que le Canada se retire de Kandahar au terme de cette mission, nous ne considérons pas que la mission de l'OTAN dans son ensemble se termine par un échec. C'est pour cette raison que nous avons toujours voulu qu'il y ait une solution de rechange au sein de l'OTAN, pour que l'un ou l'autre des pays vienne remplacer le contingent canadien à Kandahar. Le gouvernement fédéral doit dès maintenant avertir les pays membres de l'OTAN de la fin de la mission en février 2009.

• (1215)

[Traduction]

M. Mark Warawa (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté très attentivement le député du Bloc, qui a dit que le Canada avait fait sa juste part en Afghanistan. Nous avons fait plus que notre part, mais le travail n'est pas terminé.

Le Bloc tente de faire un enjeu politique de cette question. Or, ce n'est pas un enjeu politique, mais bien un enjeu humanitaire. Le député a dit qu'il voulait que les droits de la personne soient protégés, mais il veut aussi que le Canada se retire en 2009. J'ai une question à lui poser. Qu'arrivera-t-il aux femmes qui lancent de nouvelles entreprises et aux fillettes qui fréquentent maintenant l'école? Notre collègue de Prince George—Peace River a raconté que, tout récemment, deux fillettes avaient été tuées. Quel crime avaient-elles commis? Elles fréquentaient l'école.

Initiatives ministérielles

Si le plan du Bloc consiste à se retirer en 2009 et à abandonner ces gens, que va-t-il arriver à ces femmes? Que va-t-il arriver à ces fillettes? Lorsque le président Karzaï est venu ici au Parlement, il nous a raconté ce qui se passait, à savoir que les talibans décapitaient les grands-mères et tuaient les femmes et les fillettes.

Si l'on parle des droits de la personne, le député peut-il nous dire ce qui va arriver à ces personnes en Afghanistan, si nous nous retirons et que nous les abandonnons? Quel est, selon lui, le sort qui leur est réservé? Parlons-en des droits de la personne.

Il ne s'agit pas d'un enjeu politique, mais bien humanitaire. Le Canada fait ce qui s'impose. Pourquoi le Bloc veut-il abandonner ces gens?

• (1220)

[Français]

M. Robert Bouchard: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Je le répète, le Canada a fait sa part. Nous sommes dans cette mission de combat depuis 2006. Kandahar est l'endroit où cela chauffe le plus et où se trouve le véritable combat. Nous devons avertir la communauté internationale et les pays de l'OTAN que notre mission prendra fin en février 2009 pour être remplacé par un autre pays. Cette mission de combat est en quelque sorte remplie. Elle doit se terminer en février 2009 pour aller vers une autre mission, soit une présence plus humaine qui vise davantage la reconstruction de la l'Afghanistan.

M. Luc Harvey (Louis-Hébert, PCC): Monsieur le Président, si je posais la question ici à la Chambre pour savoir qui est en faveur de la guerre, je crois que personne ne leverait la main. Je crois que personne est pour la guerre. Tout à l'heure, notre collègue du Bloc québécois parlait d'une formulation trompeuse. Notre collègue de Chicoutimi—Le Fjord en est le champion parce qu'il ne s'agit pas d'une mission de combat.

La question que je lui poserai est bien simple, mais, encore une fois, je ne crois pas qu'il sera en mesure d'y répondre. Je lui donnerai le choix entre deux questions. Combien de Canadiens sont-ils morts dans les missions de combat en Afghanistan dans la dernière année? Là, je ne veux pas parler des accidents d'autos et des bombes piégées? Deuxièmement, au Rwanda, les 800 000 personnes qui sont mortes auraient-elles mérité d'avoir de l'aide supplémentaire? Oui ou non, c'est simple.

M. Robert Bouchard: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

D'abord, on peut reconnaître qu'il y a plusieurs volets dans cette question, mais je reprendrai son premier énoncé. Oui, nous sommes dans une mission de combat et de guerre lorsqu'on est à Kandahar. D'ailleurs, c'est le général Hillier qui a dit que tant que nous serons à Kandahar, l'armée canadienne sera dans une mission de combat. Tant que nous serons à Kandahar, l'armée canadienne est donc dans une mission de combat.

[Traduction]

M. Laurie Hawn (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, je veux revenir sur une remarque faite par le député. Celui-ci a dit que, en 2004, l'Afghanistan se classait au 173^e rang sur 178 pays, pour ce qui est de l'indice du développement humain. Le député a-t-il tenu compte des progrès qui ont été accomplis depuis quatre ans et dont on a pourtant beaucoup parlé?

Le Bloc ne tient jamais compte de ces progrès, tout comme le NPd d'ailleurs. À les entendre, on croirait que le ciel est en train de

nous tomber sur la tête. Le député a-t-il complètement ignoré tous les progrès accomplis depuis quatre ans?

[Français]

M. Robert Bouchard: Monsieur le Président, je remercie mon collègue avec qui j'ai le plaisir de siéger au Comité permanent de la défense nationale.

On a reçu de façon périodique de l'information concernant cette mission en Afghanistan. On peut dire qu'il y a deux discours. D'un côté, il y a le discours des représentants de l'armée qui nous disent qu'ils construisent des écoles, des hôpitaux et des routes et qu'il y a du progrès. D'un autre côté, les organismes humanitaires nous disent qu'il n'y a pas de progrès et que le peuple afghan est véritablement dans la misère.

• (1225)

[Traduction]

M. Wajid Khan (Mississauga—Streetsville, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Lethbridge.

Pour commencer, j'aimerais rappeler que le rôle du Canada en Afghanistan procède d'un effort bipartite entre les premiers ministres et les Parlements. Fidèles à notre engagement envers la population afghane, nous nous efforçons de l'aider à apporter des changements dans un pays où, pendant plusieurs générations, à cause de la guerre et de l'oppression, l'espoir était quasiment inexistant.

La motion dont est saisie la Chambre parle de l'avenir et non du passé. Nous demandons au Parlement de regarder en avant avec nous et d'aider à nouveau le peuple afghan. Il y a encore du travail à faire en Afghanistan et je suis sûr que nous pouvons relever ce défi.

Je félicite le premier ministre de son appui indéfectible envers nos soldats et je salue sa décision de doubler l'aide au développement en Afghanistan. Le Canada a fait montre de leadership en déployant des soldats, des ressources, des efforts politiques et des efforts de développement pour aider le gouvernement de l'Afghanistan à assurer un avenir meilleur à ses citoyens.

Comme pays du G8, le Canada consolide sa position dans le monde. Les grands pays doivent assumer de grandes responsabilités sur la scène internationale. Nous ne pouvons nous permettre d'adopter une attitude isolationniste. Nous ne devrions pas nous dire que l'Afghanistan ne représente qu'un problème dans une région lointaine, surtout en cette ère de mondialisation. Un tel manque de vision compromettrait notre propre sécurité nationale.

Durant le débat, il faut tenir compte de ce que les Afghans veulent. Monsieur le Président, ils veulent exactement ce que tout le monde veut, vous, moi et tous les Canadiens. Ils souhaitent une société démocratique fondée sur la primauté du droit et où règne la paix. Ils veulent se sortir de la pauvreté abjecte qui constitue leur lot depuis beaucoup trop de générations. Ils veulent des emplois et une éducation, la paix et la stabilité. Ils veulent avoir espoir en l'avenir.

Pour atteindre ces buts, deux choses sont nécessaires: la sécurité et le développement. Ces deux éléments vont ensemble. Sans la sécurité que garantissent les forces internationales, le développement est quasiment impossible. L'objectif déclaré de la mission est de procurer un environnement sûr et stable pour que ces améliorations et ces importants travaux de développement puissent avoir lieu.

Initiatives ministérielles

Nous sommes présents en Afghanistan pour établir un espace sûr où les organismes civils et les spécialistes du développement peuvent fonctionner sans danger. Comme le général MacKenzie l'a souligné lors d'une récente réunion du Comité des affaires étrangères:

La mission de la FIAS consiste à étendre les zones contrôlées jusqu'à ce qu'elles se chevauchent et à assurer la sécurité de la population locale jusqu'à ce qu'elle puisse faire confiance aux membres de la Force. C'est la population locale qui va vaincre l'insurrection, pas nous. Elle le fera en cessant de l'appuyer et en ayant la conviction que nous ne la trahirons pas en pliant bagages avant la fin de notre mandat.

L'objectif des insurgés n'est pas de s'emparer d'un territoire et de défaire les forces de l'OTAN. Leur objectif, c'est de durer plus longtemps que les forces internationales et de s'assurer que nous partons le plus tôt possible. Les insurgés gagnent en ne perdant pas. Leur objectif, c'est de durer plus longtemps que nous. Notre objectif, c'est de donner au peuple afghan leurs propres ressources pour qu'il dure plus longtemps que les talibans.

Je crois qu'il est important de souligner que les Forces armées canadiennes s'acquittent de leurs tâches de manière exemplaire. Leur dévouement envers la mission et les sacrifices extrêmes qu'elles doivent consentir sont une leçon d'humilité pour nous.

Nos soldats comptent parmi les mieux entraînés et les plus professionnels dans le monde. Ils ont acquis de nouvelles compétences dans la lutte contre les insurgés. Ils ont créé des rapports avec la population locale en établissant des voies de communication et en gagnant sa confiance. Leur expérience prend une valeur inestimable pour la mission.

La sécurité doit être établie et maintenue avant que nous puissions apporter une aide, reconstruire et développer. Comme je le disais, la sécurité et le développement vont de pair. Le peuple afghan a besoin de la communauté internationale pour l'aider à reconstruire sa vie et son pays après des décennies de guerre, d'oppression et d'insurrection.

● (1230)

Notre objectif à long terme, c'est d'aider à construire une société stable, démocratique et auto-suffisante. Nous aidons les Afghans à s'aider eux-mêmes et nous voyons des résultats encourageants.

Nous avons apporté une aide alimentaire à neuf millions de personnes et à plus de 400 000 habitants de Kandahar. Nous avons inauguré 1 200 puits pour fournir de l'eau potable. Nous avons procuré des emplois, de l'éducation et des possibilités d'emploi. Nous aidons à instaurer une gouvernance démocratique et la primauté du droit. Nous soutenons les droits de la personne et l'égalité des sexes. Il se fait beaucoup de choses positives et je les ai vues de mes propres yeux.

Le Canada apporte une importante contribution dans les efforts visant à déminer le pays et à détruire les obus non explosés. Le Canada est le pays qui y fait le plus d'opérations de déminage. Il y a plus de mines terrestres et d'engins non éclatés en Afghanistan que dans toute autre région du monde. Des milliers d'Afghans ont été tués et des milliers d'autres ont été blessés.

Quand j'étais en Afghanistan l'an dernier, j'ai vu la dévastation causée par les mines terrestres. Quand de jeunes enfants qui jouent dehors aperçoivent un objet métallique par terre, ils le ramassent, mais ce n'est pas pour jouer, c'est pour le vendre dans une boutique où on leur donnera de l'argent en échange du métal et ainsi ils pourront manger, parce qu'il y a une pauvreté abjecte. Il arrive parfois que ce soit une munition explosive non explosée qui leur éclate dans les mains et on voit alors pas seulement un, mais plusieurs enfants se faire tuer ou estropier. C'est un effort important

que déploie le Canada. Nous devrions en être fiers et le poursuivre. Oui, en Afghanistan, j'ai vu la dévastation et cela m'a profondément troublé.

Le déminage libère aussi plus de terres pour l'agriculture, permet la construction de logements et rend sécuritaires des endroits où les gens peuvent vivre et leurs enfants jouer sans être exposés au danger. Nos efforts donnent des résultats, car plus d'un demi-million de mines avaient été détruites à la fin de 2007. Le nombre des victimes a chuté de 55 p. 100 par rapport à ce qu'il était il y a cinq ans. Tous ces projets de reconstruction et de développement sont possibles grâce à la sécurité qu'assure la mission de l'OTAN.

Le débat qui se tient aujourd'hui au Canada et dans d'autres pays membres de l'OTAN fait nécessairement partie d'un processus démocratique. À un moment donné, il nous faut énoncer une position. La confusion qui entoure la mission, sa raison d'être, son mode d'application et sa durée sont tous des éléments qui peuvent servir aux insurgés. Ils interprètent tout cela comme un manque de solidarité et un vacillement de l'engagement, et cela leur donne confiance. Il faut y mettre un terme.

C'est pourquoi nous avons déclaré sans ambages que le Canada restera et s'acquittera de ses responsabilités. Nous ne pouvons pas abandonner à leur sort l'Afghanistan et ses habitants. Notre engagement est important en raison, comme John Manley l'a écrit: «des enjeux qu'il représente : la sécurité du Canada et du reste du monde, notre réputation sur la scène internationale et la possibilité de contribuer au mieux-être de l'un des peuples les plus pauvres et les plus vulnérables de la planète.»

M. Manley a recommandé dans son rapport que notre rôle soit axé sur le développement et de plus en plus sur la formation des forces de sécurité nationale de l'Afghanistan, de sorte qu'à mesure qu'augmenteraient leurs capacités, notre rôle serait beaucoup moins important au chapitre des combats.

La motion proposée par notre gouvernement décrit clairement la position du Canada à nos alliés de l'OTAN, à nos partenaires en Afghanistan et à nos troupes sur le terrain. Notre engagement durera jusqu'en 2011 et je suis confiant que beaucoup sera fait d'ici trois ans pour améliorer le sort de la population afghane.

J'invite tous les députés, peu importe leur allégeance, à se prononcer en faveur de la motion. Mettons de côté les sentiments personnels et les opinions politiques, car nous avons ici une occasion unique pour tous les Canadiens de conforter notre but et d'apporter notre soutien à nos troupes, à nos alliés et à la population afghane. Nous ne pouvons pas nous permettre de rater cette occasion. Nous devons parler d'une seule voix, appuyer nos troupes, soutenir notre mission et approuver cette motion.

● (1235)

[Français]

M. Marc Lemay (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, j'ai écouté avec attention mon collègue, or je constate un problème. En fait, la majorité, sinon la totalité des députés de cette Chambre sont d'accord pour que la mission se poursuive en Afghanistan, à l'exception du NPD qui croit que nos troupes devraient en sortir immédiatement. Tous les autres députés pensent que la mission doit se poursuivre, à la nuance près que le Bloc québécois estime qu'à partir de février 2009, elle doit se transformer en mission d'aide et de reconstruction.

Initiatives ministérielles

M. Michael Barry a écrit un livre extrêmement intéressant intitulé *Le royaume de l'insolence: l'Afghanistan, 1504-2001*. Pendant 500 ans, l'Afghanistan ne s'est pas assagi. C'est une communauté, un pays composé de tribus qui se battent entre elles depuis des centaines d'années.

Comment le député peut-il nous assurer qu'en 2011, la job sera finie, pour reprendre l'expression que les conservateurs aiment bien, que la mission sera complétée, que le travail sera fait? Comment peut-il nous donner cette assurance?

[Traduction]

M. Wajid Khan: Monsieur le Président, je suis vraiment déçu. Je ne sais même pas si le député a écouté ce que j'ai dit. J'ai dit que nous devrions nous tourner vers l'avenir plutôt que de revenir en 1504. J'ai dit que j'avais vu de mes propres yeux le développement prendre place.

Je tiens à demander aux députés s'ils ont déjà pensé qu'une société américaine, une société canadienne et une société indienne investiraient 1,8 milliard de dollars pour exploiter une mine de cuivre? C'est ce qu'on appelle le progrès.

Nous devrions chercher à en apprendre davantage au sujet des transnationaux, des jihadistes et des talibans. Je suis déçu de voir que nos jugements sur les efforts de développement en Afghanistan sont parfois fondés sur une connaissance superficielle, voire sur l'ignorance. Nous sommes en Afghanistan. Nous développons ce pays.

Je viens de là. Je proposerais que nous nous retirions si toutes choses étaient égales, mais voilà, toutes choses ne sont pas égales. Je viens de là. Je le sais. Je connais les moindres coins et recoins de ce pays et de cette région. J'invite les députés à se renseigner et à appuyer la motion.

Mme Dawn Black (New Westminster—Coquitlam, NPD): Monsieur le Président, j'ai suivi le débat à la Chambre aujourd'hui avec un vif intérêt.

Je trouve quelque peu alarmant d'entendre des députés d'autres partis politiques tenter de définir la position du Nouveau Parti démocratique. Ils ont tort. Les députés bloquistes ont tort de dire que nous abandonnerions l'Afghanistan. Nous n'avons jamais défendu une telle position.

Toutefois, pour revenir aux observations du député de Streetsville, je dirai que j'ai écouté une entrevue fort intéressante de Sarah Chayes cette semaine. Elle vit à Kandahar depuis la chute des talibans et elle nous a rendu visite lorsque le Comité de la défense s'est rendu en Afghanistan. Elle nous a dit ce qu'elle pensait de la situation des cinq ou six dernières années dans la province de Kandahar.

Lors de cette entrevue, elle a dit que, malheureusement, la population du Sud de l'Afghanistan et de Kandahar se faisait escroquer par son propre gouvernement le jour, du fait que la corruption règne en maître, puis par les talibans la nuit.

J'ai une question à poser au député. Pourquoi a-t-il voté contre le prolongement de la mission lorsque le parti politique dont il était membre à l'époque a soulevé la question? Pourquoi a-t-il voté contre le prolongement de la mission?

M. Wajid Khan: Monsieur le Président, j'ai voté contre le prolongement de la mission à ce moment-là, mais ce n'était pas parce que j'étais contre la mission en elle-même. Je voulais qu'on tienne un débat éclairé et que les gens soient bien informés. Ce gouvernement, avec le temps, est devenu plus ouvert et transparent et a informé les Canadiens et la Chambre. C'est pourquoi nous tenons maintenant ce débat éclairé, ce qui n'était pas arrivé en quatre ans.

Ce gouvernement est arrivé au pouvoir quatre ans après notre engagement en Afghanistan, nous devons donc nous rendre compte des bienfaits qu'a apportés ce gouvernement. J'appuie sans réserve la mission. Nous sommes en train d'en discuter, mais je voudrais également presser mes collègues d'arrêter un moment, d'abandonner les légendes urbaines entendues dans certains milieux et de regarder la réalité sur le terrain. Nul ne dit que c'est un endroit parfait. Nul ne dit que nous ne serons satisfaits que si nous parvenons à une réussite totale en matière de développement, mais le fait est que nous faisons des progrès.

● (1240)

M. Rick Casson (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, je suis honoré de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui au sujet du débat sur la mission du Canada en Afghanistan. Je le fais sans hésiter, à l'appui de notre rôle dans le cadre de cette mission multilatérale sanctionnée par l'ONU et dirigée par l'OTAN.

Je tiens également à témoigner toute ma reconnaissance et mon respect à nos compatriotes canadiens qui travaillent et combattent en notre nom en Afghanistan. À titre de président du Comité permanent de la défense nationale, j'ai eu l'honneur de me rendre en Afghanistan et de constater de visu leur travail et de rencontrer les fils et les filles du Canada qui, loin de leurs foyers, sont à l'oeuvre en notre nom et en celui du Canada. Abstraction faite du rang et de l'uniforme, ces gens sont des pères, des mères, des fils et des filles. Ce sont nos voisins, nos amis, nos compatriotes.

C'est un devoir solennel que nous accomplissons aujourd'hui à la Chambre en débattant un engagement pris par le Canada à l'égard du peuple de l'Afghanistan aussi bien que de nos alliés. Cet engagement est consigné dans le Pacte pour l'Afghanistan, un accord international qui encadre la coopération entre le gouvernement afghan et la communauté internationale. Ce pacte, auquel se sont engagés plus de 60 pays et organisations au début de 2006, énonce des objectifs dans les domaines prioritaires que sont la sécurité, la gouvernance et le développement socio-économique.

La mission du Canada comporte plusieurs facettes et nous continuons à nous adapter à une situation en évolution en évaluant et en rééquilibrant nos efforts, en cherchant à garantir la sécurité pour bien asseoir le développement et la gouvernance. Nos soldats continuent d'assurer la sécurité de la population afghane. Nos travailleurs humanitaires fournissent aux gens des moyens de survivre, de se développer et de devenir prospères. Nos diplomates accompagnent une démocratie qui est encore dans ses balbutiements. Tous ensemble, ces Canadiens sont à bâtir un Afghanistan meilleur et prometteur.

Alors que nos concitoyens poursuivent leur travail en Afghanistan, nous entreprenons nous aussi notre partie de la mission en envisageant l'avenir. Puisque nous sommes les dirigeants élus du Canada, nous avons le devoir solennel de décider de l'avenir de la mission du Canada en Afghanistan.

Nos soldats, nos diplomates et nos travailleurs humanitaires suivent le débat en cours. Le gouvernement et la population de l'Afghanistan sont dans l'expectative. Les 37 pays qui sont nos alliés en Afghanistan observent nos délibérations, tout comme nos ennemis, soyons-en certains.

Si tous ces observateurs sont si intéressés, c'est parce que le rôle que joue activement le Canada pour assurer la paix et la prospérité en Afghanistan est critique et important. Nous sommes devant des défis complexes et divers, mais les progrès ont été réels au cours des quelques dernières années et ils sont annonciateurs d'un avenir meilleur. Nos efforts, combinés à ceux d'autres donateurs et de notre réseau de plus en plus riche de partenaires dévoués sur le terrain, donnent des résultats.

Par notre engagement, nous avons contribué à instaurer la démocratie en Afghanistan. Il y a eu des élections présidentielles et parlementaires, une nouvelle constitution a été adoptée, et plus du quart des parlementaires sont des femmes. Les Canadiens peuvent être fiers de la solidarité que nous avons manifestée au peuple afghan pendant que ces transformations s'opéraient.

Aujourd'hui, notre gouvernement favorise la participation des Afghans à la démocratie populaire grâce à l'élection de 19 000 conseils de développement communautaire en Afghanistan. Ces conseils, qui ressemblent à nos conseils municipaux, sont élus par la population locale pour prendre des décisions relativement aux priorités communautaires.

Une fois qu'on a établi les projets de développement, ceux-ci sont mis en oeuvre par des membres de la population locale. Cette façon de procéder fait en sorte que les Afghans se sentent partie prenante des projets, qu'il s'agisse d'améliorer l'eau potable ou les réseaux de transport, d'irriguer les terres, de fournir de l'électricité ou encore de rehausser l'éducation et les soins de santé.

Dans la province de Kandahar seulement, plus de 530 conseils de développement communautaire ont été élus et plus de 630 projets ont été achevés à ce jour. Ces projets procurent des bienfaits durables aux familles et aux communautés. Ce succès est largement attribuable au fait que les Afghans sont les maîtres de leur propre développement.

Grâce au Canada, le peuple afghan est maintenant plus en sécurité. Les Canadiens ont participé à la confiscation de 16 000 armes lourdes et au désarmement de 63 000 combattants. Nous concentrons maintenant nos efforts sur l'entraînement d'une armée et d'une force de police nationales en Afghanistan.

J'ai rencontré des membres de l'armée et de la force de police afghanes et j'ai constaté leur dévouement à l'égard de la paix. Ce sont des gens courageux qui travaillent dans des conditions extrêmement difficiles. Nous appuyons ces hommes et ces femmes en leur fournissant les outils et la formation qui feront qu'un jour ils pourront assurer eux-mêmes la sécurité de leur nation.

● (1245)

Le Canada se penche également sur la terrible menace que posent les mines terrestres. Notre contribution à des programmes de déminage a aidé à prévenir d'innombrables pertes de vie et des blessures graves. Je le répète, bon nombre de victimes sont des enfants. Le nombre de victimes des mines terrestres a diminué de 55 p. 100 par rapport au niveau enregistré il y a cinq ans.

Lorsque mes collègues et moi étions en Afghanistan il y a à peine plus d'un an, nous avons visité l'hôpital militaire situé sur le terrain d'aviation à Kandahar. Les médecins et les infirmières venaient tout juste de soigner un Afghan de la région qui avait marché sur une mine terrestre. Ils l'ont littéralement rapiécé. L'homme était plutôt mal en point, mais je crois qu'on a réussi à sauver ses jambes. Voilà le genre de travail qui se fait quotidiennement, mais dont les Canadiens n'entendent pas parler, alors qu'ils le devraient.

Initiatives ministérielles

Le Canada contribue à améliorer l'économie afghane. En Afghanistan, le revenu annuel par habitant a doublé entre 2002 et 2007. Grâce à notre appui aux programmes nationaux afghans, nous contribuons à la croissance en aidant à créer des emplois essentiels pour réduire la pauvreté.

Nous contribuons également à la croissance économique en accordant un appui de premier plan aux programmes de microcrédit afghans. Le secrétaire parlementaire a parlé de cela plus tôt. Les programmes de microcrédit offrent des services financiers aux Afghans qui n'ont pas d'autre source de financement. Il n'y a pas de système bancaire en Afghanistan.

Ce programme de microcrédit a aidé plus de 418 000 Afghans à se lancer dans des activités rémunératrices, notamment la création de petites entreprises et l'exploitation agricole.

Une dame qui a témoigné devant le Comité permanent de la défense nationale venait de l'Afghanistan. Elle a indiqué que le taux de remboursement des prêts de microcrédit est de 95 p. 100. La plupart des prêts sont consentis à des femmes et la tranche de 5 p. 100 des prêts non remboursés sont des prêts accordés à des hommes. Elle a dit ça de façon un peu ironique, mais j'ai trouvé intéressant qu'elle le dise.

Mme Dawn Black: C'est probablement vrai.

M. Rick Casson: Ma collègue dit que c'est probablement vrai.

Ce revenu additionnel transforme littéralement des vies car les familles ont dorénavant les moyens d'envoyer leurs enfants à l'école, d'obtenir des soins de santé et d'acheter les produits de première nécessité.

Le Canada fait la promotion de la santé et de l'éducation en Afghanistan. L'éducation est l'une des grandes réussites dans les efforts de développement et de reconstruction dans ce pays.

Nos investissements ont permis de faire des gains concrets et mesurables pour ce qui est de la reconstruction des écoles, la fourniture de matériel didactique, la rémunération des enseignants et la formation de ces derniers. Près de 6 millions d'enfants vont maintenant à l'école et le tiers de ces enfants sont des filles. Voilà tout un accomplissement quand l'on sait que seulement 700 000 enfants fréquentaient l'école en 2001 et qu'aucune fille n'était du nombre.

Le taux de mortalité infantile en Afghanistan a chuté d'environ 25 p. 100 depuis 2001, maintenant que les femmes ont un meilleur accès aux soins de santé.

Nous faisons la promotion de la primauté du droit en Afghanistan. Les efforts de reconstruction échoueront en l'absence d'institutions démocratiques pouvant assurer la sécurité, la primauté du droit et le respect des droits de la personne.

Les programmes de gouvernance du Canada contribuent à s'assurer que les lois sont justes et sont adoptées démocratiquement. Ils appuient des institutions indépendantes et efficaces qui appliquent ces lois pour que tous se sentent en sécurité dans leur collectivité et à la maison.

Comme nous pouvons le constater, nous en faisons beaucoup en Afghanistan. Grâce à l'appui soutenu du Canada et de la communauté internationale, il sera possible d'en faire davantage. En fait, il reste tellement plus à faire.

Initiatives ministérielles

Tout au long de l'histoire de la Chambre, rien n'a jamais été plus difficile que de décider d'envoyer nos courageux militaires dans des missions dangereuses. De même, la Chambre a rarement pris des décisions plus importantes que la décision de lutter pour la liberté, de lutter pour ce qui est juste.

Ces décisions sont lourdes de conséquences pour bien des raisons. Elles sont importantes en raison de l'obligation de ceux qui sont libres d'aider ceux qui ne le sont pas. Nous, Canadiens, habitants du Grand Nord fort et libre, nous nous sommes engagés à aider l'Afghanistan à devenir lui-aussi un pays qui sera fort et libre.

Des plages de Normandie aux rivages de Hong Kong, des champs de Vimy aux collines de Corée, les Canadiens se sont rendus là où on avait besoin d'eux au nom de la justice. Tout comme des Canadiens ont combattu et ont donné leur vie pour la liberté de nos amis Hollandais, Français, Coréens et autres, ils ont combattu et ont donné leur vie pour la liberté que nous établissons pour nos amis afghans.

J'espère sincèrement que nous jouerons tous notre rôle de parlementaires à la Chambre dans le cadre du débat sur cette motion avec la même conviction et le même sens du devoir que nos hommes et nos femmes en uniforme.

Nous poursuivons notre combat en Afghanistan. Nous ne nous battons pas pour édifier un empire ou pour accumuler des richesses. Nous luttons pour la liberté: le droit à l'autodétermination, la délivrance de la peur, la liberté de prospérer. Bref, nous nous battons pour qu'un jour, les Afghans puissent jouir des droits et de la paix que nous connaissons aujourd'hui au Canada.

Le gouvernement est parfaitement conscient qu'il reste beaucoup de chemin à faire. C'est pour cela que nous sommes parmi les leaders mondiaux dans la lutte pour la paix et la liberté en Afghanistan. C'est aussi pour cela que nous cherchons constamment de nouvelles façons d'améliorer notre façon de mener à bien notre mission. Le récent rapport de John Manley offre de bonnes suggestions à cet égard et notre gouvernement a l'intention d'en tenir compte.

• (1250)

Il nous reste beaucoup de pain sur la planche. Il faut du temps pour rebâtir un pays ravagé par des décennies de désordres civils, de violence et d'extrême pauvreté. Nous aurons besoin, pour surmonter les divers obstacles auxquels les Afghans continuent d'être confrontés dans leur vie quotidienne, d'un engagement indéfectible. Mais nous sommes sur la bonne voie et nous devons continuer. Le monde libre et les Afghans comptent sur notre aide.

J'espère que tous les députés vont prendre la bonne décision et envoyer le message le plus clair possible à tous ceux qui nous regardent: le Canada est déterminé et nous appuyons sans réserve nos vaillants militaires dans cette tâche très difficile.

M. Dennis Bevington (Western Arctic, NPD): Monsieur le Président, j'ai écouté avec grand intérêt l'exposé du député, qui avait pour but de nous faire passer le message du gouvernement. Le député a mentionné la difficulté inhérente à la prise de décisions relatives à l'Afghanistan et j'apprécie son point de vue. J'appartiens à un parti qui a conservé, ces deux dernières années pendant lesquelles j'ai siégé au Parlement, une position cohérente sur la question de l'Afghanistan. Je ressens également la pression énorme inhérente à de telles décisions.

Je dirai cependant à l'intention du député que nous avons souvent l'impression que les députés de notre caucus, qui parlent au nom d'environ 50 p. 100 des Canadiens qui espèrent voir la mission prendre fin, sont en quelque sorte démonisés. Le député ne pense-t-il pas que, pour préserver un certain degré de clarté et de politesse dans

ce débat, il devrait d'abord, ainsi que son parti, commencer par respecter la cohérence et l'importance des arguments du NPD?

M. Rick Casson: Monsieur le Président, je crois que ce que nous faisons ici aujourd'hui, de même que ce que nous avons fait hier en présentant cette motion à la Chambre des communes et en tenant ce débat, donne vraiment l'occasion à tous les députés, quelle que soit leur position, d'exprimer leurs opinions.

C'est vrai, monsieur le Président, il y a bel et bien désaccord. Je m'oppose tout à fait à la position du député.

Je m'oppose également à la position du parti séparatiste sur la question. Nous venons de déployer les membres du Royal 22^e en Afghanistan et ils y font un travail admirable en se battant pour la liberté. Pendant ce temps, dans cette enceinte, il y a tous ces gens qui ne sont ici que pour déchirer ce pays et qui refusent d'appuyer cette mission. Leurs propres voisins sont en train de se battre en Afghanistan et ils n'appuient même pas la mission.

Cette question transcende la Chambre et les politiques de cet endroit. C'est une question d'envergure nationale. À mon avis, peu importe le parti auquel nous appartenons. Il s'agit ici d'une décision qu'il faut prendre en écoutant parler son cœur. Je ne comprends pas qu'on puisse écouter parler son cœur et refuser d'appuyer cette motion, cette initiative et les Afghans, et refuser de les libérer de cette terreur dans laquelle ils ont vécu pendant toutes ces années. Je pense que nous devons tous avoir à cœur de le faire.

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, je souscris à la plupart des choses que le député a dites dans son intervention.

Je crois que les Canadiens ont beaucoup entendu parler de la motion et de notre intention. Toutefois, on semble passer sous silence certaines questions connexes, notamment le commerce du pavot en Afghanistan. Comme les députés le savent, c'est l'une des principales sources de financement des activités terroristes. Je voudrais savoir si le député connaît des scénarios que l'on pourrait envisager pour remédier à cet élément du conflit lié à l'Afghanistan.

M. Rick Casson: Monsieur le Président, la culture du pavot en Afghanistan est une question difficile. De nombreux Afghans en dépendent pour gagner leur vie. C'est ainsi qu'ils nourrissent leurs familles. C'est un élément sur lequel il faut se pencher. Cette question figure dans le rapport Manley et s'inscrira dans nos délibérations au sujet de l'Afghanistan. Il faut trouver un autre moyen de subsistance.

Lorsque nous sommes allés en Afghanistan, des témoins nous ont parlé. On nous a dit que les agriculteurs pourraient faire plus d'argent en cultivant des raisins, des grenades, des noix — ou peu importe ce qu'ils cultivaient traditionnellement — qu'en cultivant du pavot. Cependant, il n'y a pas de financement. Le manque de liquidités pose problème. Les gens doivent nourrir leurs familles pendant l'année. Les chefs de guerre et les barons de la drogue les tiennent sous leur coupe; ils leur apportent de l'argent au printemps et leur disent qu'ils reviendront à l'automne chercher les récoltes.

Initiatives ministérielles

Nous devons déployer de grands efforts là-bas et notre gouvernement l'a fait. L'un des premiers engagements que le gouvernement a pris concernait des projets d'irrigation en Afghanistan. Il faut élargir la base agricole. Les gens doivent pouvoir améliorer leur qualité de vie; c'est pourquoi nous devons favoriser l'irrigation, l'obtention d'une source stable d'eau et la reconstruction de certains systèmes.

Lorsque nous étions en Afghanistan, nous avons eu la chance de survoler une partie du pays dans quelques hélicoptères. J'ai été impressionné par tout le développement là-bas et par la quantité de zones vertes le long des rivières. Nous devons aider les gens qui vivent de la culture du pavot à trouver un autre mode de subsistance. Si nous travaillons très fort, si nous nous y mettons vraiment, nous pouvons établir là-bas une économie forte, fondée sur l'agriculture.

• (1255)

L'hon. Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député d'Eglinton—Lawrence.

Je suis heureuse de prendre part au débat d'aujourd'hui sur l'avenir de la mission du Canada en Afghanistan. J'appuie entièrement l'approche de notre chef, soit que la mission doit être modifiée, qu'elle doit prendre fin à une date fixe et qu'elle doit être plus qu'une mission militaire.

Quoi qu'il en soit, j'espère élargir la discussion de manière à mettre en contexte le lien qui unit le Canada au peuple afghan, surtout aux Afghanes.

Au cours des années 1990, lorsque Sally Armstrong a commencé à écrire au sujet des femmes de l'Afghanistan dans la revue *Homemakers*, les Canadiennes ont été sensibilisées à la situation dans ce pays et voulaient que le gouvernement du Canada agisse dans ce dossier.

La revue, les journaux et les bureaux des députés ont reçu des milliers de lettres. Nous avons tous entendu parler du travail courageux de Sima Samar, femme médecin qui a établi des écoles et des cliniques pour jeunes filles, défiant ainsi le gouvernement des talibans. Elle a reçu le Prix John-Humphrey pour la liberté au cours de l'été 2001, avant le 11 septembre. Elle a rencontré des femmes parlementaires ici.

En février 2002, nous avons participé en compagnie de l'Association des femmes afghanes, d'Adeena Niazi, de Marilou McPhedran et de Sally Armstrong à un atelier de formation sur le leadership en matière de gouvernance à l'Université York.

Nous, les Canadiennes, nous nous sentions solidaires de ces femmes courageuses. Nous étions remplies du plus grand respect pour elles. La plupart d'entre nous qui sommes nés au Canada n'avons jamais connu ce qu'est l'insécurité totale. Nous tenons la paix pour acquise, la paix dans son sens le plus large, non seulement l'absence de guerre, mais aussi l'existence d'une justice.

Lorsqu'une fatwah a été prononcée contre la docteure Samar alors qu'elle se trouvait encore au Canada, le ministre Graham a réagi sur le champ.

Le débat d'aujourd'hui reflétera l'amitié et l'engagement du Canada à l'endroit du peuple de l'Afghanistan. Il ne s'agit pas uniquement d'une mission militaire. La mission doit traduire notre engagement à faire tout en notre pouvoir pour apporter durablement, en collaboration avec le peuple afghan, la paix et la sécurité dans ce pays.

Mes observations sont influencées par mes amitiés et un constant dialogue avec des Canadiens d'origine afghane, comme Adeena

Niazi, Sheenkai Tahiri, et sa merveilleuse famille, par mon voyage en Afghanistan en 2007 en compagnie du Comité de la défense et par les propos tenus lors d'une assemblée publique qui a eu lieu au printemps dernier dans ma circonscription, celle de St. Paul's, mais aussi par le respect que j'ai pour une histoire marquée au coin du multiculturalisme et l'engagement du Canada dans le Pacte pour l'Afghanistan, lancé en 2006.

[Français]

Pour changer l'engagement de 2006, pour notre appui pour les approches multilatérales, pour l'encadrement des principes de coopération pour les cinq prochaines années, nous avons le Pacte pour l'Afghanistan. Le gouvernement afghan a formulé des objectifs globaux pour le bien-être du peuple afghan: la sécurité; la gouvernance, la primauté du droit et les droits de la personne; le développement économique et social.

Un autre secteur de travail trans-sectoriel vital consiste à juguler l'industrie des stupéfiants qui demeure une terrible menace pour le peuple de l'État afghan, la région et au-delà.

Également, la véritable sécurité constitue la condition fondamentale pour établir la stabilité et assurer le développement en Afghanistan. Il ne peut pas être assuré uniquement avec des moyens militaires.

• (1300)

[Traduction]

Lorsque nous l'avons signé, il était clair que nous allions fournir de l'aide. Le débat aujourd'hui porte sur le fait que notre aide doit prendre une autre forme, mais, néanmoins, être maintenue.

Il est vrai que, avant que j'aie à Kandahar, je pensais probablement, à l'instar d'un grand nombre de Canadiens qu'il serait possible de redresser la situation et de passer à une région moins dangereuse. Nous savions tous que le travail que le Canada accomplissait avec l'équipe de reconstruction provinciale était fondé sur des relations, des principes, comme celui du soldat éducateur, et sur un engagement à aider l'armée nationale afghane à se doter d'un contingent efficace de 70 000 personnes avant 2009.

Nous avons été surpris, en Afghanistan, d'apprendre comment les militaires apportaient une aide concrète au sein de la bureaucratie du gouvernement de Kaboul, fournissant de l'aide dans les bureaux des ministres et montrant aux organismes comment choisir des chefs compétents et élaborer des plans de travail. Nous savons que nos militaires ont fait un excellent travail à cet égard, mais pensons que le corps diplomatique, ainsi que l'ACDI, doivent jouer un plus grand rôle.

J'ai moi aussi, comme l'intervenant précédent, été impressionnée, lors de notre visite de l'hôpital de l'aéroport de Kandahar, par la sévérité des cas que traite l'équipe médicale. Je pense notamment à l'énorme éclat d'obus qu'elle a réussi à déloger du visage d'un enfant afghan grâce à l'imagerie tomographique. Le colonel Boddam, qui est psychiatre à la base de Kandahar, nous a expliqué les réels progrès qui ont été réalisés en matière de prévention, de dépistage et de traitement du stress post-traumatique grâce aux interventions du gouvernement libéral précédent et de personnes telles que le sénateur Dallaire.

Initiatives ministérielles

Les mesures préventives feraient en sorte, semble-t-il, que les séquelles soient beaucoup moins importantes qu'on le prévoyait. L'équipe était très reconnaissante de pouvoir compter sur les hélicoptères américains d'évacuation sanitaire. Il reste néanmoins qu'il faut encore compter énormément sur les autres. Même sur le terrain, nous étions extrêmement curieux d'en apprendre davantage au sujet des 3D. Nous voulions savoir si cette méthode donnait des résultats et pourquoi l'élément défense occupait une place aussi prédominante par rapport aux deux autres, soit la diplomatie et le développement.

L'exposé que nous a présenté Simon Hetherington de l'EPR faisait clairement ressortir le fait que les 3D étaient censés former son conseil d'administration. Nous n'avons pas été à même de constater, pendant notre séjour en Afghanistan, que ce principe trouve son écho au Cabinet ou ici, à Ottawa. Tout cela semble très désorganisé.

Nous avons été impressionnés d'apprendre que, grâce à l'approche canadienne, moins de 1 p. 100 des constructions réalisées dans le cadre du Programme de solidarité nationale ont été endommagées. Les Canadiens cherchent à savoir comment les gens souhaitent procéder. On a adopté une approche axée totalement sur la collaboration, à partir de la base, même si 70 p. 100 des gens sont illettrés, ce qui comprend les bureaucrates et le directeur de l'enseignement.

On compte des réalisations bien concrètes, dont la plus remarquable est certes la route Summit. Comme des soldats l'ont si bien dit, les routes ont été construites au prix de la vie de Canadiens et pavées grâce à de l'argent provenant du Canada. La liste des réalisations comprend la réparation de cliniques médicales, le dispositif de sécurité, la confiance de la police afghane, la réouverture d'écoles, l'irrigation et le soccer. Il est cependant bien évident que le but recherché est le renforcement des capacités, et non leur remplacement. Jetant les bases d'un succès durable, ils ont compris que le processus devait avoir un visage afghan et s'adapter au rythme des Afghans.

Le vieil adage selon lequel il vaut mieux apprendre aux gens à pêcher que de leur donner du poisson a été modernisé et appliqué à la démarche ascendante adoptée par les Canadiens, notre aide devant prendre la forme d'un pipeline plutôt que d'une citerne.

Nous avons été tout à fait impressionnés par le programme de rémunération du travail que gère l'adjutant Healey. Un article paru dans le *Legion Magazine* indiquait qu'un enseignant étonnant de Barrie, en Ontario, qui se trouve être un réserviste, a maintenant été nommé prince de Panjwai. Le programme de rémunération du travail faisait partie intégrante d'une stratégie qui avait pour but de gagner le cœur et l'esprit des jeunes Afghans avec l'idée qu'ils pouvaient travailler pour nous au lieu des talibans.

Lors de la séance d'information qui s'est tenue au collègue militaire national, il était réconfortant d'apprendre que l'Afghanistan estimait pouvoir atteindre le nombre optimal de 70 000 soldats sans compromettre l'équilibre, mais qu'il aurait encore besoin d'équipes spécialisées qui nécessiteraient aide et encadrement, bien que l'autosuffisance soit imminente. Tous les soldats à qui nous avons parlé au déjeuner nous ont répété que chaque soldat est un instructeur.

Quand nous avons rencontré Sarah Chayes, la journaliste américaine qui a choisi de mettre sa carrière de journaliste dans une radio publique en veilleuse pour rester en Afghanistan, elle était très inquiète de voir que le discours qu'on entend au Canada était beaucoup trop simpliste.

●(1305)

Nous ne pouvons limiter le débat à la question de rester ou de partir, de réduire le nombre des soldats ou de construire davantage. Sarah voulait que tout le monde comprenne qu'il ne s'agissait pas plus d'insurrection que de protection des Afghans contre des envahisseurs qui se servaient d'eux comme chair à canon. Elle trouvait que la sécurité était essentielle à toute aide humanitaire et que le développement économique et une bonne gouvernance doivent aller de pair.

À mesure que nous avançons, il est important que nous écoutions les voix des femmes afghanes, ici au Canada, qui sont quotidiennement en contact avec leur peuple et leurs collègues dans leur pays d'origine.

Il ne fait aucun doute, lorsqu'on parle à Adeena Niazi, qu'elle estime qu'il faudrait mettre beaucoup plus l'accent sur l'aide au développement, bien que la composante militaire soit importante, et se concentrer davantage non seulement sur les talibans, mais également sur les seigneurs de guerre et sur les mesures à prendre au sujet du pavot et du problème de la drogue qui contribue à l'insécurité.

On parle beaucoup du renforcement de la société civile. Le rapport Manley a suscité une grande déception en ne soulignant pas la nécessité de promouvoir la société civile, particulièrement les organisations de femmes.

Je voudrais citer Adeena Niazi, qui a dit: « Enfin, le débat au Parlement doit être fermement ancré dans l'attachement à l'universalité des droits de la personne. Il devra tenir compte d'un plus grand nombre de voix afghanes, particulièrement celles des femmes. »

Mme Dawn Black (New Westminster—Coquitlam, NPD): Monsieur le Président, j'ai écouté les observations de ma collègue avec beaucoup d'intérêt car nous avons été ensemble en Afghanistan. Je me souviens de bien des choses dont elle a parlé au sujet de ce voyage.

La députée de St. Paul's a mentionné Sarah Chayes. J'ai écouté une entrevue très intéressante avec Sarah, hier ou avant-hier, au cours de laquelle elle a fourni beaucoup d'information. Comme la députée d'en face l'a dit, Sarah est en Afghanistan depuis la chute des talibans. Elle vit à Kandahar et exploite une fabrique de savon avec des Afghans. Elle est très engagée auprès des habitants de Kandahar.

Pendant cette entrevue, Sarah a émis deux commentaires qui m'ont fait réfléchir. Quand nous étions en Afghanistan, Sarah nous a parlé du niveau effarant de corruption au sein du gouvernement et du fait que les Afghans se méfiaient de leur propre gouvernement. Pendant cette récente entrevue, elle a dit que les habitants de Kandahar étaient victimes de leur propre gouvernement le jour et des talibans la nuit. Elle a ajouté qu'ils n'avaient aucun recours et qu'ils étaient pris entre deux factions opposées, soit le gouvernement, que nous appuyons, et les insurgés.

Sarah a déclaré qu'après la chute des talibans, elle pouvait conduire de Kandahar à Kaboul en sécurité. La route de terre n'était pas confortable, mais elle pouvait la parcourir dans une sécurité relative. Elle a ajouté qu'il n'est plus sûr de voyager sur cette route, même si elle est maintenant pavée. Je crois que les Canadiens disposaient des connaissances nécessaires et qu'ils ont participé au pavage de cette route, mais elle n'est plus sûre. Cela confirme ce que l'ONU dit au sujet de la hausse de l'insécurité, de l'augmentation du nombre d'engins explosifs improvisés et du manque de progrès.

Initiatives ministérielles

J'aimerais demander à ma collègue ce qu'elle pense des commentaires de Sarah Cheyes concernant le manque d'amélioration et de sécurité à Kandahar.

L'hon. Carolyn Bennett: Monsieur le Président, je crois que les Canadiens sont notamment préoccupés par la question des victimes sur le terrain. Beaucoup de décès et de blessures, qu'il s'agisse des travailleurs humanitaires ou de soldats, sont survenus sur les routes. Donc, tant que nous n'aurons pas sécurisé les routes, la demande d'hélicoptères sera importante parce que ces aéronefs constituent le moyen le plus sûr de se déplacer.

Comme Sarah l'a clairement déclaré, elle est inquiète de constater que les simples citoyens sont mécontents d'un gouvernement qui ne semble pas les aider. Cela révèle que ce que contenait le rapport Manley au sujet des projets de premier plan est à rejeter. Nous ne voulons pas seulement que le gouvernement afghan gagne la confiance de son propre peuple, nous voulons aussi l'aider à s'attaquer à la corruption, qui est évidente.

Lorsque nous étions là-bas, Sarah Cheyes a clairement déclaré qu'elle voulait que le Canada soit plus sévère. Elle veut que nous suivions les fonds destinés au développement pour nous assurer qu'ils parviennent là où il faut et servent à l'éducation, qui est le vaccin contre la corruption et l'ignorance.

Comme Sally Armstrong et Adeena Niazi me l'ont dit lors de mon assemblée publique, les femmes afghanes illettrées ont l'impression d'être aveugles parce qu'elles ne peuvent pas voir ce qui se passe.

Il nous faut une présence accrue sur le terrain pour assurer la sécurité afin que le développement se fasse et que l'on puisse travailler avec la société civile. La paix viendra avec l'éducation et la sécurité.

• (1310)

L'hon. Joseph Volpe (Eglinton—Lawrence, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais moi aussi participer à ce débat. J'ai écrit quelques articles à ce sujet. Ceux que cela intéresse peuvent les lire sur mon site web.

J'ai remarqué, hier, que le gouvernement a ouvert le débat avec le ministre de la Défense nationale. Il est évident que le débat porte en fait sur la mission militaire, et rien d'autre. S'il portait sur autre chose, s'il s'agissait d'une mission véritablement canadienne, le premier discours aurait été donné par le premier ministre ou par le ministre des Affaires étrangères.

Je souligne que la motion que nous débattons est devenue une motion proprement canadienne parce que le gouvernement s'est si lourdement inspiré des amendements que les libéraux ont proposés. Pourtant, la mission en question n'est pas canadienne. C'est une mission de l'OTAN à laquelle participe le Canada. Nous devrions nous concentrer sur les questions que les Canadiens du pays entier se posent à propos de la façon dont nous envisageons le rôle du Canada dans le cadre de cette mission de l'OTAN. Nous devrions répondre aux véritables préoccupations des Canadiens, qui veulent savoir, entre autres, pourquoi nous sommes là-bas. Il faut que nous justifions notre présence. Cependant, nous ne pouvons pas débattre des questions qui ne se rapportent pas à l'aspect militaire de la mission, comme l'a fait ma collègue de façon si éloquente.

Le gouvernement n'a qu'un seul objectif, celui de débattre du statu quo, et c'est tout. Il a dit qu'il veut maintenir le statu quo, et rien d'autre. Pour embrouiller la question pour tout le monde, il a constitué un groupe d'experts dans divers domaines, bien que je doute qu'il y ait eu là un seul expert des questions de l'Afghanistan. Ce groupe a apporté son expertise à la rédaction d'un rapport sur

lequel le gouvernement se fonde pour justifier qu'on maintienne notre orientation actuelle, qu'on dépense plus d'énergie, qu'on investisse plus de ressources et qu'on envoie plus de soldats canadiens en Afghanistan.

Après 477 interviews, présentations et demandes, le groupe d'experts n'a pas pu trouver une seule raison pour que le Canada reste en Afghanistan, à part celles qui ont déjà été invoquées dans les campagnes de relations publiques lancées au cours des quelques dernières années, pas une seule raison qui justifierait, aux yeux de tous les Canadiens, que nous ayons dépensé jusqu'à présent 6,1 milliards de dollars sur la mission militaire et 1,2 milliard de dollars en aide. Je ne veux pas dire qu'il n'y a aucune raison. Je dis seulement que nous n'avons aucun fondement pour le débat. Pourquoi donc? Si nous voulions vraiment discuter de ce que le Canada devrait faire en Afghanistan, nous nous pencherions peut-être sur ce que nous dit le rapport du groupe d'experts.

Le groupe d'experts a souligné que, pour chaque dollar versé pour l'aide au développement, 12 \$ sont consacrés aux dépenses militaires. Pour chaque dollar versé pour l'aide au développement, seulement 15 ¢ sont consacrés aux grands programmes d'aide canadiens. Il est donc important pour tous de bien comprendre que si nous voulons tenir un débat sérieux sur l'Afghanistan, nous devons nous pencher sur les divers acteurs et voir qui sont ceux qui établissent les objectifs, fixent les buts et définissent les critères de rendement permettant de valider le maintien de la présence de tous les partenaires de l'OTAN et quelles seront les mesures qui nous permettront de juger du succès de cette mission.

Je ne crois pas que cela ait quoi que ce soit à voir avec l'appui accordé à nos troupes. Nous ne pouvons nous laisser leurrer par ce genre de discours. Il est évident que nous appuyons tous nos troupes. Nous demandons à ces gens de se rendre là-bas au risque de leur vie.

De quoi s'agit-il réellement? Est-il question de transformer une société, comme je l'entends parfois dire au cours des débats? Quelle société essayons-nous de transformer? Est-ce la société tribale qui existe depuis des millénaires? Ou est-ce plutôt la société actuelle obéissant à une certaine idéologie qui peut être islamiste ou djihadiste? Est-ce que ce sont contre ces gens que nous nous battons? Est-ce la société rurale établie en montagne dans cette partie du monde, qui vit à au moins 4 000 mètres d'altitude? Est-ce une société qui est déjà isolée de presque toutes les autres, du point de vue tant géographique que politique, y compris de ses voisins immédiats comme le Pakistan, l'Iran, le Turkménistan et même la Chine?

• (1315)

Je ne crois pas que la base même de ce débat, c'est-à-dire le rapport du groupe d'experts, ait clairement démontré une bonne compréhension des divers éléments en cause. Si le groupe d'experts n'a pas tout compris, je ne vois pas comment nous pouvons nous attendre à ce que le gouvernement comprenne. L'une des questions soulevées par le groupe d'experts portait par exemple sur le fait que nous devions nous en remettre bien davantage à la diplomatie qui doit voir le jour dans cette région, tout particulièrement en raison de la situation au Pakistan, et je suis d'accord. Toutefois, c'est tout ce qu'on y trouve.

Initiatives ministérielles

On n'y mentionne pas, par exemple, que 70 p. 100 de tout le matériel et des ressources, tant humaines que physiques, que nous apportons en Afghanistan doit passer par le Pakistan et que nous devons établir des liens de partenariat avec ce pays, ce que nous n'avons pas fait encore. On n'y mentionne pas non plus que 40 000 talibans, et je parle de guérilleros, mais on pourrait également parler de terroristes ou d'insurgés, se trouvent actuellement dans les États frontaliers voisins du Pakistan. Environ 20 000 talibans seulement se trouvent du côté afghan de la frontière.

Le groupe d'experts ne traite pas, par exemple, des contributions faites pour perturber l'ordre et la stabilité dans la région, notamment par l'Iran, l'Arabie saoudite et les pays nord-africains qui souhaitent expulser un grand nombre de leurs militants et les expédier dans une autre partie du monde, de façon à ainsi éliminer le caractère urgent du problème, en ce qui les concerne. Ces pays jouent tous un rôle dans cette région du monde. Selon le groupe d'experts, 40 000 talibans du Pakistan soutiennent et appuient les talibans en Afghanistan, mais nous ne savons rien sur eux. Il n'y a pas de discussion.

Certaines nations injectent des milliards de dollars là-bas pour faire concurrence aux centaines de millions que nous investissons. J'aurais aimé que l'on tienne un débat sur des solutions de rechange. Il va de soi que nous voulons être là pour protéger nos intérêts. Nous voulons savoir quels sont ces intérêts. Par exemple, s'agit-il de faire en sorte que chaque enfant en Afghanistan reçoive une éducation appropriée? Qui peut s'opposer à un tel objectif? Cela dit, comment pouvons-nous l'atteindre, alors que pour chaque dollar consacré à l'aide au développement, nous dépensons 12 \$ en armes? Et il ne s'agit là que de la contribution du Canada.

Si quelqu'un veut me parler de la sécurité de nos troupes, je l'invite à jeter un coup d'oeil au rapport et à voir si celui-ci renferme une explication quant au fait que les pertes chez les soldats canadiens sont au moins deux fois plus élevées que celles de tout autre pays qui compte plus de 2 000 soldats sur place. J'aimerais qu'on nous explique comment il se fait que le chiffre de 1 000 soldats supplémentaires ait soudainement fait surface, comme par magie. Si le fait d'envoyer 1 000 soldats de plus réglait les problèmes du monde, je serais le premier à me porter volontaire. La réalité c'est que le général Hillier a déclaré à deux occasions qu'il ne pouvait obtenir des soldats. Il a dit que nous devrions réformer notre système d'immigration, de façon à accueillir des gens qui pourront combattre pour nous. En contrepartie, nous pourrions accélérer le processus d'immigration dans leur cas. Il y a à peine quelques jours, le général a dit que nous avions besoin d'au moins 2 500 soldats supplémentaires.

Je pense que nous avons une cible mobile. J'accepte ce fait. Je veux simplement savoir quels seront les critères qui nous permettront de prendre une décision lorsque la question reviendra à la Chambre. Je veux savoir si nous avons envisagé des solutions de rechange aux solutions à long terme, comme par exemple revenir à un solide rôle de maintien de la paix qui déboucherait ensuite sur un rôle plus important pour les Nations Unies, afin de faire participer tous les intervenants dans cette région.

• (1320)

Le député a dit que nous devrions donner un visage afghan à cet exercice, ce que nous n'avons pas fait au Cambodge, il y a de nombreuses années, avec les Khmers rouges, qui ont mis en place un régime très meurtrier. Il nous faut une solution à long terme qui soit durable. J'espère que le présent débat va permettre de trouver une telle solution.

M. Laurie Hawn (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, mon collègue a dit des choses intéressantes et a posé des bonnes questions. J'ai quelques observations et questions à formuler.

Tout d'abord, si nous ne savons pas pourquoi nous sommes là-bas, alors pourquoi les libéraux nous y ont-ils envoyés en 2004 pour commencer, sans en avoir débattu à la Chambre? Cette question me paraît raisonnable.

Je souligne un fait que le député a utilisé de façon malhonnête et que d'autres personnes à la Chambre ont utilisé de façon malhonnête. Il a dit que pour chaque dollar que nous avons dépensé en aide au développement, nous en avons dépensé douze en aide militaire. Toutefois, il faut tenir compte du fait qu'une unité d'aide au développement, quelle que soit la façon dont on mesure l'unité, coûte beaucoup moins qu'une unité d'aide militaire.

L'autre chose qu'il ne comprend pas, et il arrive très souvent que les gens ne la comprennent pas, c'est le fait que les douze dollars de dépenses militaires comprennent le travail de développement effectué par les soldats canadiens. Ce sont eux qui creusent les puits, gèrent les cliniques, tiennent des conseils, construisent et font le travail. Ces douze dollars contribuent à beaucoup plus que de l'aide militaire. Je pense que le député le sait et qu'il devrait l'admettre. Certaines personnes ne l'admettront jamais, mais c'est pour d'autres raisons.

Nous avons parlé de faire autre chose que des opérations militaires. Nous avons parlé de contribuer au développement. L'intervenant précédent a parlé d'éliminer la corruption. Toutes ces choses sont très importantes. Le député pourrait-il parler du travail de l'équipe consultative stratégique dans ce domaine en particulier? Que pense-t-il du travail qui a été fait et comment pourrions-nous en faire plus?

L'hon. Joseph Volpe: Monsieur le Président, je peux fournir les raisons précises expliquant le début de notre mission là-bas. J'étais membre du Cabinet lorsqu'on nous a demandé de participer à ce type de mission, que le secrétaire parlementaire défend maintenant et dont nous débattons.

À l'époque, notre réponse a été négative, car nous voulions participer à un cycle de développement. Nous voulions assurer que les fonds que nous verserions seraient consacrés principalement à la reconstruction de l'Afghanistan, ou de cette partie de l'Afghanistan. Pour appuyer notre décision, nous avons dit que nous n'avions pas la capacité militaire nécessaire pour faire avancer les choses. Autrement dit, nous ne voulions pas risquer un échec. Nous voulions plutôt assurer une réussite, là où la chose était possible.

Lorsque l'autre côté de la Chambre a pris le pouvoir, le gouvernement s'est empressé de modifier la mission, qualifiant cette modification de prolongement, pour axer davantage la mission sur le combat. Le gouvernement a le droit de prendre ce type de décision. Je ne le conteste pas. Je n'ai pas voté en faveur de la mission, mais c'est le Parlement qui prend ce type de décision et c'est dans l'ordre des choses.

Le député veut savoir ce que je pense de certains aspects importants et du développement d'autres régions. Oui, je suis en faveur de tout cela. Oui, j'aimerais que nous fassions avancer les choses en Afghanistan comme ailleurs dans le monde.

J'aimerais vous faire part d'une anecdote avant de terminer. Hier soir, je suis allé à une réception au cours de laquelle on parlait du choc des idéologies. J'aimerais que tous souscrivent à notre idéologie. Je ne sais pas si la chose serait possible...

Initiatives ministérielles

Le président suppléant (M. Andrew Scheer): Questions et observations. Le député de Western Arctic a la parole.

M. Dennis Bevington (Western Arctic, NPD): Monsieur le Président, les propos de mon collègue m'ont semblé assez rationnels. Il a dit qu'il ne souscrivait pas à l'orientation proposée dans le rapport Manley. Manifestement, beaucoup d'autres députés partagent cette opinion.

Compte tenu des informations disponibles, il semble que le rapport Manley soit en fait un recueil d'idées exprimées par M. Manley lui-même avant la formation du comité. Nous savons aussi que le rapport a été rédigé par la même équipe de spécialistes en défense nationale qui, depuis le début, est à l'origine de l'orientation du gouvernement concernant l'Afghanistan.

Le député serait-il d'accord avec moi pour dire que le rapport Manley n'est pas du tout un bon instrument pour arriver à comprendre la question de l'Afghanistan?

• (1325)

L'hon. Joseph Volpe: Monsieur le Président, j'ai cru comprendre une sorte de compliment très discret, que j'accepte volontiers.

Le député peut bien chercher à marquer un point, mais pour ma part, je me bornerai à souligner une évidence. Si on demandait au président du comité pourquoi des points de vue exprimés par lui avant les travaux du comité se sont retrouvés dans le rapport, il répondrait que, lorsqu'on pose la même question, on obtient la même réponse.

Voici ce que je propose aujourd'hui. Pourquoi ne posons-nous pas les autres questions, c'est-à-dire celles qui n'ont pas été posées? Si nous pouvons obtenir des réponses à ces questions de la part du gouvernement, nous pourrions l'appuyer. C'est aussi simple que cela.

M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, PCC): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député d'Abbotsford.

J'ai suivi le débat avec un vif intérêt aujourd'hui, comme je l'avais fait aussi hier soir. Je ne peux poursuivre mon discours sans parler de nos soldats qui servent en première ligne en Afghanistan au nom de leur pays ainsi que de nos spécialistes du développement, ces gens qui travaillent d'arrache-pied au sein des équipes provinciales de développement et de reconstruction.

La plupart des députés reçoivent certainement la publication *Veritas Magazine*. Le dernier numéro met en vedette un de nos soldats morts en service. Le capitaine Matthew Dawe, un des 79 soldats décédés, était un jeune Canadien remarquable. Une bonne famille a fait le sacrifice d'un fils qui était en Afghanistan au service de notre pays, qui faisait un travail admirable au sein d'une coalition dirigée par l'OTAN, une mission parrainée par les Nations Unies, en vue d'amener ce pays dans le monde moderne. C'est une entreprise de taille dans cette décennie.

Ce débat a pour objet d'expliquer pourquoi nous sommes présents là-bas, et l'on a fait part de renseignements intéressants à cet égard.

À titre de député de Nanaimo—Alberni, je suis probablement plus éloigné d'Ottawa que quiconque peut l'être au Canada, à l'exception peut-être du député de Western Arctic. Il n'y a pas une grande présence militaire dans ma circonscription, mis à part un fort contingent de militaires à la retraite, mais nous avons une unité de réservistes dans la région, le 5^e Régiment d'artillerie de campagne (Colombie-Britannique), Artillerie royale canadienne, qui est basé à Victoria et à Nanaimo. Au moins un de mes électeurs, Eric McNealy, est actuellement en service en Afghanistan. Il va sans dire que nos

pensées et nos prières l'accompagnent, lui et tous nos soldats qui sont en poste en Afghanistan.

Dans le débat, il a été question du rapport du groupe d'experts Manley. Il n'y a pas si longtemps, le gouvernement canadien a délégué cinq distingués Canadiens en Afghanistan pour y mener des interviews. Ils y ont passé trois mois et réalisé plus de 470 interviews. Ils ont interviewé des gens sur le terrain en Afghanistan, dont des travailleurs humanitaires et des représentants de nos alliés de l'OTAN qui sont là-bas. Ils ont étudié soigneusement les problèmes.

Or, j'ai été déçu, en tant que membre du Comité permanent de la défense nationale, de ne pouvoir, au moment opportun, faire comparaître les experts du groupe Manley pour entendre leurs observations et leur poser des questions. Que l'on appuie ou non leurs conclusions, il me semble que c'est la responsabilité des membres du comité d'écouter leurs observations. Pendant des années, j'ai fait partie du Comité de la santé et, peu importe s'il était question du rapport Romanow ou du rapport Kirby venant du Sénat, lorsqu'il était question de la santé, nous voulions interroger ces gens afin de contribuer au débat.

Il a été plutôt troublant de voir que les députés de l'opposition, tant au Comité de la défense nationale qu'au Comité des affaires étrangères, ont refusé cette possibilité d'entendre les experts du groupe Manley. Les députés auraient pu poser des questions afin d'alimenter davantage le débat sur ce document très fouillé traitant du rôle futur du Canada en Afghanistan. Le document explique pourquoi nous sommes présents là-bas, ce que nous y faisons, ce que nous y réalisons et quelle est la situation sur le terrain. Les experts du groupe ont eu le privilège de consacrer trois mois à l'étude de ces questions. La plupart des parlementaires n'ont pas eu la chance de faire cette étude en profondeur comme l'ont fait les distingués membres du groupe d'experts.

C'était une très bonne occasion pour les membres de ces comités de s'informer et de mieux entrer dans le débat d'aujourd'hui, mais ils ne l'ont pas saisie. J'estime que le ton de certaines des questions reflète un manque d'information et les députés auraient bien profité de la lecture du rapport faite d'avoir saisi cette occasion de faire comparaître les membres du groupe d'experts, qui auraient pu répondre à leurs questions.

Il y a peu de temps, nous avons entendu le ministre d'État parler de l'expérience qu'elle a vécue auprès des femmes en Afghanistan et de l'impact des programmes de microfinancement. Nous devons comprendre que l'Afghanistan est l'un des pays les plus pauvres du monde et que nous essayons de l'aider. Un prêt du programme de microfinancement d'aussi peu que 100 \$ peut aider une femme qui a perdu son mari. Plusieurs milliers de femmes sont devenues veuves parce que leurs maris ont été tués par les talibans. Elles élèvent leurs enfants. Un simple prêt du programme de microfinancement peut les aider à fonder une petite entreprise, à nourrir leur famille et à envoyer leurs enfants à l'école pour aller de l'avant et créer une économie locale. Il a été mentionné que 90 p. 100 de ces très petits prêts sont remboursés, ce qui est probablement une bonne leçon pour certains programmes gouvernementaux d'ici, aux termes desquels on a octroyé de gros prêts qui n'ont pas été remboursés, mais ça, c'est autre chose.

Initiatives ministérielles

● (1330)

Les prêts du programme de microfinancement sont remboursés. Nous avons entendu dire que les 5 p. 100 de prêts non remboursés sont peut-être ceux qui sont octroyés aux hommes. C'est une excellente chose que nous soyons là-bas en train de contribuer à la création d'une économie locale, particulièrement avec les femmes, que nous aidons à mettre sur pied des entreprises, qu'il s'agisse de faire du pain pour leur famille et leurs voisins ou de gérer une petite entreprise d'une autre nature.

Pourquoi sommes-nous en Afghanistan? Nous entendons des gens qui posent cette question. Cela me laisse perplexe parce que nous y sommes pour plusieurs raisons. Nous réalisons des choses. La première et plus importante chose à dire est que nous faisons partie de la Force internationale d'assistance à la sécurité, qui est dirigée par l'OTAN et sanctionnée par l'ONU et qu'on appelle communément la FIAS.

Le rôle de la FIAS est de rétablir la sécurité pour que la reconstruction de l'Afghanistan se poursuive. Il y a des travaux de développement et de reconstruction, comme la construction de routes, de ponts, d'écoles et d'hôpitaux, qui ne peuvent se faire que lorsque les travailleurs civils et les projets sur lesquels ils travaillent sont eux-mêmes à l'abri du danger. Les Forces armées du Canada et nos partenaires internationaux sont là pour offrir cette protection.

Nous faisons partie d'une coalition de quelque 37 pays. La plupart sont membres de l'OTAN, mais la coalition compte aussi d'autres alliés. Le député d'en face a demandé pourquoi 12 \$ sont affectés aux dépenses militaires pour chaque dollar affecté à l'aide? Le secrétaire parlementaire a répondu il y a quelques instants. Nos soldats ne font pas que du travail militaire, ils font partie de l'équipe de reconstruction. Ils construisent des routes et des ponts. Nous espérons pouvoir décrire brièvement certains des grands projets qu'ils ont réalisés dans une région très perturbée.

Le député a raison. D'autres députés ont recommandé que nous nous retirions de cette affectation hautement difficile dans la province de Kandahar. C'est l'ancien gouvernement libéral qui nous a envoyés dans cette région. Il a délibérément choisi cette province en sachant que ce serait difficile. Nous aurions pu faire de la construction à Kaboul, un endroit beaucoup plus sécuritaire, ou dans le Nord de l'Afghanistan où la sécurité ne pose pas autant de problèmes. La présence de nos militaires au front fait en sorte qu'il y a de belles réussites dans d'autres secteurs.

Si nos militaires ne tenaient pas le front dans le Sud et s'ils ne combattaient pas l'insurrection qui vient de cette région instable, les efforts de reconstruction dans le pays tout entier seraient compromis. Il serait naïf de notre part de penser que les insurgés se contenteraient d'envahir la province de Kandahar, qu'ils ne s'intéresseraient pas à la province d'Helmand de l'autre côté et aux autres provinces avant de reprendre Kaboul et de soumettre l'ensemble du pays à leur tyrannie.

Nous sommes au front dans un endroit très dangereux et nos militaires ont payé le prix. Ils exercent leurs fonctions de façon admirable. Les Canadiens peuvent en être très fiers.

J'ai visité la base militaire de Trenton l'été dernier. C'est là où les escadrons de transport sont basés. J'ai été très impressionné par le moral des militaires et par l'attention, la discipline et la camaraderie que j'ai pu constater sur cette grande base où travaillent quelque 3 500 militaires et civils. Ces derniers ont la lourde tâche de recevoir leurs camarades tombés au combat puisque tous les avions atterrissent à Trenton.

Il est louable que ces Canadiens aient décidé de leur propre chef, spontanément, sans encouragement, sans qu'on leur ordonne de le

faire, d'emprunter cette autoroute que nous surnomons désormais l'Autoroute des héros, chaque fois qu'un compatriote tombé au combat est ramené au pays.

Pourquoi nos soldats sont-ils en Afghanistan? Je vais commencer par parler de l'éducation. Plus de six millions d'enfants, dont le tiers sont des filles, sont inscrits à l'école en 2007-2008. Sous le régime taliban, en 2001, à peine 700 000 enfants, exclusivement des garçons, fréquentaient l'école. L'activité économique a doublé. Le développement communautaire continue de progresser. Il y a maintenant plus de 19 000 conseils de développement communautaire, plus de 10 initiatives de formation professionnelle à Kandahar. Les cas de tuberculose sont à la baisse. Les statistiques relatives à la natalité ne cessent de s'améliorer. Le nombre de décès au moment de l'accouchement a diminué, de même que le taux de mortalité infantile. Voilà de bonnes raisons qui justifient notre présence à Kandahar et en Afghanistan.

Je pourrais poursuivre sur cette lancée, mais je vais m'arrêter après avoir mentionné que plus de cinq millions de réfugiés sont retournés en Afghanistan depuis 2002 et plus de 365 000 seulement en 2007. Quatre-vingt-dix p. 100 de ceux qui rentrent chez eux trouvent un emploi dans les six mois suivants.

Notre intervention fait vraiment la différence dans une région du monde qui est très difficile. Les Forces canadiennes sont un objet d'admiration. Elles ont accepté une mission difficile. Nous reconstruisons ce qui doit l'être et nous faisons des progrès soutenus. J'espère que les députés parleront d'une seule voix pour montrer aux Forces canadiennes que nous les appuyons.

● (1335)

M. John Cannis (Scarborough-Centre, Lib.): Monsieur le Président, premièrement, il ne fait aucun doute que, à l'instar de l'ensemble des Canadiens, nous appuyons nos militaires et que nous continuerons à le faire.

Le député a dit que le rapport Manley n'a pas été présenté au comité. Estime-t-il juste que son chef, le premier ministre, n'ait même pas pris connaissance du rapport du Comité de la défense auquel il siège maintenant et sur lequel le comité a travaillé pendant des mois et des mois? Le député parle d'un manque de justice. Même les recommandations de ce rapport sont à l'origine de la démarche qui s'en est suivie.

Le député a parlé de la coalition de l'OTAN. Estime-t-il juste que seul le Canada et peut-être un autre pays se trouvent dans la zone dangereuse? Pourquoi le reste des membres de l'OTAN ne participent-ils pas également?

Pour ce qui est des écoliers, quand le président Karzaï était de passage ici, il a dit que 200 000 enfants de moins fréquentaient l'école que l'année antérieure. Nous n'avons pas les chiffres exacts, mais il faut présenter les choses comme elles sont.

M. James Lunney: Monsieur le Président, je suis certain qu'il y a des enfants au Canada qui ne vont pas à l'école alors qu'ils le devraient, mais quels que soient les chiffres exacts, je suis convaincu qu'ils varient d'un jour à l'autre. La tâche est difficile pour les écoliers là-bas et pour les familles qui tentent de reconstruire. Dans certaines régions, l'instabilité est encore présente, mais la situation s'améliore constamment. Depuis que nos forces se sont employées de façon concertée à éradiquer les insurgés en les chassant, la sécurité s'est améliorée.

Initiatives ministérielles

On sait ce que se passait quand les talibans étaient libres de mener les pays. Ils ont brûlé les écoles et ils ont tué les enseignants.

Avec tout le respect que je dois à mon collègue d'en face, je lui signale qu'il y a eu une grande amélioration en matière de sécurité. Les Forces canadiennes ont récemment aidé à reconstruire et à paver la route essentielle entre Kandahar et Spin Boldak. Il est crucial que les routes soient pavées en Afghanistan pour qu'on ne puisse y enfouir facilement des engins explosifs improvisés.

L'hon. Joseph Volpe (Eglinton—Lawrence, Lib.): Monsieur le Président, je partage certains des objectifs de mon collègue, mais je veux qu'on soit très précis.

Il a énuméré certaines de nos réussites. Ces réussites sont, à son avis, ce qui justifie notre présence là-bas et ce qui explique pourquoi nous devons y rester plus longtemps. Puisqu'on met l'accent sur les écoles, les hôpitaux et les routes, je me demande s'il pourrait nous dire, à tout le moins dans la province de Kandahar, combien d'écoles nous allons construire, combien d'enseignants nous allons former, combien de routes et de ponts nous allons construire, combien d'exploitations agricoles nous allons mettre sur pied, dans quel état se trouve le système de drainage et ce que nous allons faire.

Le gouvernement compte-t-il présenter un plan pour tous les aspects de la mission qui ne sont pas des secrets militaires?

M. James Lunney: Monsieur le Président, cette question a déjà été soulevée aujourd'hui.

Nous n'avons pas simplement décidé qu'Ottawa allait dresser un plan pour la reconstruction de la province de Kandahar. Comme les autres bonnes équipes de reconstruction provinciale, l'équipe canadienne discute avec les dirigeants et les conseils communautaires et mène des consultations pour savoir quels projets aideront le plus les collectivités à prospérer. Il peut s'agir par exemple de construire un autre pont, comme nous l'avons fait récemment. La construction du pont-jeté de la rivière Arghandab, qui relie les routes 1 et 4, est un projet d'envergure. Nous venons de forer un puits à l'Université de Kandahar avec l'aide d'une équipe de coopération civilo-militaire. Ce sont là des exemples qui illustrent bien comment nous répondons aux besoins des villages et prenons des mesures afin d'améliorer l'économie et la vie de tous les habitants.

• (1340)

M. Gary Goodyear (Cambridge, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais que le député précise sa pensée.

Pendant ce débat, j'ai entendu certains députés, la plupart de l'opposition, laisser entendre qu'il s'agit d'une mission militaire que ce nouveau gouvernement a décidé d'entreprendre. C'est absolument faux. J'aimerais obtenir des précisions.

Si j'ai bien compris, le gouvernement précédent a envoyé nos troupes en Afghanistan sans qu'il n'y ait de vote à ce sujet. Ce gouvernement les a ensuite envoyées à Kandahar, l'endroit le plus dangereux d'Afghanistan, également sans qu'il n'y ait de vote à ce sujet.

Lorsque j'entends ces députés dire de telles choses, je réclame des précisions. N'est-il pas vrai que le gouvernement libéral précédent a non seulement envoyé nos troupes en Afghanistan sans vote préalable, mais qu'il a également décidé de les envoyer à Kandahar, l'endroit le plus dangereux, également sans vote préalable? Je veux savoir si le gouvernement s'était ménagé une porte de sortie lorsqu'il a pris l'une ou l'autre de ces décisions.

Le président suppléant (M. Andrew Scheer): À l'ordre. Il devient difficile d'entendre les députés à l'autre bout de la Chambre. Je demanderais donc à tous les députés de permettre au député de

Nanaimo—Alberni de répondre à la question, même s'il ne lui reste que quelques secondes.

M. James Lunney: Monsieur le Président, c'était une excellente question. Il est évident que le gouvernement d'en face a choisi la mission à Kandahar. Ce fut un...

M. Paul Szabo: Nous formons le gouvernement?

M. James Lunney: Je m'excuse, je voulais parler du parti d'en face alors qu'il formait le gouvernement. Merci. Il a choisi une mission très difficile pour nos troupes. Tout le monde convient qu'il ne peut y avoir de construction sans sécurité. Il faut disposer d'un bon niveau de sécurité pour pouvoir construire.

M. Ed Fast (Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, je vous remercie de me donner l'occasion de prendre part à un débat sur une question qui compte énormément pour les Canadiens.

On a dit que ce pourrait bien être le débat le plus important de la 39^e législature. Pourquoi donc? Il ne porte pas sur notre système de justice pénale. Il ne porte pas sur notre économie. Il porte sur la place du Canada dans le monde et sur notre volonté de défendre les valeurs canadiennes que sont la liberté, la démocratie et les droits de la personne, pas seulement ici, mais partout dans le monde.

Avant de commencer, j'aimerais rendre un hommage particulier aux hommes et aux femmes qui servent notre pays à l'étranger. Qu'ils fassent partie de nos forces armées, qu'ils offrent de l'aide au développement ou qu'ils renforcent l'économie afghane, ils méritent que tous les Canadiens soient fiers de leur travail. Le dévouement et le courage dont ils font preuve illustrent bien l'attitude à adopter dans des circonstances très difficiles. Leurs gestes ont jeté les bases d'une tradition qu'il reste maintenant à renforcer encore plus.

Chaque jour, les membres de nos forces armées mettent leur vie en danger. En fait, la ville d'où je viens, Abbotsford, a subi une grande perte. Le caporal-chef Colin Bason est mort en Afghanistan pendant qu'il servait notre pays, notre communauté. Il comprenait le sens de la mission et l'appuyait. Il croyait en cette mission et était prêt à donner sa vie.

On dit qu'il s'agit d'une mission canadienne, et c'est vrai, mais elle est aussi parrainée par les Nations Unies. Notre mission en Afghanistan est dirigée par l'OTAN. Ce n'est pas une mission des conservateurs ou des libéraux, même si c'est l'ancien gouvernement libéral qui a envoyé nos troupes en Afghanistan, qui les déplacées de Kaboul à Kandahar et qui les a mises en danger sans imposer de conditions, pas même en ce qui a trait à la rotation.

Aujourd'hui, nous devons réévaluer cette mission et nous demander si nous jouons encore le rôle pour lequel nous avons été envoyés là-bas. Pour répondre à cette question, nous avons chargé John Manley et un groupe d'éminents Canadiens de se pencher sur notre rôle en Afghanistan et de déterminer quels sont nos succès et quels obstacles importants nous devons encore surmonter et de faire rapport.

Ce groupe d'experts a présenté un rapport que nous appelons communément le rapport Manley. Ce rapport suggérait fortement de poursuivre notre mission en Afghanistan, mais à certaines conditions.

Initiatives ministérielles

Notre gouvernement a accepté, dans les grandes lignes, les recommandations formulées dans le rapport. Un certain nombre de ces conditions voulaient que nous fournissions un meilleur équipement à nos soldats pour qu'ils soient davantage en mesure de s'acquitter de la tâche qui leur a été confiée et pour qu'ils soient mieux protégés contre les risques inhérents à leur mission en Afghanistan. Nous nous sommes aussi engagés à veiller à ce qu'ils disposent de plus de ressources humaines; en d'autres termes, d'un personnel militaire plus nombreux pour leur fournir le soutien dont ils ont besoin.

Nous leur avons également dit que nous aimerions avoir une date de conclusion de cette mission, que nous visons actuellement 2011, pour nous assurer que l'armée afghane soit prête à prendre la relève; autrement dit, à assurer la sécurité nécessaire à la reconstruction du pays pour en faire une démocratie dynamique.

On s'est beaucoup demandé si cette mission devait être une mission de paix ou une mission d'un autre type. Je veux rappeler aux députés qu'avant de maintenir la paix il faut d'abord l'établir.

Notre principal objectif en Afghanistan est d'instaurer une paix durable pour les Afghans de sorte qu'ils puissent bâtir leur jeune démocratie et bénéficier de certains des droits fondamentaux que nous tous, les Canadiens, tenons pour acquis, mais cela nécessite parfois le recours à la force.

Le fait de penser que le Canada n'a jamais rien fait d'autre que de maintenir la paix dénote une mauvaise compréhension de notre histoire. On n'a qu'à penser aux deux guerres mondiales, à la guerre de Corée, pour voir que, au besoin, les Canadiens ont su défendre ce qui est juste et étaient prêts à consentir des sacrifices pour améliorer le sort du monde et pour défendre la démocratie et la liberté partout dans le monde.

• (1345)

Quels succès avons-nous remportés là-bas? Je n'ai que peu de temps pour donner à la Chambre l'occasion de se réjouir de nos succès en Afghanistan. Cependant, comme on l'a déjà dit à maintes reprises, 6 millions d'enfants fréquentent l'école aujourd'hui en Afghanistan. Il y a six ans, il y en avait 650 000 et il n'y avait pas de filles. Aujourd'hui, quelque 2 millions de filles fréquentent l'école en Afghanistan. Un système d'éducation fort favorise l'épanouissement de la démocratie, même en Afghanistan.

En matière de soins de santé de base, nous avons apporté aux Afghans des améliorations spectaculaires. Nous avons construit des milliers de milles de routes. Nous avons réussi à encourager les Afghans à lancer leurs propres petites entreprises. Il faut dire que le programme de microcrédit que notre gouvernement appuie par le truchement de l'ACDI et d'autres ONG canadiennes est une réussite exceptionnelle. Selon ce que j'ai compris, quelque 350 000 nouvelles entreprises ont été lancées en Afghanistan.

J'aimerais tout particulièrement souligner l'apport des Mennonite Economic Development Associates, MEDA, une ONG canadienne qui consent des prêts de microcrédit aux Afghans pour qu'ils puissent lancer leurs propres entreprises. Par exemple, une mère peut acheter un petit four commercial et y faire cuire du pain, non seulement pour sa famille mais aussi pour la vente, ce qui assure des revenus à sa famille et lui permet de participer à la croissance de l'économie.

Ce sont de telles organisations qui font de l'excellent travail en Afghanistan, mais elles ne peuvent le faire sans bénéficier de la sécurité qu'assurent nos forces armées. Ne nous y trompons pas: sans sécurité, les efforts de reconstruction et même les efforts des diplomates n'aboutiraient à rien en Afghanistan.

Je suis donc fier du rôle que joue le Canada. Et je ne parle pas seulement de nos forces armées. Je pense aussi à toutes les travailleurs des ONG qui font des sacrifices et risquent leur vie pour améliorer la situation en Afghanistan.

Nous ne devons pas non plus perdre de vue ces quelque 20 millions d'Afghans qui veulent être partie prenante de notre communauté internationale. Comme le sait la Chambre, l'Afghanistan est dirigé aujourd'hui par un président démocratiquement élu. Lui et son gouvernement nous ont demandé de rester en Afghanistan puisque le contraire est impensable. Quel gâchis que ce serait de laisser l'Afghanistan sans sécurité, à nouveau entre les mains des talibans. Ce serait un désastre.

Du côté du NPD et du Bloc, on propose le retrait de nos soldats. Ce sont pourtant des partis qui prétendent représenter les femmes, les enfants, les marginalisés, les pauvres et les handicapés. Pourtant, si nous retirons nos soldats de l'Afghanistan, que restera-t-il aux Afghans? Ils vivront dans la crainte des talibans.

Ne vous y trompez pas. Si les talibans retournent en Afghanistan, cela créera une situation chaotique à l'échelle internationale. N'avons-nous pas appris notre leçon au Rwanda? Nous devons fournir aux Afghans les ressources nécessaires pour assurer leur propre sécurité.

Je suis très encouragé par la position que notre gouvernement a adoptée et par le courage dont notre gouvernement et le premier ministre ont fait preuve en exerçant leurs responsabilités et en disant que nous n'abandonnerions pas l'Afghanistan.

La sécurité que notre présence crée dans cette région offre la protection nécessaire pour faire le travail qui permettra à l'Afghanistan d'avoir un bel avenir, aux enfants là-bas de se tourner vers nous et de nous dire: « Nous comptons sur vous. Nous avons uni notre destinée à la vôtre. Nous vous faisons confiance pour finir la tâche. »

Aujourd'hui, nous débattons cette mission en particulier. J'encourage tous les députés à prendre au sérieux non seulement les Canadiens qui ont déjà donné leur vie pour défendre les valeurs humaines dans le monde entier, mais aussi le risque auquel nous exposerions les femmes, les hommes, les enfants, les handicapés et les marginaux de l'Afghanistan si nous les abandonnions maintenant, au moment où ils ont vraiment besoin de nous.

• (1350)

M. Alan Tonks (York-Sud—Weston, Lib.): Monsieur le Président, notre collègue a longuement parlé des besoins militaires lorsqu'il s'agit d'assurer la sécurité en Afghanistan, notamment à Kandahar, et il a fait quelques observations concernant les progrès réalisés en matière de reconstruction des écoles, des cours et des institutions municipales, entre autres. Je pense que tout le monde conviendra que ces deux choses vont de pair.

Le rapport Manley présente une évaluation équilibrée des deux, mais il me semble que les Canadiens aimeraient avoir l'assurance ferme qu'on ne parle pas uniquement de l'ajout de 1 000 militaires réclamé à l'OTAN pour maintenir la paix, mais que tous nos alliés participent aux projets de reconstruction dont le député a parlé.

Déclarations de députés

Il a été proposé de donner plus de visibilité à la question au moyen d'un rapport émanant de la Chambre des communes, élaboré par le Comité des affaires étrangères ou par un autre comité. Le député pourrait-il nous dire quelques mots à ce sujet et nous donner des précisions?

M. Ed Fast: Monsieur le Président, je suis heureux d'entendre le député qualifier le rapport Manley d'équilibré, car il l'est. En fait, on crée des liens entre la reconstruction et la sécurité, ce à quoi s'ajoute tout l'aspect diplomatique, évidemment. Il faut faire en sorte que l'Afghanistan devienne, en fin de compte, une démocratie durable.

Je ferai remarquer au député que l'ampleur de la reconstruction nécessaire pour répondre aux besoins de la population afghane va vraiment exiger un effort concerté de la part de tous les pays concernés. Il y en a actuellement 37, comme le député le sait. Malheureusement, les forces de la plupart de ces pays sont déployées dans des régions où il n'y a pour ainsi dire pas de combat.

Les militaires canadiens sont en poste à Kandahar, l'un des endroits les plus dangereux en Afghanistan. Le premier ministre, le ministre de la Défense nationale et le ministre des Affaires étrangères ont tous très clairement dit que le moment est venu pour nos alliés d'assumer eux aussi une part du fardeau et des lourdes tâches qui s'imposent.

• (1355)

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD): Monsieur le Président, j'ai entendu à maintes reprises, en provenance des banquettes ministérielles, l'argument suivant: nous ne voulons pas que ce qui s'est passé au Rwanda se répète et si nous n'adoptons pas la motion, c'est ce qui arrivera.

Le sénateur Roméo Dallaire avait fait remarquer que, à l'époque où on nous a demandé d'envoyer des soldats à Kandahar, on a aussi demandé au gouvernement précédent d'envoyer des militaires dans le cadre de missions de maintien de la paix au Congo. Il convient de le préciser, car nous n'avons envoyé personne à l'époque et nous savons tous ce qui s'est passé au Congo.

Si nous modifions la mission pour privilégier la paix et la réconciliation, ce que mon parti a demandé dans un amendement, est-ce que cela va...

Le président suppléant (M. Andrew Scheer): À l'ordre. Je dois interrompre le député pour permettre au député d'Abbotsford de répondre.

M. Ed Fast: Monsieur le Président, je n'ai aucun commentaire à formuler sur les échecs du gouvernement précédent.

J'aimerais toutefois demander au député pourquoi il est prêt à abandonner les femmes et les enfants, les pauvres et les marginalisés, qui seront exploités si les talibans reviennent.

Nous pouvons parler de paix et de diplomatie. Toutefois, si nous ne pouvons pas garantir à l'Afghanistan la sécurité nécessaire, celle que les femmes, les enfants et les marginalisés méritent et dont ils ont besoin, il ne sert à rien de discuter des efforts soutenus pour engager le dialogue avec les diverses tribus et les divers intervenants en Afghanistan.

Ma question est purement théorique, car le député ne peut répondre. Toutefois, je me demande comment il peut justifier que nous retirions nos troupes de l'Afghanistan et que nous laissons les femmes et les enfants se débrouiller seuls. C'est tout à fait illogique à mes yeux.

Le président suppléant (M. Andrew Scheer): Il ne reste que 30 secondes pour la période des questions et des observations. Si la secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants peut

poser une question en 15 secondes, je permettrai une réponse de 15 secondes.

Mme Betty Hinton (secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants, PCC): Monsieur le Président, dans un document que j'ai trouvé en cherchant dans Google, on pouvait lire: « Des femmes dans un bastion taliban protestent contre l'enlèvement d'une travailleuse humanitaire américaine ». Je ne lirai pas tout le document, mais j'aimerais entendre votre point de vue sur le fait que les femmes, qui n'auraient pas osé s'exprimer il y a 10 ans, protestent maintenant...

Le président suppléant (M. Andrew Scheer): Je ne vais pas répondre à cette question, mais le député d'Abbotsford va peut-être le faire.

M. Ed Fast: Monsieur le Président, c'est l'un des aspects remarquables du travail qui se fait en Afghanistan. Il y a six ans, les femmes n'avaient même pas le droit de sortir de la maison sans être accompagnées de leur mari ou de leur père. Aujourd'hui, il règne une liberté beaucoup plus grande, qui permet de faire ce qui est nécessaire pour bâtir une société démocratique prospère et respectueuse des droits de la personne.

Je suis vraiment très heureux de constater que même des membres de la communauté internationale et des ONG canadiens sont prêts à se rendre en Afghanistan et à risquer leur vie pour faire le travail humanitaire et les efforts de reconstruction qui donneront aux Afghans de véritables espoirs quant à leur avenir.

Je suis aussi très heureux que la députée partage mon point de vue sur cette mission, qu'elle appuie fermement, tout comme moi. J'ai confiance que d'autres députés vont faire la part des choses et vont comprendre ce qui est en jeu dans la motion dont nous sommes saisis.

Le président suppléant (M. Andrew Scheer): La période réservée aux questions et aux observations est terminée. Nous passons maintenant aux déclarations de députés.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LE DÉFI MONDIAL DE HOCKEY

M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, PCC): Monsieur le Président, du 28 décembre 2008 au 4 janvier 2009 se tiendra dans la vallée Alberni, sur l'île de Vancouver, l'édition 2009 du défi mondial de hockey des moins de 17 ans.

Cinq équipes d'étoiles venant d'un peu partout au Canada joueront contre les équipes nationales des États-Unis, de la Russie, de la Finlande, de l'Allemagne et de la Slovaquie. Les 32 matchs auront lieu à Port Alberni, qui pourra compter sur l'aide de Nanaimo, Parksville, Courtenay, Campbell River et Duncan.

Les habitants de Port Alberni sont réputés pour leur cran et leur détermination. C'est la seule municipalité de la Colombie-Britannique à avoir accueilli les quatre jeux provinciaux: les jeux d'été, les jeux d'hiver, les jeux des aînés et les jeux pour personnes handicapées.

Tout le monde peut être sûr que Port Alberni saura organiser un tournoi de hockey mémorable. Les dépisteurs des équipes professionnelles seront sur place pour voir les meilleurs jeunes talents à l'oeuvre. D'ailleurs, nombre de ces jeunes vont finir par jouer dans la ligue nationale et dans d'autres équipes de hockey de fort calibre.

Déclarations de députés

La municipalité a déjà invité le premier ministre à assister au tournoi. J'aimerais vous inviter, monsieur le Président, et j'aimerais aussi inviter tous les députés et les amateurs de hockey du pays à venir à Port Albani pour échapper à la neige, visiter l'île de Vancouver et assister à une compétition de hockey amateur du meilleur niveau que l'on puisse trouver dans le monde.

* * *

•(1400)

LE BUDGET

M. Roger Valley (Kenora, Lib.): Monsieur le Président, le Nord-Ouest de l'Ontario a fait face à de nombreux défis ces dernières années.

Le secteur forestier a été durement touché. Des scieries ferment leurs portes, des travailleurs sont licenciés et des communautés luttent pour leur survie.

Pendant ce temps, notre infrastructure s'effrite et les municipalités attendent impatiemment de pouvoir lancer des projets pour construire de nouvelles routes, des ponts, des usines de traitement de l'eau et des systèmes d'égout et d'aqueduc.

Le gouvernement doit reconnaître l'importance de notre région et les contributions qu'elle apporte au pays. Les municipalités et les entreprises du Nord-Ouest de l'Ontario entendent depuis trop longtemps le gouvernement leur dire ce qu'il ne peut pas faire pour elles.

Aujourd'hui, le gouvernement peut dire aux gens du Nord-Ouest de l'Ontario ce qu'il peut faire pour eux.

Le gouvernement peut annoncer la mise sur pied d'une stratégie globale pour venir immédiatement en aide au secteur forestier qui est bien mal en point. Il peut s'engager à accorder un financement permanent au super programme d'actions accréditatives, créant ainsi un environnement favorable aux investissements miniers. Il peut prévoir des fonds pour des projets d'infrastructure dont notre région a tellement besoin. Il peut combler le fossé qui existe entre les communautés des Premières nations et le reste du Canada.

Ce sont tous des projets que le gouvernement peut mettre sur pied, mais la grande question que tout le monde se pose est: le fera-t-il?

* * *

[Français]

LA COMMUNAUTÉ PORTUGAISE DE BLAINVILLE

Mme Diane Bourgeois (Terrebonne—Blainville, BQ): Monsieur le Président, depuis bien des années, la communauté portugaise est bien vivante à Blainville avec sa culture colorée et ses valeurs familiales bien ancrées. Comme il n'est jamais facile de s'intégrer à une nouvelle terre d'accueil, un souper communautaire dansant est organisé depuis maintenant 10 ans par la communauté afin de perpétuer ses coutumes.

Mme Ida Tavarez est l'instigatrice de cet événement annuel. Elle travaille corps et âme pour faciliter l'intégration et le sentiment d'appartenance des Portugais qui viennent s'installer dans la belle région de Blainville, en plus d'amasser des fonds pour la paroisse. Son sourire, sa persévérance et sa volonté à toute épreuve font d'elle une figure de proue — que dis-je, un emblème du dynamisme de notre milieu.

Je me joins donc à mes collègues du Bloc québécois pour vous féliciter, madame Tavarez, pour ces 10 ans d'implication et pour votre ténacité qui nous démontrent à quel point les gens de Blainville sont prêts à accueillir de nouvelles cultures.

[Traduction]

LE SERVICE DE POLICE DE WINDSOR

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NDP): Monsieur le Président, jeudi sera le dernier jour de Glenn Stannard comme chef de police de Windsor. Après quasiment 9 ans dans ce poste et 38 ans au sein du corps policier de la ville, il prendra sa retraite.

Le chef Stannard provient d'une famille qui se dévoue pour la population. Son grand-père, Walter, son père, Donald, ses oncles George et Earl, et son cousin Dave ont tous été policiers. Sa cousine Kim et sa bru Kristina sont toutes deux policières.

Glenn Stannard a été intégré au service de police de Windsor le 1^{er} mai 1970. Il a obtenu des promotions et a travaillé dans toutes les divisions, notamment dans les patrouilles, les enquêtes et l'administration. Il a été nommé chef en 1999.

Comme l'a déclaré l'ancien chef adjoint, Roger Mortimore, le chef Stannard est un homme terre-à-terre et sans prétention qui a beaucoup fait pour améliorer le service de police.

Le chef Stannard a implanté le matériel et les techniques à la fine pointe de la technologie tout en élargissant et en raffermissant les services de proximité.

Le chef Stannard a été président de l'Association des chefs de police de l'Ontario. Il s'est occupé de diverses organisations de la collectivité, y compris l'organisme pour les réalisations des jeunes et les Jeux olympiques spéciaux. La gouverneure générale lui a remis l'Ordre du Mérite et il a également reçu la Médaille du jubilé de la reine.

Je félicite le chef Stannard pour son travail. Toute la collectivité célèbre avec lui et le félicite à l'occasion de sa retraite.

* * *

LES AÎNÉS

M. Mike Wallace (Burlington, PCC): Monsieur le Président, la semaine dernière, dans Burlington, la circonscription que je représente, j'ai animé un important atelier sur l'impôt sur le revenu à l'intention des aînés. La participation a été extraordinaire.

Je remercie les quelque 200 aînés qui ont participé à cet atelier et les fonctionnaires de Service Canada et de l'Agence du revenu du Canada qui ont fait d'excellentes présentations fort détaillées.

Cet atelier a permis aux aînés de Burlington de constater que les modifications fiscales que le gouvernement conservateur a apportées récemment auront des effets positifs importants sur leur vie quotidienne.

Des mesures telles que le fractionnement du revenu de pension, l'augmentation du crédit d'impôt pour revenu de pension, qui est passé du simple au double, et l'augmentation de l'exemption personnelle de base pourraient faire économiser aux aînés de Burlington des milliers de dollars qu'ils ont durement gagnés, et tout cela grâce au gouvernement conservateur.

Je suis fier de faire partie d'un gouvernement conservateur qui croit que nos aînés méritent un répit après avoir consacré une grande partie de leur vie à bâtir ce pays formidable. Je suis fier que le gouvernement juge bon de remettre ces dollars durement gagnés par les aînés à qui de droit: aux aînés.

*Déclarations de députés***LE CENTRE DES CONGRÈS DE FREDERICTON**

L'hon. Andy Scott (Fredericton, Lib.): Monsieur le Président, je me réjouis qu'après des années de dur labeur et de négociations qui ont commencé entre l'ancien gouvernement fédéral, le gouvernement du Nouveau-Brunswick et la ville de Fredericton, un nouveau centre de congrès sera construit au centre-ville.

Ce centre pourra accueillir 1 500 personnes. L'immeuble de 66 000 pieds carrés comprendra une tour à bureaux de six étages de même que deux stationnements intérieurs comprenant 750 places.

Je suis heureux que les gouvernements fédéral et provincial paient à eux deux le tiers du coût total du projet, qui s'élève à 24 millions de dollars. Je félicite tout particulièrement la ville de Fredericton de déboursier 16 millions de dollars pour ce projet, soit les deux tiers du coût.

Ce genre d'investissement est crucial pour le développement du centre-ville de Fredericton. Il mettra notre ville en vedette et stimulera les affaires et les possibilités d'emploi et, en plus, le nouveau centre des congrès aura des répercussions économiques sur tout le Nouveau-Brunswick.

* * *

• (1405)

[Français]

LE CONCOURS KRAFT HOCKEYVILLE 2008

M. Denis Lebel (Roberval—Lac-Saint-Jean, PCC): Monsieur le Président, la ville de Roberval et tout le comté de Roberval—Lac-Saint-Jean sont en effervescence. En effet, la ville de Roberval a été nommée première ville finaliste du concours canadien Kraft Hockeyville 2008.

C'est avec plaisir que nous accueillerons ce week-end une équipe du réseau CBC pour l'annonce de la deuxième ville finaliste lors de l'émission *Hockey Night in Canada*. Ce sera donc sur les glaces du lac Saint-Jean que nous affirmerons l'unité de notre beau et grand pays, le Canada, en accueillant les téléspectateurs de tout le pays.

C'est grâce à la formidable organisation de la corporation du Village sur glace de Roberval que ce résultat a pu être obtenu. Paradis hivernal situé sur le lac Saint-Jean, ce village familial, composé de patinoires ainsi que d'anneaux de patin et de marche entourés de 325 maisonnettes, existe grâce à ces centaines de bénévoles qui ne reculent devant rien pour en assurer le succès.

D'un océan à l'autre, on pourra découvrir la beauté de notre nature, notre Festival d'hiver, le tournoi de hockey amateur et, bien sûr, le Village sur glace.

Je rends hommage aux hommes et aux femmes de ces organisations qui nous font vivre de si beaux moments. Bravo à Roberval, première ville finaliste du concours Hockeyville 2008.

* * *

SYLVAIN PLOURDE

M. Robert Bouchard (Chicoutimi—Le Fjord, BQ): Monsieur le Président, vendredi soir dernier, la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean a perdu un ange gardien. Sylvain Plourde, directeur général de la Maison des sans-abri, est décédé pendant sa rencontre avec son idole, le chanteur et défenseur des sans-abri Dan Bigras.

Le départ précipité de Sylvain Plourde a créé une véritable onde de choc. Homme de coeur, entièrement dévoué à sa cause, il était estimé de tous.

Il était un ardent défenseur des démunis et des laissés pour compte de la société. Travailleur infatigable, il revendiquait sans cesse pour que les organismes reçoivent tout le soutien nécessaire pour répondre aux besoins liés à la pauvreté croissante.

Nous pouvons dire qu'il a accompli son travail avec brio et qu'il laisse aujourd'hui un grand vide.

En mon nom et au nom de mes collègues du Bloc québécois, j'offre mes plus sincères condoléances à la famille, aux amis et aux proches de cet homme extraordinaire.

Merci, Sylvain, et au revoir!

* * *

[Traduction]

L'INDUSTRIE DU BÉTAIL

M. Bradley Trost (Saskatoon—Humboldt, PCC): Monsieur le Président, les éleveurs de bétail du Canada traversent une période difficile. Comme le prix de la nourriture pour les animaux est à la hausse alors que celui du boeuf est à la baisse, les éleveurs canadiens ont besoin de tous les marchés qu'ils peuvent trouver pour leur bétail.

L'amélioration de l'accès aux marchés est une façon d'augmenter la valeur du bétail canadien. Voilà pourquoi, nous accueillons favorablement l'annonce faite hier par le gouvernement mexicain qui permet dorénavant l'importation de bovins de reproduction canadiens. Ce nouveau débouché s'ajoute à ceux qui sont déjà établis pour le boeuf et les produits du boeuf canadiens.

Le gouvernement actuel continuera de s'employer à obtenir pour tous les produits du boeuf canadiens un plein accès aux marchés de nos partenaires commerciaux. Le gouvernement continue d'accorder la priorité aux agriculteurs, notamment en s'efforçant d'élargir nos exportations de boeuf.

Le boeuf et les éleveurs de boeuf canadiens sont les meilleurs au monde. Le gouvernement et moi sommes fiers de travailler avec eux et pour eux.

* * *

[Français]

LA FONDATION DU CAT SCAN DE L'HÔPITAL TEMISKAMING

M. Anthony Rota (Nipissing—Timiskaming, Lib.): Monsieur le Président, je saisis l'occasion aujourd'hui pour féliciter la fondation du CAT scan de l'hôpital Temiskaming d'avoir atteint son objectif de collecte de fonds de 2,3 millions de dollars.

Le fait d'amasser cette somme dans les petites localités rurales du Nord de l'Ontario est tout un exploit.

[Traduction]

Cette réussite remarquable est largement attribuable aux efforts constants d'innombrables bénévoles et de collectivités qui ont travaillé de concert dans un but commun.

Déclarations de députés

C'est un don anonyme de près de 50 000 \$ d'un ancien citoyen de New Liskeard qui a assuré, plus tôt ce mois-ci, le succès de l'initiative.

L'hôpital Temiskaming a effectué son premier examen par tomomodensitogramme le 9 janvier 2006. Depuis, plus de 5 000 examens ont été réalisés grâce au tomomodensitogramme.

Je félicite encore une fois George Kemp, le président de la fondation, ses collègues de la fondation et les nombreux donateurs qui ont contribué à cette noble cause. Grâce à eux, les gens de Temiskaming Shores et des régions avoisinantes sont bien servis par leur tomomodensitogramme.

* * *

LES PRIX DE L'ASSOCIATION DES FEMMES EN COMMUNICATIONS

Mme Patricia Davidson (Sarnia—Lambton, PCC): Monsieur le Président, depuis de nombreuses années, Industrie Canada est fière d'appuyer le programme de l'Association des femmes en communications. La mission de l'AFC est d'aider les femmes à avancer dans le secteur des communications.

Ce soir a lieu le gala annuel des prix de l'AFC. Pour 2008, les gagnantes sont: Golden West Broadcasting Ltée, pour son leadership exceptionnel sur le plan de la promotion de l'avancement des femmes; Amélie Poulin, de Bell Canada, pour sa contribution à l'AFC; Julia Elvidge, de Chipworks inc., Pionnière de l'année; Pat Solman, de MTS Allstream inc., Mentore de l'année; et Ruth Kelly, présidente et éditrice chez Venture Publishing, Femme de l'année.

J'invite tous les députés à se joindre à moi pour féliciter les femmes exceptionnelles qui oeuvrent dans le secteur des communications.

* * *

• (1410)

L'ENVIRONNEMENT

M. Wayne Marston (Hamilton-Est—Stoney Creek, NPD): Monsieur le Président, samedi dernier, les résidents de ma circonscription, Hamilton-Est—Stoney Creek, ont appris dans le *Hamilton Spectator* qu'il n'y aurait pas d'évaluation environnementale exhaustive en ce qui concerne le projet de Liberty Energy de construire et d'exploiter une centrale alimentée par des boues d'épuration à Hamilton-Est. D'après les environnementalistes, la centrale pourrait faire doubler le niveau de dioxines cancérigènes à Hamilton et accroître de façon considérable la concentration d'autres toxines atmosphériques.

Mes électeurs sont inquiets. Les citoyens et les environnementalistes de Hamilton craignent que la centrale n'incinérera pas seulement les boues d'épuration de Hamilton, mais également celles de Toronto et d'autres régions.

Hamilton-Est—Stoney Creek n'en est pas à sa première controverse en matière d'incinération. Il y a eu l'épisode de l'incinérateur SWARU. Mes concitoyens ne veulent pas courir à nouveau les dangers auxquels cette centrale à haut risque les a exposés durant de nombreuses années.

Le conseil municipal de Hamilton a réclamé unanimement une évaluation environnementale exhaustive. Andrea Horwath et Paul Miller, députés provinciaux de la région, réclament eux aussi une évaluation environnementale exhaustive. Aujourd'hui, je me joins au conseil municipal de Hamilton, aux députés provinciaux de la région...

Le Président: La députée de Nunavut a la parole.

* * *

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

Mme Nancy Karetak-Lindell (Nunavut, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement conservateur a récemment transféré 1 900 tonnes métriques du quota hauturier pour le flétan noir dans la division 0B de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest à des intérêts qui ne sont pas du Nunavut.

En violation du chapitre 15 de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut qui oblige explicitement le gouvernement à demander en temps opportun l'avis du Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut sur les droits d'exploitation des ressources fauniques des Inuits et sur les possibilités d'exploitation dans les zones marines et extracôtières, le quota hauturier pour le flétan noir a été octroyé à des sociétés de pêche du Sud sans que soit respectée la procédure établie.

Pourquoi le quota commercial du Nunavut pour le flétan noir ne représente-t-il que 27 p. 100 du volume admissible des prises dans les zones marines à proximité de l'île de Baffin? Ce fait viole le principe de contiguïté. On doit mettre un terme à cette pratique injuste.

Les provinces Atlantiques reçoivent entre 80 et 95 p. 100 de leur quota dans leurs eaux adjacentes. Les pêcheurs de cette région ne toléreraient pas que leur quota soit cédé à des intérêts étrangers. Pourquoi le devrions-nous? Il est temps que les pêcheurs du Nunavut soient traités avec équité en ce qui concerne nos eaux adjacentes.

* * *

[Français]

LES XXIX^{ES} JEUX OLYMPIQUES

M. Luc Malo (Verchères—Les Patriotes, BQ): Monsieur le Président, les Jeux olympiques qui auront cours en Chine l'été prochain suscitent tant d'engouement auprès des Pékinois que les billets, surtout pour les sports aquatiques, s'envolent à peine imprimés. Ce fort désir d'encourager leurs compatriotes et de découvrir le monde est plus que louable et souhaitable.

Toutefois, l'envers de cette médaille est que des parents d'athlètes québécois et canadiens, à l'instar de la mère de Marie-Pier Boudreau-Gagnon, nageuse, se retrouvent à quelques mois des compétitions avec un billet d'avion et une chambre, mais sans place dans les tribunes pour soutenir leur enfant.

Bien évidemment, cette situation est cause de souci pour les parents, mais aussi pour les athlètes. On est loin des conditions idéales de préparation. J'ai déjà sensibilisé les autorités chinoises à ce problème et, tout comme nous, elles cherchent des solutions. Le gouvernement entend-il emboîter le pas et ne pas lésiner sur les moyens afin que chacun puisse vivre pleinement son expérience olympique?

* * *

[Traduction]

BRADLEY DAVIS

M. Michael Ignatieff (Etobicoke—Lakeshore, Lib.): Monsieur le Président, je prends aujourd'hui la parole pour honorer la mémoire de mon conseiller et ami, Bradley Davis, qui est décédé le mois dernier, au terme d'une lutte contre le cancer.

Questions orales

Bradley a servi comme stratège au bureau du chef de l'opposition officielle en 2007. Il a également été à mon service depuis mon entrée en politique fédérale. Il était un jeune juriste brillant dont la sagesse et le jugement ne m'ont jamais fait défaut.

Il est mort trop jeune. Il avait à peine 34 ans. C'est à déchirer le coeur. Ceux qu'il a laissés derrière ressentent une grande perte.

Pourtant nous sommes heureux de la vie qu'il a vécue. Nous nous souvenons de son rire débridé et ironique, de la détermination féroce dont il faisait preuve quelle que soit la cause qu'il défendait, de son amour passionné pour sa famille, ses amis et son pays. Nous n'avons pas oublié son intelligence limpide, son courage moral, ni son dévouement pour le bien public.

Nous offrons à ses parents, Herb et Sandi, à son épouse, Alyssa, ainsi qu'à leurs deux jeunes enfants, notre affection et notre soutien éternels. Nous n'oublierons jamais Brad Davis.

* * *

• (1415)

LES FINANCES

M. Jeff Watson (Essex, PCC): Hier, monsieur le Président, le ministre des Finances a poursuivi une longue tradition, à une petite différence près. Il a choisi une paire de souliers ressemelés plutôt que la paire de souliers neufs que les ministres des Finances portent habituellement pour le budget. Le ministre a déclaré ceci: « Cela convient à ce budget. C'est un budget prudent. »

Ne voulant pas être en reste, les partis de l'opposition ont emboîté le pas avec des chaussures qui reflètent leurs politiques en matière de finances. Les chaussures du NPD révèlent ce qu'un budget néo-démocrate ferait pour notre économie. De véritables pièces de collection, des flâneurs des années 1960. Le porte-parole du Bloc en matière de finances a été, pour sa part, incapable de trouver des chaussures portant la marque « non pertinente », d'où la décision d'aller pieds nus.

Les libéraux ont quant à eux dû organiser une réunion d'urgence de leur caucus pour trouver des chaussures appropriées pour le député de Markham—Unionville. Après des heures de délibérations, ils sont enfin parvenus à un consensus. Selon une source bien informée, le chef de l'opposition qui, selon certains, n'est pas un chef, a surpris son caucus en prenant une décision.

Sans craindre de crever son budget, il a présenté à son porte-parole en matière de finances le choix approprié pour le Parti libéral: une paire de chaussures de danse d'un rouge libéral, serties de diamants et d'un prix exorbitant, afin qu'il puisse mieux faire volte-face.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

L'hon. Stéphane Dion (chef de l'opposition, Lib.): Monsieur le Président, les changements climatiques constituent la pire menace pour l'humanité. Le Canada doit faire de son mieux pour les contrer, mais le gouvernement a échoué. Son prétendu plan est si faible qu'il ne permettra même pas d'atteindre les piètres objectifs qu'il contient.

Si le premier ministre est sérieux lorsqu'il parle de collaboration, pourquoi ne nous soumet-il pas à nouveau le projet de loi C-30, sur la qualité de l'air et les changements climatiques qu'il a si honteusement fait mourir l'automne dernier?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement a fixé un objectif clair pour la réduction des gaz à effet de serre. Ce sera 20 p. 100 d'ici 2020. Il s'agit en fait d'un des objectifs les plus ambitieux du monde.

Les plans que le ministre de l'Environnement est en train d'élaborer permettront d'atteindre cet objectif.

[Français]

L'hon. Stéphane Dion (chef de l'opposition, Lib.): Monsieur le Président, qu'ont en commun le Pembina Institute, le Tyndall Centre, l'Institut C.D. Howe, l'Office national de l'énergie, la Deutsche Bank, la Banque canadienne impériale de commerce, la CIBC, la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, et Al Gore? Ils ont critiqué le plan du gouvernement comme étant beaucoup trop faible.

Que le premier ministre nous donne donc une seule étude qui louange le plan faible qu'il propose aux Canadiens!

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement a établi des cibles claires pour la réduction des gaz à effet de serre: 20 p. 100 d'ici à 2020. Nous avons tout à fait l'intention d'atteindre ces objectifs.

Le chef de l'opposition officielle et son parti ont adopté ce plan lors du discours du Trône l'automne dernier.

L'hon. Stéphane Dion (chef de l'opposition, Lib.): Monsieur le Président, aucune réponse. Le premier ministre n'est pas capable de nommer une seule étude parce qu'il n'y en a pas. Tous les experts qui se sont penchés sur son plan ont noté ses énormes faiblesses au point que les pollueurs ne paieront pas, mais ils seront payés. Selon le Tyndall Centre, « [...] les compagnies pétrolières pourraient profiter d'un gain inattendu de 400 millions de dollars en crédits faciles ».

C'est un plan indigne pour le Canada. Que faudra-t-il pour que le premier ministre le comprenne?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, pendant la décennie où le chef de l'opposition officielle a été au gouvernement, il a échoué quant à présenter un plan efficace pour atteindre des cibles qu'il a mentionnées: 10 ans sans qu'il mette en oeuvre un plan.

Nous avons l'intention de poursuivre en détail un plan qui nous permettra d'atteindre nos objectifs de réduction de 20 p. 100 d'ici à 2020.

* * *

[Traduction]

ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

M. Michael Ignatieff (Etobicoke—Lakeshore, Lib.): Monsieur le Président, il y a plus de deux mois, le ministre des Ressources naturelles a déclaré au sujet de la crise de Chalk River qu'il tenait « à ce que toutes les personnes en cause soient tenues de rendre des comptes ». Le premier ministre a déclaré qu'il « veillera à ce que la reddition de comptes soit rétablie comme il se doit ».

Le dirigeant d'EACL est parti depuis longtemps. Le plus haut dirigeant à Chalk River a démissionné.

Le premier ministre expliquera-t-il pourquoi seule EACL sera tenue de rendre des comptes et que son gouvernement et même un ministre qui ne prend pas la peine de lire ses courriels n'auront à répondre de rien?

Questions orales

•(1420)

L'hon. Gary Lunn (ministre des Ressources naturelles, PCC): Monsieur le Président, les libéraux nagent en pleine théorie du complot. Chaque jour, ils nous en présentent un nouveau, mais ils ne savent même pas quelle est leur position. Ils critiquent le gouvernement de ne pas être intervenu assez tôt. Ils affirment ensuite qu'il n'aurait pas dû intervenir.

Un jour, les libéraux disent appuyer le projet de loi C-38 après avoir eu amplement le temps d'interroger tous les témoins. Le lendemain, ils changent d'idée. Ils commencent maintenant à critiquer des gens de diverses agences.

Le gouvernement respecte tous les employés de la Commission canadienne de sûreté nucléaire et d'EACL, qui travaillent d'arrache-pied. Nous continuerons de les appuyer dans leur travail.

[Français]

M. Michael Ignatieff (Etobicoke—Lakeshore, Lib.): Monsieur le Président, maintenant que la crise imminente à Chalk River est passée, maintenant que le gouvernement a compromis l'indépendance de la régulatrice — pour ensuite la congédier —, le gouvernement peut-il enfin mettre au clair ses intentions pour Énergie Atomique du Canada?

Va-t-il maintenir le leadership mondial reconnu du Canada dans ce domaine, ou va-t-il vendre au plus offrant?

[Traduction]

L'hon. Gary Lunn (ministre des Ressources naturelles, PCC): Monsieur le Président, je dirai à nouveau que le Parti libéral doit renoncer à ses théories du complot. Nous avons lancé un examen à l'automne de l'an dernier.

Nous recueillons toute l'information sur EACL. Nous avons agi très publiquement, très proactivement. Nous obtenons la meilleure information possible. Lorsque nous aurons toute l'information, le gouvernement prendra une décision qui sera dans le meilleur intérêt des Canadiens, des contribuables et de l'avenir d'EACL.

* * *

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, au sujet des mesures de réduction des gaz à effet de serre mises en avant par la Colombie-Britannique, le ministre de l'Environnement a déclaré, et je le cite: « Ce qui fonctionne en Colombie-Britannique ne fonctionne pas nécessairement en Nouvelle-Écosse. » Cette déclaration du ministre de l'Environnement vient confirmer la nécessité de l'approche territoriale.

Le premier ministre ne reconnaît-il pas que pour être cohérent avec les déclarations de son ministre de l'Environnement, il doit mettre en place des cibles absolues et contraignantes de réduction de gaz à effet de serre, avec 1990 comme année de référence, et utiliser l'approche territoriale comme cadre?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, la semaine dernière, j'ai parlé avec le premier ministre de la Colombie-Britannique et j'ai noté son plan pour la réduction des gaz à effet de serre. Nous sommes d'accord pour dire que nos deux plans se complètent. Son plan contrôle les émissions des consommateurs tandis que le nôtre contrôle les émissions des grands émetteurs. Nous sommes prêts à travailler avec la Colombie-Britannique et toutes les autres provinces pour réduire les gaz à effet de serre.

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, avec l'approche territoriale, le Québec et les provinces décideront de la façon dont ils souhaitent atteindre les cibles absolues et contraignantes que le gouvernement fédéral doit mettre en place. Cette façon de faire a connu un franc succès en Europe.

Est-ce que le premier ministre va enfin prendre ses responsabilités dans le dossier de l'environnement et mettre en place des cibles absolues contraignantes de réduction de gaz à effet de serre avec l'approche territoriale comme cadre?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, l'environnement est une compétence partagée entre le fédéral et les provinces. Nous sommes prêts à travailler avec les provinces pour les réductions de gaz à effet de serre. En effet, c'est une approche territoriale dans plusieurs dossiers. Nous cherchons à harmoniser les règlements avec les provinces.

Nous avons établi des cibles nationales. Je suis clair et nous sommes clairs sur le fait que ces cibles sont les minimums pour chaque province et chaque territoire.

M. Bernard Bigras (Rosemont—La Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, entre 1990 et 2005, l'industrie manufacturière québécoise a réduit de 20 p. 100 ses émissions de gaz à effet de serre pendant que celles du secteur des combustibles fossiles, concentrées surtout en Alberta, augmentaient de près de 50 p. 100. Pourtant, le plan conservateur pénalise le Québec au profit de l'Alberta.

Le premier ministre finira-t-il par comprendre qu'afin de rendre justice au Québec et à son industrie, il faut établir des cibles absolues de réduction et fixer 1990 comme année de référence? Abandonnera-t-il le principe du pollueur-payé pour celui du pollueur-payeur?

•(1425)

L'hon. John Baird (ministre de l'Environnement, PCC): Monsieur le Président, il est très intéressant que le porte-parole du Bloc dise que nos cibles sont trop dures ou qu'elles vont trop loin. Notre plan international veut la réglementation des grandes entreprises. Ces réductions sont contraignantes et absolues. On doit réduire les gaz à effet de serre. Depuis les 18 dernières années où le Bloc est ici à la Chambre des communes, on n'a vu aucune action nationale. Maintenant, nous agissons.

M. Bernard Bigras (Rosemont—La Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, opposer économie et environnement, comme le font les conservateurs, est totalement dépassé. Le premier ministre devrait comprendre que le Protocole de Kyoto crée des possibilités d'affaires tout en améliorant l'environnement.

Le premier ministre abandonnera-t-il son approche du pollueur-payé et fixera-t-il des cibles absolues contraignantes ainsi que 1990 comme année de référence pour assurer un véritable démarrage d'une bourse du carbone à Montréal?

L'hon. John Baird (ministre de l'Environnement, PCC): Monsieur le Président, il fait bien sûr partie de notre plan d'avoir un marché du carbone. On travaille sur les détails. Il est absolument nécessaire d'avoir les chiffres nationaux pour réduire les gaz à effet de serre. Depuis la fondation du Bloc, il y a 18 ans, on a vu que cela n'a jamais été fait ici, à la Chambre des communes à Ottawa. Notre gouvernement agit. Il obtiendra de véritables résultats pour toutes les régions, tous les Canadiens et tout le monde quant à la réduction des gaz à effet de serre.

Questions orales

[Traduction]

LA PROTECTION CIVILE

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, le NPD a demandé que l'on fasse mieux connaître les mesures de protection civile existantes au Canada et que l'on accroisse la transparence à l'égard des affaires militaires.

Nous apprenons maintenant que les Forces armées canadiennes ont signé une entente avec les États-Unis qui prévoit une interopérabilité accrue des troupes en cas d'urgence civile, mais personne n'en a rien dit aux Canadiens.

Pourquoi le gouvernement conservateur tient-il à garder cette entente secrète? Qu'a-t-il à cacher?

L'hon. Peter MacKay (ministre de la Défense nationale et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC): Monsieur le Président, il s'agit en fait de l'officialisation d'une entente qui existe depuis longtemps. Cette entente permet aux forces armées des deux pays de se prêter mutuellement assistance en cas d'urgence civile.

Nous voulons accroître la sécurité des deux côtés de la frontière, et prévoir une collaboration mutuelle dans l'intérêt des Canadiens et des Américains.

Il me semble que leurs épouvantails perdent un peu de leur stature.

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, le ministre ne nous a toujours pas expliqué pourquoi cette entente était restée secrète et il ne nous a pas dit non plus s'il en était au courant. Comment peut-on faire confiance aux conservateurs s'ils ne disent pas toute la vérité aux Canadiens?

En cas d'urgence civile qui nécessiterait le recours à cette entente, quel serait le processus d'approbation qui serait appliqué pour l'envoi de troupes canadiennes aux États-Unis et de qui les Canadiens prendraient-ils leurs ordres?

Inversement, qui autoriserait le déploiement des Américains en sol canadien et quelle serait la chaîne de commandement des troupes américaines pendant les opérations menées au Canada? Pourquoi le ministre refuse-t-il de répondre à cette question?

L'hon. Peter MacKay (ministre de la Défense nationale et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC): Monsieur le Président, cette entente n'était sûrement pas si secrète puisque la députée en a entendu parler.

Ces opérations seraient semblables à celles de NORAD ou de l'OTAN, mais ce qu'il importe de souligner, c'est que toutes les activités qui auraient lieu en sol canadien seraient dirigées par les autorités canadiennes, et tout particulièrement par l'armée canadienne.

Pourquoi avons-nous prévu une telle mesure? Pour aller au-delà des mesures qui doivent être prises lorsque des personnes sont en danger. Qu'il y ait un bateau en détresse en mer, une avalanche ou toute autre urgence, une telle entente pourrait nous aider à sauver des vies.

Nous aurions pu croire qu'une députée de la Colombie-Britannique aurait facilement compris cela.

* * *

LES LANGUES OFFICIELLES

M. Brian Murphy (Moncton—Riverview—Dieppe, Lib.): Monsieur le Président, dans un premier temps, le gouvernement conservateur a mis fin au Programme de contestation judiciaire. Ensuite, il est allé devant les tribunaux pour s'opposer aux groupes

minoritaires qui voulaient tout simplement protéger leurs droits linguistiques.

Voilà maintenant que le gouvernement prend une mesure qu'aucun autre gouvernement n'a prise avant lui. Il veut que ces groupes assument ses propres dépens, ce qui ne s'est jamais fait auparavant.

Les tribunaux n'allouent pas les dépens dans les litiges qui touchent l'intérêt public. Qu'est-ce que le gouvernement a contre les droits linguistiques des minorités?

L'hon. Rob Nicholson (ministre de la Justice et procureur général du Canada, PCC): Monsieur le Président, je remercie le député de son avis juridique et de son opinion quant à la façon dont nous devrions agir en cas de litige. Toutefois, comme je l'ai mentionné hier, l'affaire est présentement devant les tribunaux, et nous devrions les laisser faire leur travail.

● (1430)

[Français]

M. Brian Murphy (Moncton—Riverview—Dieppe, Lib.): Monsieur le Président, en avril 2006, le premier ministre déclarait à New York que le Programme de contestation judiciaire était un programme de grande valeur. Quatre mois plus tard, il a éliminé le programme.

Pourquoi le premier ministre prétend-il, à l'extérieur de ce pays, défendre les minorités linguistiques alors qu'ici, chez nous, il méprise ces mêmes communautés?

M. Pierre Lemieux (secrétaire parlementaire pour les Langues officielles, PCC): Monsieur le Président, notre gouvernement s'est fermement engagé auprès des communautés minoritaires de langue officielle et dans la promotion de l'anglais et du français au Canada.

Le Programme de contestation judiciaire est devant la cour. Il serait donc inapproprié de commenter cette affaire.

M. Jean-Claude D'Amours (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, je vais donner une solution à ce gouvernement: comme c'est lui qui nous a mis face à ce problème, il n'a qu'à sortir de la cour et remettre le programme en place.

Ce gouvernement a le pouvoir aujourd'hui, maintenant, et à un coût minime, de rétablir le Programme de contestation judiciaire. Au cours des années, ce programme a eu une incidence très positive sur plusieurs minorités et les exemples de son utilité sont nombreux. Malgré cela, le gouvernement continue de bafouer les droits les plus fondamentaux de notre pays.

Le ministre se sortira-t-il la tête du sable et s'engagera-t-il à rétablir une fois pour toutes le Programme de contestation judiciaire pour respecter tout un chacun au pays?

[Traduction]

M. Pierre Lemieux (secrétaire parlementaire pour les Langues officielles, PCC): Monsieur le Président, comme le député le sait, dans son discours du Trône, notre gouvernement a pris un engagement envers les communautés de langue officielle dans tout le Canada.

Questions orales

[Français]

On a parlé du prochain plan d'action et on travaille fort pour « livrer la marchandise ». Comme ce dossier du Programme de contestation judiciaire est devant la cour, on ne peut pas le commenter.

M. Jean-Claude D'Amours (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, que le député prouve ceci une fois pour toutes: qu'il retire le Programme de contestation judiciaire de la cour et qu'il le remette en place, aujourd'hui.

L'obligation du gouvernement d'agir pour favoriser l'épanouissement et le développement des communautés minoritaires de langue officielle est désormais inscrite dans la loi. Depuis sa création, le Programme de contestation judiciaire a permis aux communautés minoritaires de toutes les provinces de financer leurs luttes juridiques pour faire avancer leurs droits.

Le ministre peut-il nous dire pourquoi un programme qui protège nos minorités serait si nuisible pour le Canada et les communautés minoritaires?

[Traduction]

M. Pierre Lemieux (secrétaire parlementaire pour les Langues officielles, PCC): Monsieur le Président, le député insulte les communautés minoritaires de langue française et anglaise, parce qu'il juge leur vitalité en fonction d'un seul programme. Nous avons consacré 30 millions de dollars à la promotion des communautés minoritaires de langue officielle, et nous nous sommes engagés à respecter notre plan d'action.

* * *

[Français]

L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Mme Claude DeBellefeuille (Beauharnois—Salaberry, BQ): Monsieur le Président, les conservateurs ont démis Linda Keen sous prétexte de son mauvais jugement dans le dossier de Chalk River. Or on apprend que, par suite de son départ, le nouveau président a rétabli la préévaluation des nouveaux réacteurs CANDU que Mme Keen avait mis de côté faute de ressources humaines et financières lui permettant de respecter des standards de sécurité rigoureux.

N'est-ce pas la preuve que les conservateurs se sont débarrassés de l'embûche qui nuisait au développement de la filière nucléaire, et ce, sans donner les vrais motifs?

[Traduction]

L'hon. Gary Lunn (ministre des Ressources naturelles, PCC): Monsieur le Président, tout ce que cela laisse supposer, c'est que le député est partie prenante à cette théorie du complot. C'est archifaux. Je ne saurais évidemment formuler des observations à l'endroit de l'ex-présidente de la CCSN, car l'affaire est devant les tribunaux.

Pour ce qui est des affaires relevant entièrement de la compétence de la commission et de celles menées en collaboration avec EACL, le gouvernement ne s'en mêle pas.

[Français]

Mme Claude DeBellefeuille (Beauharnois—Salaberry, BQ): Monsieur le Président, le ministre ne semble pas avoir bien compris la question.

La santé et la sécurité doivent être les priorités de la commission que dirigeait Mme Keen. La réintroduction de la préévaluation des réacteurs CANDU, chaudement souhaitée par les conservateurs, sème un doute quant au respect des standards de sécurité nucléaire.

Quelle est la vraie raison de cette décision, si ce n'est l'implantation rapide de nouvelles centrales au Canada? Pourquoi mettre la sécurité de nos concitoyens en péril au profit d'intérêts commerciaux?

• (1435)

[Traduction]

L'hon. Gary Lunn (ministre des Ressources naturelles, PCC): Monsieur le Président, c'est précisément ce que le gouvernement a fait en pensant à la santé et à la sécurité des Canadiens.

Lorsque nous sommes intervenus, en décembre, nous avons fait en sorte que soit rétabli l'approvisionnement en isotopes médicaux, pour que la sécurité et la santé des Canadiens passent en premier. Nous l'avons fait avec l'appui de tous les députés. Mais les voilà qui changent d'idée. Ils devraient avoir honte.

* * *

[Français]

LE KOSOVO

Mme Vivian Barbot (Papineau, BQ): Monsieur le Président, à une question que je lui posais hier sur le Kosovo, la secrétaire d'État du ministre m'a répondu que le gouvernement était « en train d'évaluer la situation ». Pourtant, le Kosovo est indépendant maintenant et reconnu par bon nombre de pays, dont plusieurs d'Europe et les États-Unis.

Quelles sont les intentions du gouvernement? Plusieurs pays ont réagi et ont déjà, eux, évalué la situation. Qu'attend le gouvernement pour reconnaître l'indépendance du Kosovo?

L'hon. Maxime Bernier (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, la secrétaire d'État l'a bien dit, nous évaluons la situation. Qu'est-ce que cela veut dire en pratique? C'est bien simple, nous sommes en contact avec la communauté internationale; nous discutons avec nos alliés de la situation; nous regardons la situation sur le terrain pour voir comment elle évolue. En temps et lieu, nous informerons la Chambre de notre position.

Mme Vivian Barbot (Papineau, BQ): Monsieur le Président, tous conviennent que chaque cas est unique, mais il y a un principe universel et c'est celui du droit fondamental à l'autodétermination des nations reconnu par la Charte de l'ONU.

Pourquoi cette hésitation à reconnaître maintenant les efforts des Kosovars, efforts d'une nation qui prend en main sa propre destinée?

L'hon. Maxime Bernier (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, le cas du Kosovo est un cas inédit qui appelle une solution inédite. En ce qui concerne ce cas, je crois qu'on ne peut pas tirer de jugement de jurisprudence par rapport à ce qui se passe au Kosovo ou par rapport à d'autres cas de nature internationale. C'est pour cela que nous évaluons la situation de façon très sérieuse et, en temps et lieu, nous informerons la Chambre de notre position.

Questions orales

[Traduction]

LA LOI SUR LE DROIT D'AUTEUR

L'hon. Scott Brison (Kings—Hants, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière, le ministre de l'Industrie a dévoilé une nouvelle publicité offensive du Parti conservateur. Non seulement cette publicité négative à saveur républicaine induit-elle les Canadiens en erreur, mais en plus, elle contrevient à la Loi canadienne sur le droit d'auteur. Le ministre de l'Industrie permet à son parti d'enfreindre la Loi sur le droit d'auteur, dont il est responsable.

Pourquoi le ministre ne demande-t-il pas simplement au Parti conservateur de respecter la loi?

L'hon. Jim Prentice (ministre de l'Industrie, PCC): Monsieur le Président, je félicite le député pour son initiation récente à la Loi sur le droit d'auteur. Je lui souhaite bon succès.

Il doit quand même admettre que la chanson *For the Love of Money* nous rappelle le Parti libéral. C'est le parti des grosses dépenses, qui proposait de dépenser 98 milliards de dollars sur quatre ans. C'est le parti des déficits qui créerait un déficit de 62 milliards de dollars. C'est un parti criard, mais ce n'est pas le parti des réponses, parce qu'il est incapable d'expliquer d'où viendrait tout l'argent.

L'hon. Scott Brison (Kings—Hants, Lib.): Monsieur le Président, tant pis pour la responsabilité.

La meilleure justification qu'a pu trouver le ministre de l'Industrie est que la publicité négative n'était pas vraiment une publicité. En omettant d'obtenir la permission avant de la diffuser, le Parti conservateur a enfreint la loi. Le Parti conservateur croit-il une fois de plus qu'il est au-dessus de la loi?

L'hon. Jim Prentice (ministre de l'Industrie, PCC): Monsieur le Président, la présentation du budget fait toujours ressortir ce qu'il y a de pire chez les libéraux. Le Parti libéral est un parti dépensier. Bien que ce soit inexplicable, les mots suivants ont été prononcés à la Chambre:

[...] les dépensiers du gouvernement libéral se préparent à y mettre le paquet. Rien ne déclenche l'hystérie collective autant que l'odeur de l'argent autour des députés libéraux d'arrière-ban.

Une voix: Qui a dit ça?

L'hon. Jim Prentice: Le député de Kings—Hants.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre. Cette question est terminée. Nous sommes passés à une autre.

La députée de Kitchener-Centre a la parole. À l'ordre, s'il vous plaît.

* * *

L'ÉCONOMIE

L'hon. Karen Redman (Kitchener-Centre, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement continue de repousser les limites de la malhonnêteté dans les communications. La semaine dernière, le ministre de l'Industrie s'est empêtré dans des raisonnements économiques bizarres et dans des calculs incohérents qu'il a essayé d'étayer avec des citations fausses ou trompeuses.

Le ministre a essayé de réécrire l'histoire des déficits au Canada, c'est-à-dire des pots cassés des conservateurs que les libéraux doivent ramasser. Le ministre se souvient-il du déficit de plusieurs milliards de dollars qu'a légué au Canada son héros politique, Brian Mulroney?

● (1440)

L'hon. Peter Van Loan (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, le ministre de l'Industrie a présenté un livret de 65 pages, je crois, rempli de dépenses projetées par les libéraux qui endetteraient le pays de millions et de millions de dollars. Je pense que le déficit serait de 62 milliards de dollars. Évidemment, ces députés-là ont qualifié ce recueil de promesses libérales de cahier des mensonges. C'est le terme qu'ils ont choisi pour désigner leurs propres promesses. Ce n'est pas nous qui avons employé ce terme.

Mais, lorsque nous les entendons se plaindre de violations du droit d'auteur, nous savons tous très bien qu'en matière de dépenses excessives, de fardeau fiscal élevé, de dette et de déficit, c'est le Parti libéral qui détient les droits d'auteur.

L'hon. Karen Redman (Kitchener-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je remarque que les conservateurs n'ont pas fait appel au ministre des Finances pour effrayer les Canadiens avec ses histoires de déficit. Les gens se souviennent bien de ses déficits du temps où il était trésorier de l'Ontario.

Voilà pourquoi les Canadiens ne peuvent tout simplement pas faire confiance au gouvernement actuel. Les conservateurs vont nous regarder droit dans les yeux et nous faire, en pleine connaissance de cause, des affirmations qui ne sont pas vraies. Pourquoi les Canadiens devraient-ils faire confiance à un gouvernement qui falsifie les chiffres pour tromper les Canadiens?

L'hon. Peter Van Loan (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, je pense que les députés libéraux auraient besoin que leur parti se dote d'un nouveau service de recherche.

Mon amie habitait en Ontario à l'époque. Apparemment, elle ne s'intéressait pas beaucoup aux finances de la province. Il n'y a rien d'étonnant à cela puisque les libéraux ne s'intéressent pas à ce genre de chose.

Lorsque le ministre des Finances était ministre en Ontario, il a réussi à équilibrer le budget et a réalisé un excédent chaque année, comme du reste il le fait ici même, à Ottawa. C'est exactement le budget qu'il va présenter aujourd'hui à la Chambre: un budget conservateur prudent et équilibré.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

M. Joe Preston (Elgin—Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, on rapporte dans les médias que les Centers for Disease Control des États-Unis retardent la publication d'un rapport concernant la pollution des Grands Lacs et ses incidences sur la santé des Canadiens et des Américains.

Le ministre de l'Environnement pourrait-il nous dire s'il a pris des mesures pour que ce rapport soit rendu public?

L'hon. John Baird (ministre de l'Environnement, PCC): Monsieur le Président, je remercie le député de son engagement en ce qui a trait à la qualité des Grands Lacs. Nous pensons que tous les Canadiens doivent être en mesure de consulter ce rapport scientifique important. Ce rapport doit être accessible pour que nous puissions continuer nos travaux de nettoyage des Grands Lacs.

Questions orales

Nous avons contacté le gouvernement américain pour lui demander de rendre public immédiatement ce rapport. Nous croyons que c'est ce qui s'impose. Nous prenons enfin des mesures pour assainir les Grands Lacs, ce qui ne s'est jamais produit durant les 13 longues années au cours desquelles le gouvernement précédent a été au pouvoir.

* * *

L'ÉCONOMIE

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD): Monsieur le Président, le Canada a compté sur l'Ontario qui était son moteur économique, mais les réductions d'impôt irréflechies que le gouvernement a accordées au secteur gazier et pétrolier exercent des pressions à la hausse sur notre dollar.

Parce que le secteur forestier est durement frappé dans le Nord et que le secteur manufacturier est en crise, des centaines de milliers de travailleurs ontariens perdent leurs emplois. Des emplois Wall-Mart McDo ne sont pas des solutions de rechange. Pendant combien de temps encore le gouvernement conservateur va-t-il ignorer la plus grande province du Canada?

M. Ted Menzies (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC): Monsieur le Président, nous sommes très préoccupés. Le gouvernement est très préoccupé par la perte d'emplois dans les collectivités où qu'elles soient. Nous n'aimons pas qu'une province semble défavorisée.

Toutefois, nous invitons l'Ontario à prendre les devants et à saisir l'occasion que constitue l'investissement de 33 milliards de dollars dans l'infrastructure d'un bout à l'autre du pays. La plupart des provinces ont signé cet accord. Cet accord aiderait toute la population en Ontario.

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD): Monsieur le Président, la privatisation de l'infrastructure publique n'est pas souhaitable.

L'Ontario est sur le point de devenir une province pauvre. De plus en plus les politiques économiques des conservateurs ignorent, voire pénalisent l'Ontario. Par rapport à leurs concitoyens des autres provinces, les Ontariens touchent 5 000 \$ de moins en prestations d'assurance-emploi. Il n'existe pas de stratégie visant à favoriser l'achat de produits fabriqués en Ontario. Le secteur culturel ontarien est réduit à quêter des ressources. Quand le gouvernement conservateur va-t-il commencer à traiter les familles ontariennes avec un peu de respect?

● (1445)

L'hon. Monte Solberg (ministre des Ressources humaines et du Développement social, PCC): Monsieur le Président, je dois corriger la députée. Elle a tort au sujet de l'assurance-emploi. En fait, selon Statistique Canada, non pas selon les doreurs d'image, 75 p. 100 des travailleurs ontariens qui cotisent à l'assurance-emploi sont admissibles à des prestations.

Ce que je peux dire à la députée, c'est qu'on ne règle rien en permettant aux gens de toucher davantage de prestations en demeurant sans emploi plus longtemps. Nous refusons de nous engager dans cette voie. Nous faisons plutôt en sorte que les Ontariens aient accès à de la formation de manière à pouvoir saisir les occasions que fournit le marché de l'emploi très florissant. Nous agissons.

[Français]

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

L'hon. Dan McTeague (Pickering—Scarborough-Est, Lib.): Monsieur le Président, cela fait déjà deux ans que Brenda Martin, une Canadienne innocente, croupit dans une prison mexicaine. La secrétaire d'État aux Affaires étrangères a récemment fait une visite éclair au Mexique où elle a, paraît-il, rencontré les responsables de ce dossier. Toutefois, la ministre a affirmé qu'elle ne pouvait rendre visite à Brenda, mais elle a eu le temps de rencontrer des expatriés canadiens lors d'une réception à Guadalajara, située à peine à 20 minutes de la prison.

La ministre peut-elle expliquer comment elle a trouvé le temps pour cette causerie, mais n'a pas trouvé l'occasion de rendre visite à cette personne innocente, Brenda Martin?

[Traduction]

L'hon. Helena Guergis (secrétaire d'État (Affaires étrangères et Commerce international) (Sports), PCC): Monsieur le Président, presque tout ce que le député a dit concernant le dossier de Mme Martin est faux. Je voudrais préciser les faits. J'ai travaillé très fort, de même que le gouvernement, au nom de Mme Martin.

Il y a 13 Canadiens dans des prisons mexicaines. Lorsque je suis allée au Mexique, j'ai rencontré la ministre des Affaires étrangères, le commissaire aux droits de la personne et le procureur général. Il me fallait discuter avec eux d'autres dossiers également, car chaque Canadien est aussi important qu'un autre. Le député sera peut-être d'accord avec moi.

Par ailleurs, si je puis me permettre, conformément à la Convention de Vienne sur les relations consulaires et aux pratiques internationales, le Canada ne peut intervenir dans le système de justice d'un autre pays. Le député l'a déjà dit lui-même.

L'hon. Dan McTeague (Pickering—Scarborough-Est, Lib.): Monsieur le Président, l'incompétence de la ministre dans ce dossier est telle qu'elle en est réduite à se sauver à toutes jambes des magasins Canadian Tire pour fuir les caméras de télévision qui la poursuivent afin qu'elle participe à une entrevue réclamée depuis longtemps.

Pourquoi la ministre n'est-elle pas en mesure de fournir à Brenda Martin de l'information concrète sur ses prétendus efforts de haut niveau pour la faire libérer? Pourquoi la ministre refuse-t-elle de répondre aux appels téléphoniques de Brenda? Pourquoi la ministre a-t-elle abandonné Brenda Martin pour aller déguster des canapés et boire du Perrier à une réunion consulaire alors qu'elle n'était qu'à quelques minutes de la prison et qu'elle aurait pu y aller?

Pourquoi ne défend-elle pas les Canadiens innocents? Pourquoi ce côté-là de la Chambre est-il caractérisé par l'incompétence?

L'hon. Helena Guergis (secrétaire d'État (Affaires étrangères et Commerce international) (Sports), PCC): Monsieur le Président, les Canadiens commencent vraiment à en avoir marre des tactiques du député pour attirer l'attention. Il a déjà été dans mes souliers et il sait exactement ce que je peux et ne peux pas dire à propos des dossiers et de ce qui a été fait pour un électeur. Il faut respecter la loi sur la protection des renseignements personnels. Le député l'a souvent dit lui-même à de nombreuses reprises.

En ce qui concerne Mme Martin, nous avons déployé de grands efforts et nous continuerons à le faire, car c'est une Canadienne très importante à nos yeux. Je puis dire au député que j'ai parlé à la ministre des Affaires étrangères du Mexique, au procureur général et à 16 hauts fonctionnaires du dossier de Mme Martin et des 13 autres Canadiens emprisonnés au Mexique.

*Questions orales***LA CONDITION FÉMININE**

Mme Yasmin Ratansi (Don Valley-Est, Lib.): Monsieur le Président, hier, le gouvernement a refusé d'expliquer pourquoi il interdit le financement des groupes qui défendent les droits des femmes alors qu'il paie la Conférence des associations de la défense 500 000 \$ pour défendre les intérêts du milieu de la défense.

Qu'est-ce que ce gouvernement a contre les groupes qui défendent les intérêts des femmes? Si les conservateurs croient à l'égalité des femmes, pourquoi alors ne commencent-ils pas par éliminer cette norme de deux poids, deux mesures?

[Français]

Mme Sylvie Boucher (secrétaire parlementaire du premier ministre et pour la Condition féminine, PCC): Monsieur le Président, notre gouvernement soutient les projets pratiques qui améliorent concrètement les conditions de vie des femmes et qui font la promotion de l'égalité pour toutes les femmes du Canada.

[Traduction]

Mme Yasmin Ratansi (Don Valley-Est, Lib.): Monsieur le Président, le fait est que les groupes de femmes qui font un travail d'une importance cruciale dans ce pays ont été privés de tout financement de la part du gouvernement fédéral.

Le gouvernement a éliminé le Programme de contestation judiciaire et la Commission du droit dans le but d'étouffer les voix dissidentes, mais il y a de l'argent pour les groupes de pression qui sont du même avis que lui. Les Canadiennes aimeraient savoir pourquoi le gouvernement souscrit à cette norme honteuse de deux poids, deux mesures.

• (1450)

[Français]

Mme Sylvie Boucher (secrétaire parlementaire du premier ministre et pour la Condition féminine, PCC): Monsieur le Président, je répète que notre gouvernement travaille pour toutes les femmes du Canada, et pas seulement pour un groupe ou un autre. Toutes les femmes du Canada ont le droit d'être écoutées et entendues par ce gouvernement.

* * *

TV5

Mme Maria Mourani (Ahuntsic, BQ): Monsieur le Président, hier, à une question que je lui posais sur TV5, le secrétaire parlementaire pour le Patrimoine canadien m'a répondu qu'il y avait eu une réunion à ce sujet entre les représentants des gouvernements partenaires et que TV5 était un outil important de promotion de la culture et des valeurs de la Francophonie internationale. Cela, on le sait.

Ce que nous voulons savoir, par contre, c'est quelle est la position du gouvernement du Canada face à la situation. Va-t-il laisser la France décider seule de l'avenir de TV5?

[Traduction]

L'hon. Jim Abbott (secrétaire parlementaire pour le Patrimoine canadien, PCC): Monsieur le Président, les gouvernements partenaires de TV5 ont souligné l'importance de TV5Monde pour faire la promotion de la culture et des valeurs de la francophonie à l'échelle internationale et cela doit demeurer un projet de la francophonie.

Le Canada poursuivra ses pourparlers avec tous les autres gouvernements partenaires, y compris le gouvernement du Québec, de manière à favoriser l'obtention d'un consensus dans ce dossier.

[Français]

Mme Maria Mourani (Ahuntsic, BQ): Monsieur le Président, le Québec s'est prononcé en faveur de la survie et de l'autonomie de TV5, tout comme la Suisse et la Belgique, d'ailleurs. Ce qu'il faut maintenant, c'est une position ferme du Canada dans le même sens.

Y a-t-il eu des efforts faits en ce sens auprès de la France pour manifester notre volonté de garder le caractère multilatéral de cet outil important de la Francophonie?

L'hon. Maxime Bernier (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais répondre à la question. C'est bien simple. Lorsque j'étais à Paris, j'ai eu une rencontre avec mon homologue Bernard Kouchner. Nous avons discuté de l'avenir de TV5 et je peux assurer à ma collègue que cela a été bien entendu par mon homologue français.

* * *

[Traduction]

LES INFRASTRUCTURES

L'hon. Raymond Simard (Saint-Boniface, Lib.): Monsieur le Président, hier, le président du Conseil du Trésor a omis de dire que le gouvernement du Manitoba refuse de signer pour la deuxième phase du projet d'agrandissement du canal de dérivation parce que ce ministre a failli à un engagement important envers les Manitobains.

En février dernier, le ministre a promis aux Manitobains de leur verser une somme de 170 millions de dollars provenant d'un fonds national, sans que cela modifie la part du financement des infrastructures revenant à leur province. Maintenant, il dit qu'il ne peut pas tenir sa promesse. Les Manitobains ont le droit de savoir pourquoi ils se font voler 170 millions de dollars par ce ministre et ce gouvernement conservateur qui n'a de cesse de manquer à ses promesses.

L'hon. Vic Toews (président du Conseil du Trésor, PCC): Monsieur le Président, ce député n'a absolument rien fait, lorsque son parti, le Parti libéral, était au pouvoir. Il n'a absolument rien fait pour débloquer les fonds pour le canal de dérivation. Il a fallu l'intervention du ministre des Transports du présent gouvernement et celle du premier ministre pour que la moitié de l'argent soit versé. Malheureusement, ce député n'a rien fait. Il a fallu le présent gouvernement pour que des fonds soient versés.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Wajid Khan (Mississauga—Streetsville, PCC): Monsieur le Président, Michelle Senayah, une jeune canadienne de Mississauga, en Ontario...

Des voix: Oh, oh!

M. Wajid Khan: Monsieur le Président, chaque fois qu'il est question d'une femme malade ou blessée, d'une canadienne à l'étranger, les députés d'en face refusent d'écouter. Ils ne se soucient pas des Canadiens qui traversent des situations difficiles à l'étranger.

Michelle Senayah, une jeune canadienne de Mississauga, en Ontario, a été victime d'un très grave accident de la route jeudi dernier à Lomé, au Togo. Mme Senayah a subi des blessures sérieuses et on s'inquiète de la qualité des soins médicaux qu'elle peut recevoir au Togo.

La secrétaire d'État pourrait-elle dire à la Chambre si le gouvernement fait quoi que ce soit pour venir en aide à cette jeune Canadienne?

Questions orales

L'hon. Helena Guergis (secrétaire d'État (Affaires étrangères et Commerce international) (Sports), PCC): Monsieur le Président, les représentants consulaires à Lomé, à Ottawa, à Londres et en Afrique travaillent diligemment pour fournir des services consulaires à Michelle Senayah et à sa famille. En plus de veiller à ce que Mme Senayah puisse obtenir les médicaments nécessaires au Togo, les représentants consulaires ont assuré la liaison entre toutes les parties concernées par l'évacuation médicale, à savoir les médecins qualifiés au Togo, les services médicaux au Royaume-Uni et la famille de Mme Senayah.

Nos pensées accompagnent la famille de Michelle Senayah dans ces moments très éprouvants, et nous souhaitons à cette dernière un prompt rétablissement.

* * *

● (1455)

LA SANTÉ

M. Tony Martin (Sault Ste. Marie, NPD): Monsieur le Président, le groupe des urgentologues de l'hôpital de Sault-Sainte-Marie ont prévenu qu'ils arrêteraient de travailler à partir du 1^{er} avril pour protester contre les services de mauvaise qualité que reçoivent les patients. En outre des milliers de patients sans médecin de famille n'auront aucun accès aux soins de santé primaires. Cette crise n'est pas unique à Sault-Sainte-Marie et à Algoma.

Le ministre de la Santé respectera-t-il la Loi canadienne sur la santé en collaborant avec le ministère de la Santé de l'Ontario, les fonctionnaires de la santé et les médecins de ma collectivité pour résoudre cette crise?

L'hon. Tony Clement (ministre de la Santé et ministre de l'initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario, PCC): Monsieur le Président, en tant qu'ancien membre d'un parlement provincial, le député devrait savoir mieux que n'importe qui que cette question relève de la compétence du gouvernement de l'Ontario.

Dans le budget de 2007, nous avons augmenté de plus de 6 p. 100 les sommes versées au gouvernement de l'Ontario. Grâce au budget qui sera déposé aujourd'hui, dans le cadre de l'entente sur la santé de 2004, la province recevra au moins 6 p. 100 de plus. Nous donnons cet argent au gouvernement McGuinty. Il est temps que le gouvernement McGuinty passe de la parole aux actes et qu'il fasse son travail.

* * *

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

Mme Jean Crowder (Nanaimo—Cowichan, NPD): Monsieur le Président, les excuses qui seront présentées pour les mauvais traitements infligés dans les pensionnats autochtones constituent une étape nécessaire de la réconciliation et elles jetteront les bases de la nouvelle relation entre les gouvernements et les peuples autochtones au Canada.

La rédaction des excuses derrière des portes closes est un autre exemple de la tendance du gouvernement à s'entourer de secret, ce qui explique pourquoi les Canadiens ne font pas confiance aux conservateurs. Le gouvernement risque d'essayer un rejet à cause de ce processus boiteux.

Pourquoi le premier ministre ne respecte-t-il pas l'accord politique signé en mai 2005 et pourquoi ne consulte-t-il pas l'Assemblée des Premières Nations au sujet de la rédaction des excuses?

L'hon. Chuck Strahl (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a promis dans le dernier discours du Trône adopté à la Chambre qu'il allait présenter des excuses. C'est du jamais vu. Le Parti libéral avait rejeté l'idée. Cela ne s'est pas fait auparavant.

En plus de préparer les excuses qui seront présentées, nous nous employons à mettre en oeuvre le programme d'indemnisation des survivants des pensionnats autochtones, ce que le Parti libéral n'a pas fait.

Nous continuons de travailler en étroite collaboration avec les Premières nations à la rédaction des excuses et à l'établissement de la Commission de divulgation des faits et de réconciliation. Le temps est venu de passer aux actes.

* * *

LE SECTEUR FORESTIER

L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.): Monsieur le Président, le ministre des Ressources naturelles sait-il que nous sommes à quelques semaines de la saison des feux de forêt en Colombie-Britannique et que des hectares de forêts infestées par le dendroctone du pin risquent de s'enflammer comme du bois d'allumage? Les vies d'un grand nombre de Britanno-Colombiens sont en péril.

Étant donné que le ministre vit en Colombie-Britannique...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: La députée a-t-elle terminé sa question? Je ne le crois pas. Il a été très difficile de l'entendre. Il nous faut un peu d'ordre. Je vous en prie. Le ministre des Ressources naturelles doit pouvoir entendre la question avant d'y répondre.

La députée de Vancouver-Centre a encore la parole.

L'hon. Hedy Fry: Monsieur le Président, le ministre vit en Colombie-Britannique et il doit donc être au courant du problème. Il aura beau dire n'importe quoi, sa crédibilité est réduite à zéro. Il a bâclé le dossier d'EACL. Une fois de plus, il n'a rien dit et n'a rien fait pour se préparer à une saison de feux de forêt désastreuse.

Agira-t-il immédiatement ou se contentera-t-il de planer d'une crise à l'autre?

L'hon. Gary Lunn (ministre des Ressources naturelles, PCC): Monsieur le Président, je n'arrive pas à croire qu'un libéral ait le culot de parler, ici à la Chambre, de feux de forêt, ou même d'EACL, après avoir fait partie d'un gouvernement qui n'a rien fait durant 13 ans en matière de gestion de feux de forêt.

Notre gouvernement a affecté des sommes à l'Initiative visant le dendroctone du pin. Cet argent est destiné à plus de 200 collectivités de partout en Colombie-Britannique et cible la gestion des feux de forêt.

Nous faisons le nécessaire. Le Parti libéral, lorsqu'il formait le gouvernement, n'a rien voulu voir de tous ces problèmes durant 13 ans et n'a fait absolument rien. Et maintenant, les libéraux ont le front de vouloir nous faire croire que tout cela les préoccupe.

[Français]

LE MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL

M. Mike Allen (Tobique—Mactaquac, PCC): Monsieur le Président, il y a presque 25 millions de contribuables au Canada et notre gouvernement croit à la responsabilité et à l'équité quant on en vient aux impôts qu'ils payent.

[Traduction]

En mai 2007, le gouvernement a annoncé la création de la Charte des droits du contribuable. Le ministre du Revenu national pourrait-il nous dire si le gouvernement prend d'autres mesures pour que les contribuables soient traités de manière juste et respectueuse?

• (1500)

L'hon. Gordon O'Connor (ministre du Revenu national, PCC): Monsieur le Président, au cours de la dernière campagne électorale, notre parti a promis de créer une Charte des droits des contribuables et un poste d'ombudsman des contribuables.

J'ai le plaisir de dire à tous les Canadiens que, jeudi dernier, à Winnipeg, j'ai annoncé la nomination de M. Paul Dubé comme premier ombudsman des contribuables du Canada. Le bureau de l'ombudsman des contribuables est ouvert et il est prêt à accueillir les demandes d'information des Canadiens.

Voilà un autre exemple d'un gouvernement qui sait obtenir des résultats dans l'intérêt des Canadiens.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

M. David McGuinty (Ottawa-Sud, Lib.): Monsieur le Président, plus tôt, le premier ministre a refusé de répondre à une question que lui a posée le chef de l'opposition. Je vais la lui poser à nouveau.

Le gouvernement peut-il déposer la moindre analyse, le moindre élément de preuve à l'appui de ses affirmations frauduleuses selon lesquelles il atteindra ses cibles insuffisantes relatives aux changements climatiques, ou est-ce que le ministre est trop occupé à tuer des projets de train rapide, à s'ingérer dans des élections municipales ou à étouffer les rapports médiatiques qui l'impliquent dans un important scandale de pots-de-vin?

L'hon. John Baird (ministre de l'Environnement, PCC): Monsieur le Président, je peux citer plusieurs personnes. Je peux lui citer Sheila Copps, Christine Stewart ou encore David Anderson, qui ont tous dit que le précédent gouvernement n'avait rien fait pour lutter contre le réchauffement de la planète. Je peux même citer le chef adjoint de son propre parti, qui a dit qu'ils ont failli à la tâche.

La plus importante promesse environnementale de l'histoire du Canada a été rompue non pas par un membre du Parti libéral fédéral, mais bien par le frère du député, Dalton McGuinty, qui n'a pas fermé les quatre centrales au charbon de l'Ontario comme il avait promis de le faire. Une autre promesse rompue par un McGuinty.

* * *

[Français]

OMAR KHADR

Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil—Pierre-Boucher, BQ): Monsieur le Président, hier, les trois partis d'opposition, accompagnés de M. Kuebler, avocat d'Omar Khadr, ont dénoncé l'attitude du gouvernement conservateur qui néglige son devoir de protéger cet enfant-soldat emprisonné à Guantanamo. En conformité avec la Convention relative aux droits de l'enfant, signée et ratifiée par le Canada, le gouvernement doit immédiatement demander aux États-

Initiatives ministérielles

Unis de renvoyer Omar Khadr chez lui pour être jugé selon les lois canadiennes.

Qu'attend le ministre des Affaires étrangères pour demander son rapatriement?

[Traduction]

L'hon. Helena Guergis (secrétaire d'État (Affaires étrangères et Commerce international) (Sports), PCC): Monsieur le Président, la députée sait bien que M. Khadr est en prison depuis 2002. Il a donc passé quatre ans en prison sous le précédent gouvernement libéral.

J'ai déjà affirmé à la Chambre à de nombreuses reprises que M. Khadr est traité de façon humaine.

* * *

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

Le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à notre tribune de l'honorable Brad Cathers, ministre de la Santé et des Services sociaux du Yukon.

Des voix: Bravo!

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Peter Van Loan (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, je voudrais apporter des précisions sur deux jours de séance à venir.

• (1505)

[Français]

Conformément à l'article 66 du Règlement, j'aimerais désigner le mercredi 27 février 2008 pour la suite du débat sur la motion d'adoption du deuxième rapport du Comité permanent des langues officielles.

[Traduction]

Je tiens aussi à informer la Chambre que le vendredi 29 février 2008 sera un jour désigné.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

L'AFGHANISTAN

La Chambre reprend l'étude de la motion, ainsi que de l'amendement.

M. Glen Pearson (London-Centre-Nord, Lib.): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Charlottetown.

J'interviens aujourd'hui pour appuyer la motion dont la Chambre est saisie, motion prévoyant que la mission en Afghanistan soit prolongée jusqu'en 2011 et qu'elle soit redéfinie comme étant une mission de développement, de formation et de sécurité.

Initiatives ministérielles

Je sais que tous les députés prennent cette question avec le plus grand sérieux. Le fait de demander aux hommes et aux femmes de nos forces armées d'aller risquer leur vie à des milliers de milles de leurs familles et de leurs collectivités est un des actes les plus solennels que nous puissions prendre en tant que représentants élus.

Je suis content de voir que le débat se déroule de façon courtoise jusqu'à maintenant. Comme d'autres députés l'on signalé, cette question est trop importante pour être utilisée à des fins partisans. Les Canadiens s'attendent à mieux de notre part, et c'est ce qu'ils obtiennent cette semaine.

Le débat oppose le bien-être de Canadiens aux obligations que nous avons en tant que citoyens à l'égard du monde à l'extérieur de nos frontières. Lorsque je suis confronté à une question de cette ampleur, je me rappelle ce que je faisais avant de m'engager en politique.

Au début des années 1990, j'étais à la tête de l'association des banques d'alimentation de l'Ontario. Je suis certain qu'un grand nombre ici se souviennent de cette période noire, particulièrement pour les moins bien nantis. Face aux conséquences des coupes importantes faites dans les programmes sociaux par les trois ordres de gouvernement, l'association avait lancé un ultimatum aux gouvernements. Nous leur avons dit que s'ils ne revenaient pas rapidement sur leur décision, nous allions fermer nos banques d'alimentation.

Le temps a passé, mais les coupes n'ont pas été supprimées, de sorte que les banques d'alimentation ont été confrontées à un dilemme terrible, comme bien des députés s'en souviennent. Notre crédibilité reposait sur notre volonté de donner suite à notre menace et de fermer nos banques d'alimentation, mais il n'en demeurait pas moins que des milliers de personnes comptaient sur nous, et leur nombre augmentait continuellement. Nous avons rapidement constaté que, à titre de banques d'alimentation, nous n'avions pas le choix. Il n'y avait qu'un côté dans ce conflit, soit celui des gens dans le besoin. Par conséquent, nous avons gardé nos banques d'alimentation ouvertes, tout en poursuivant notre lutte afin d'obtenir des budgets plus importants pour les programmes sociaux. D'ailleurs, ce combat se poursuit toujours. Toutefois, je n'ai plus jamais placé une cause, si noble fut-elle, avant le bien-être de personnes innocentes.

Lorsque je regarde la situation en Afghanistan, je ne peux m'empêcher de poser une question très difficile. Si les Forces canadiennes se retiraient en 2009, qu'arriverait-il au peuple afghan? Qu'arriverait-il aux gens dans le besoin? Qu'arriverait-il aux innocents?

Je ne pose la question pour la forme. Je l'ai posée à des dizaines de personnes qui en savent beaucoup plus que moi sur la situation qui prévaut à Kandahar. Je l'ai posée à un soldat canadien de ma circonscription, qui est actuellement à Kandahar et qui vit littéralement dans une tente, sur le flanc d'une montagne. Il m'a dit que si nos troupes devaient partir, il ne fait aucun doute que les Afghans qu'il côtoie quotidiennement, que les gens qui sont devenus ses voisins, parfois ses amis, seraient tués.

J'ai aussi posé la question à des groupes de femmes qui m'ont dit avoir des preuves que les talibans connaissent l'identité et le lieu de résidence des principales dirigeantes dans la région de Kandahar. Ces groupes m'ont aussi dit que si le Canada quittait la région et que les talibans en reprenaient possession, l'une des premières choses qu'ils feraient seraient de trouver ces femmes, de les arrêter, et peut-être de les tuer.

J'estime que nous n'avons pas d'autre choix que de rester à Kandahar jusqu'en 2011. Nos troupes joueront dorénavant un nouveau rôle aussi novateur et efficace que l'a été l'approche de Lester Pearson lors de la crise de Suez il y a un demi-siècle. Les Canadiens ne seront plus des gardiens de la paix, mais plutôt des bâtisseurs de paix.

En tant que Canadiens, nous espérons que les Afghans pourront jouir de la paix, de la justice, de la sécurité, d'un gouvernement ouvert axé sur la reddition de comptes et la primauté du droit, d'une économie qui offre des possibilités honnêtes et humaines pour répondre aux besoins de leur famille et de services éducatifs et sociaux universels.

Nous sommes maintenant conscients du prix élevé que certains ont payé pour progresser vers ces objectifs. Voilà la triste réalité que nous rappelle le rapatriement des dépouilles des soldats canadiens dont nous avons tous pleuré la perte à la Chambre. Nous compatissons devant la peine et la douleur des familles et des amis des soldats qui ont laissé leur vie, devant celle des soldats qui ont vu leur corps et leur esprit brisés, mais nous devons nous rappeler que les Afghans ont également souffert pendant de longues années de violence, de conflits et de guerre.

Le Canada a mené des opérations de combat pendant des années et il a remporté de nombreuses victoires. Toutefois, le temps est venu de jouer un rôle plus important en tant que pays. Nous sommes le catalyseur de la réconciliation d'individus et de collectivités déchirés et, à ce titre, nous devons maintenant renouveler notre engagement à l'égard de la paix et du développement. Dans ce contexte, la vision du Parti libéral pour le Canada est d'aller de l'avant pour assurer une paix durable en reconnaissant avec respect que, dans le passé, il a été nécessaire de combattre.

Ceci m'amène à parler de la façon dont le Canada peut le mieux appuyer la reconstruction et le développement en Afghanistan, un domaine d'expertise où le Canada a remporté un succès presque inégalé. Certains nous ont même qualifiés de boy-scouts du monde. Quoi qu'il en soit, j'estime que c'est une réputation dont nous pouvons être fiers.

De nombreuses ONG et entreprises canadiennes s'emploient à améliorer la situation en Afghanistan; j'ai communiqué avec bon nombre d'entre elles. Nous les félicitons.

● (1510)

Par l'entremise de l'ACDI, le gouvernement du Canada participe à la reconstruction de l'Afghanistan, mais il doit en faire plus et il doit être responsable et transparent. L'Afghanistan aura besoin d'aide économique et autre pendant longtemps. Des rapports du gouvernement ont attiré notre attention sur le coût élevé de l'équipement des Forces canadiennes pour le maintien des opérations de contre-insurrection pendant une période indéterminée. Nous croyons qu'il est essentiel que le Canada, pour consolider la paix de manière plus efficace, axe ses ressources financières sur le développement humanitaire à long terme.

Nous sommes conscients des difficultés que connaissent les agences de développement et d'aide humanitaire à propos de ce qu'elles appellent la militarisation de l'aide en Afghanistan. Je l'ai constaté moi-même. Il y a un rapprochement entre les opérations militaires et l'aide de base. Il faut apporter l'aide humanitaire sans compromettre le développement et l'aide humanitaire, des principes reconnus mondialement.

Initiatives ministérielles

À quoi ressemblera cette mission réorientée? Nos militaires vont travailler directement avec les Afghans. Ils vont superviser la construction de barrages pour irriguer les vallées tout en formant les forces de sécurité afghanes, de sorte que les terres seront assez sûres pour être cultivées une fois qu'elles seront irriguées. Ils vont littéralement changer les champs de bataille en champs de culture.

Le Canada a l'obligation de ne pas abandonner les Afghans. J'ai lu hier dans le journal que quelqu'un a déclaré que c'est parce que nous ne voulions pas d'élections que nous avons appuyé la motion. En ce qui me concerne, c'est faux et j'aimerais ne pas être inclus dans ce genre de commentaire. C'est aussi faux pour bon nombre de libéraux de ce côté-ci de la Chambre. Nous croyons que nous ne pouvons pas abandonner les Afghans.

Aujourd'hui, nous reconnaissons tous que nous avons la responsabilité de prendre des décisions difficiles au sujet des efforts de réconciliation, de diplomatie et de développement pour l'avenir de nos forces armées en Afghanistan. Nous demandons au gouvernement d'envisager un compromis pour le bien du Canada, sachant que les Afghans ont maintenant l'espoir d'une paix durable.

Nos hommes et nos femmes en uniforme ont la possibilité de terminer le travail pour lequel ils ont déjà tant donné. Il ne fait aucun doute que, si la Chambre les appuie, ils vont réussir.

M. Michael Savage (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Monsieur le Président, depuis que le député siège à la Chambre, il s'est montré à la hauteur de sa réputation, mais il s'est aussi distingué par sa compassion et sa compréhension de l'humanité de notre planète. J'apprécie son point de vue. Par ailleurs, j'adhère parfaitement à la position que notre parti et le gouvernement ont adopté dans ce dossier.

À ce point-ci, alors que des militaires sont déployés à l'étranger, il est important que nous parvenions à un consensus quant aux mesures à prendre. Je félicite les leaders des deux partis, les ministres et les leaders de notre côté qui ont joué un rôle dans ce dossier.

Il y a quelques années, quand nous avons dû prendre la difficile décision de prolonger la mission, certains d'entre nous s'inquiétaient des répercussions qu'aurait cette décision sur la capacité d'intervention du Canada ailleurs dans le monde, notamment au Darfour. Mon collègue connaît mieux le Darfour que tous les autres députés et que la grande majorité des Canadiens. Je lui adresse donc la question suivante. Le Canada pourra-t-il encore intervenir dans des endroits comme le Darfour, compte tenu de la prolongation de la mission en Afghanistan?

• (1515)

M. Glen Pearson: Monsieur le Président, mon cœur est au Darfour et mes enfants viennent de là, mais j'ai aussi ouvert mon cœur à l'Afghanistan.

Avant de déployer des troupes au Darfour et dans les autres endroits où une présence canadienne est nécessaire, il faut finir le travail que nous avons commencé. La Chambre a pris cette décision, et nous sommes tenus de la respecter.

Je sais que beaucoup d'entre nous ont hâte que le gouvernement canadien déploie des troupes au Darfour pour qu'on puisse améliorer la situation là-bas, mais cela ne devrait jamais se faire au détriment de ceux envers qui nous nous sommes déjà engagés.

Avons-nous une capacité suffisante? Je n'ai pas la réponse à cette question, mais je sais que nous avons la capacité de remplir les engagements que nous avons pris et je crois que c'est ce que nous devons faire.

L'hon. Peter MacKay (ministre de la Défense nationale et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC): Monsieur le Président, je félicite le député d'en face pour l'ensemble de ses contributions au débat actuel, tant en public que dans les coulisses.

J'ai une question complémentaire à poser au sujet de la capacité du Canada à contribuer aux missions en Afghanistan, au Moyen-Orient et dans d'autres régions du monde. Le député ne conviendrait-il pas que, dans le cadre de l'orientation générale du gouvernement, qui fait manifestement l'objet d'un consensus en ce qui concerne la décision d'aller de l'avant et qui vise à permettre au Canada d'apporter une contribution importante dans des pays comme l'Afghanistan et ailleurs dans le monde, il est nécessaire, compte tenu de la capacité actuelle, d'augmenter le nombre des militaires de la force régulière et des réservistes des Forces canadiennes, de façon à ce que nous puissions davantage faire le bien, être en position, comme dans le passé, de travailler à la stabilité et à la paix, et fournir la protection nécessaire pour encourager d'autres initiatives sur le terrain, le travail de développement et l'aide humanitaire que le député connaît bien?

Le député ne pense-t-il pas que l'armée canadienne fait partie intégrante de la capacité du Canada de défendre à l'étranger les valeurs et les principes qui lui sont chers?

M. Glen Pearson: Je souscris tout à fait à cette idée, monsieur le Président. Je crois effectivement que la mission en Afghanistan a connu de nombreux succès, mais aussi certains échecs. Je crois que le rapport Manley a souligné ces échecs.

Pour que les paroles du ministre deviennent réalité, nous devons commencer à réévaluer l'approche 3D axée sur la défense, la diplomatie et le développement, et le faire de façon telle que les Forces canadiennes puissent disposer d'un mandat au sujet duquel elles devront rendre des comptes et dont nous pourrions être responsables.

Pour être allé au Soudan, au Guatemala, au Rwanda, au Bangladesh et dans d'autres pays, je peux dire au député qu'il est absolument essentiel que les Forces canadiennes soient des artisans de la paix, ce qui aiderait grandement l'image du Canada dans le monde, en particulier dans un endroit comme le Darfour.

Nous devons toutefois d'abord finir ce que nous avons entrepris en Afghanistan et élaborer un meilleur modèle à partir de cette expérience.

L'hon. Shawn Murphy (Charlottetown, Lib.): Monsieur le Président, comme l'intervenant précédent, je suis heureux de prendre la parole dans le cadre de ce débat. J'étais favorable à l'amendement libéral qui a été présenté à la Chambre. Nous ne sommes jamais sûrs de rien à la Chambre, mais il semble y avoir un appui généralisé. J'ai bon espoir qu'on puisse résoudre la question du libellé de la motion et qu'on puisse aller de l'avant.

Initiatives ministérielles

Je pense que nous devrions changer de sujet et poursuivre le débat d'une manière très franche, honnête et transparente. Nous devrions parler de l'avenir de l'OTAN et du leadership actuel au sein de l'organisation.

Nous sommes en Afghanistan sous les auspices de l'OTAN. Il s'agit d'une coalition de 37 pays. C'est une alliance en vertu de l'article 5 du traité. On se demande toujours quand le travail sera accompli. Si je me fie aux discussions et à la documentation, il me semble qu'il s'agit d'un engagement à long terme de la part de l'OTAN. Nous parlons d'un État failli et d'une génération perdue. La situation perdure depuis de nombreuses années et nous devons entièrement reconstruire le pays. Il faut établir un système de gouvernance, construire des infrastructures, bâtir une économie et ainsi de suite.

Ce n'est pas une question qui sera réglée en 2009, ou entre 2007 et 2009 ou d'ici 2011. Je pense que l'échéancier sera beaucoup plus long que cela. Le principal objectif politique de l'OTAN était de collaborer avec les Nations Unies et l'Union européenne afin que les responsables de la transition en Afghanistan puissent assumer leurs responsabilités, qui sont de garantir la sécurité et de maintenir l'ordre. Je ne vais pas entrer dans le détail de la stratégie compte tenu du peu de temps dont je dispose, mais je voudrais dire qu'elle comporte neuf volets bien pensés. Si la stratégie était fructueuse, tout irait bien.

Je suis préoccupé par ce qui se passe à l'OTAN. À la page 39 du rapport Manley on peut lire ceci:

Les activités des agences des Nations Unies en Afghanistan ont pâti du manque de leadership, d'orientation et de coordination depuis les quartiers généraux de l'organisme à New York. La nomination d'un représentant de haut rang pour diriger et coordonner les missions tant des Nations Unies que de l'OTAN en Afghanistan conduirait à une collaboration plus fructueuse entre les deux entités.

Le chapitre entier parle de la situation de l'OTAN.

Le Canada pourrait, de concert avec d'autres gouvernements qui participent aux efforts en Afghanistan, s'assurer que le mandat de ce représentant spécial soit rempli intégralement et efficacement.

J'aimerais voir une stratégie complète de la part de l'OTAN. Une rencontre de haut niveau très importante aura lieu à Bucarest en avril et je pense que, cette fois-là, l'OTAN devra faire preuve d'honnêteté et d'un esprit constructif envers tous les pays membres et dire quelles mesures exactement sont envisagées, comment la stratégie se déroule, où en est le déploiement de la stratégie et s'il y a une stratégie de sortie. Je penserais que nous sommes à quelques années de la stratégie de sortie.

J'estime que tout cela devrait occuper une grande partie du débat quant à savoir ce qui se passe exactement avec l'OTAN. Comme nous le savons, sur les 37 pays, seuls 4 pays participent à des opérations de combat en Afghanistan: le Canada, les États-Unis, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, même s'il est beaucoup question que d'autres pays, comme la France, y participent. D'autres pays sont présents dans les provinces du Nord de l'Afghanistan, comme l'Allemagne et une foule d'autres pays, mais on peut dire qu'ils ne risquent pas leur peau.

• (1520)

Lorsque nous lisons sur ce qui se passe, sur ce qui s'est passé jusqu'à aujourd'hui, en tout cas, on voit qu'aucun de ces pays ne semble disposé à participer davantage à la stratégie approuvée par les 37 pays. Cela soulève la question: comment donc l'OTAN pense-t-elle pouvoir mener à bien la stratégie qu'elle s'est si habilement proposée de mettre en oeuvre alors qu'elle n'a le soutien que d'une poignée des pays qui en sont membres?

Le Canada y est allé et a fait un bon travail et j'appuie certainement la motion. Nous devons respecter notre engagement, mais de dire qu'il faut rester jusqu'à ce que le travail soit terminé est absurde. L'OTAN a pris un engagement. Nous devons assumer notre rôle et faire notre part pour que l'OTAN assume ses responsabilités, mais il doit y avoir une obligation, une responsabilité et un engagement d'autres pays membres de l'alliance. Il me semble que ce n'est pas ce que je vois.

J'ai hâte de voir ce que le gouvernement fera à l'avenir dans le domaine des communications. Le groupe d'experts dirigé par M. Manley a parlé de ce problème. Le rapport indique que le gouvernement ne fait pas preuve de franchise et ne communique pas comme il le devrait.

Lorsque je lis les comptes rendus publiés par le ministère des Affaires étrangères, j'ai l'impression qu'ils sont rédigés par Aldous Huxley. Tout va à merveille. Les petites filles vont à l'école. Il n'y a aucune raison de s'inquiéter et personne ne devrait s'en faire à propos de ce qui se passe dans ce pays. Les auteurs du rapport Manley ont clairement indiqué qu'il y avait une lacune à cet égard.

Les Canadiens veulent des réponses franches, claires, sérieuses et honnêtes. Ils veulent qu'on fasse preuve de transparence à propos des perspectives à long terme de cette mission. Voilà pourquoi j'appuie l'orientation générale de la motion, selon laquelle en 2009, la nature de l'effort canadien en Afghanistan changera et selon laquelle il est clair qu'en 2011, le Canada mettra fin à sa présence dans la province de Kandahar. La motion veut que l'intention du Canada soit clairement communiquée à l'OTAN. Pourquoi l'OTAN se donnerait-elle la peine de trouver un pays pour remplacer le Canada dans cette province si le Canada lui-même n'indique pas son souhait qu'il y ait une rotation naturelle des pays? Comme je l'ai déjà dit, je considère que la présence des forces étrangères en Afghanistan devra se prolonger pendant encore plusieurs années. Je ne prévois pas qu'on pourra y mettre fin en 2009, ni même en 2011.

J'espère que le niveau du débat s'élèvera. J'espère que le point de vue que j'ai présenté à la Chambre, au sujet de l'OTAN, dans le peu de temps qui m'était accordé cet après-midi, sera pris en compte dans le débat qui se poursuit. J'espère qu'avant que le gouvernement se présente à la réunion, nous saurons ce qui en est. Les positions, les politiques et les aspirations devront être clairement communiquées à l'avance, et non en avril, lorsque les gens se réuniront à Bucarest. La communication doit se faire dès maintenant. Les gens doivent savoir que le Canada souhaite voir l'alliance agir davantage en chef de file et définir une orientation plus claire, contrairement à ce qui s'est passé jusqu'à maintenant.

Je souhaite que l'alliance prenne les commandes dans ce dossier. Il est à espérer que le peuple afghan pourra en bénéficier et qu'à l'avenir, l'Afghanistan pourra être aussi prospère que bien d'autres pays dans le monde.

• (1525)

M. Dennis Bevington (Western Arctic, NPD): Monsieur le Président, mon collègue a abordé quelques points, dont la nécessité de rehausser le niveau des débats.

J'ai pourtant trouvé inquiétants les propos que le leader adjoint du Parti libéral, le député d'Etobicoke—Lakeshore, a tenus hier, lorsqu'il a donné à penser que, pour une raison ou pour une autre, le Nouveau Parti démocratique n'est pas apte à gouverner parce que sa position dans le dossier de l'Afghanistan est la même depuis deux ans, à savoir qu'il faut mettre un terme à la participation de nos militaires à des opérations de combat en Afghanistan, position qui bénéficie de l'appui de 90 p. 100 des délégués qui ont voté sur une motion à cet effet lors de notre congrès.

Dans un contexte démocratique, le Nouveau Parti démocratique a toujours eu pour pratique de rechercher l'appui de la population et il représente l'opinion d'environ 50 p. 100 des Canadiens relativement à cette mission. Nous n'avons jamais cessé de défendre cette opinion au cours des deux dernières années, malgré un véritable barrage de quolibets et de diatribes de la part des députés ministériels et aussi de députés de l'opposition dans une certaine mesure.

Comment le député d'Etobicoke—Lakeshore peut-il venir nous dire que nous ne sommes pas aptes à gouverner, alors que l'orientation de son parti sur cette question précise a changé trois fois en deux ans? Voici que, pour le motif bassement politique d'éviter le déclenchement d'élections, les libéraux se sont acoquinés avec le gouvernement. Que pense-t-il d'un tel comportement à la Chambre de la part de son propre chef?

L'hon. Shawn Murphy: Monsieur le Président, pour commencer, je ne suis pas le député d'Etobicoke—Lakeshore. Je suis le député de Charlottetown.

Je soutiens qu'on devrait relever le niveau du débat. Ceux qui veulent limiter la mission ne devraient pas être accusés d'être des partisans des talibans. Ceux qui veulent prolonger la mission ne devraient pas être accusés d'être bellicistes.

Ce débat doit avoir lieu. J'appuie le débat. J'appuie le droit du parti du député d'avoir cette position. Ce n'est pas la mienne. J'en ai débattu pendant dix minutes. Ma position, c'est que nous faisons partie de l'alliance. Nous nous sommes engagés à être là-bas au moins jusqu'en février 2009. Suggérer maintenant au Parlement que nous devrions partir en février 2008, à mon avis, c'est une erreur. Nous serions en train de faire exactement ce que je dis que certains autres pays font. Nous ferions preuve d'un manque total d'engagement envers l'alliance et notre réputation à l'échelle mondiale en souffrirait.

Je le répète, nous faisons partie de l'alliance. Nous devons travailler dans le cadre de l'alliance. J'appuie fortement l'OTAN, mais je trouve troublant le manque de leadership dans le cadre de cette initiative.

• (1530)

M. Laurie Hawn (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, je suis d'accord avec mon collègue pour dire que la question de l'OTAN est pertinente et qu'elle devrait faire l'objet d'un débat, mais elle dépasse probablement la portée des débats que nous tenons à la Chambre.

J'aimerais souligner certains points. Le député a raison de dire qu'il y a essentiellement quatre pays qui se partagent la plus grosse partie du fardeau. Toutefois, d'autres pays participent aux efforts dans une certaine mesure et d'autres encore devraient se joindre à eux. La Roumanie, l'Estonie, l'Australie, le Danemark participent également à la mission de combat, et bientôt la Pologne fera de même. Il est certain toutefois qu'il faudra faire plus.

Mon collègue pourrait-il nous parler du rôle de chef de file que le Canada joue dans les opérations de ce genre, rôle qui, à mon avis, ne

Initiatives ministérielles

se limite pas à l'équation consistant à diviser 2 500 militaires par environ 50 000?

L'hon. Shawn Murphy: Monsieur le Président, je serai bref. Je tiens d'abord à remettre en question la prémisse voulant que le débat sur l'OTAN ne soit pas du ressort de la Chambre des communes. Je ne peux pas accepter une telle affirmation. Si ce débat n'a pas lieu à la Chambre, où pourra-t-il avoir lieu? Dans la rue ou ailleurs?

Ce débat doit avoir lieu ici. Nous sommes à la Chambre des communes. C'est ici qu'un tel débat doit se tenir. Par l'intermédiaire du gouvernement du Canada, l'OTAN doit fournir une explication sur cette stratégie aux Canadiens. Comment vont les choses? Comment prévoit-elle mettre la stratégie et la solution ultime en oeuvre? Je n'ai encore rien vu de tel.

Je partage l'avis des auteurs du rapport Manley qui soulignent que l'OTAN n'a pas fait preuve de leadership dans le cadre de cette initiative.

Je crois réellement qu'il faut tenir un débat à cet égard ici à la Chambre. J'exhorte mes collègues à parler de l'OTAN. J'exhorte le gouvernement en place à faire preuve de beaucoup d'audace et à ne pas attendre le mois d'avril, mais bien à commencer dès aujourd'hui, le 26 février à...

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Le secrétaire parlementaire a la parole pour invoquer le Règlement.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PATRIMOINE CANADIEN

M. Pierre Lemieux (secrétaire parlementaire pour les Langues officielles, PCC): Monsieur le Président, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante. Je propose:

Que, nonobstant tout article du Règlement ou usage habituel de la Chambre, la motion portant adoption du quatrième rapport (prolongation du délai pour étudier le projet de loi C-327, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion [réduction de la violence à la télévision]) du Comité permanent du patrimoine canadien soit réputée adoptée.

[Français]

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Le député a-t-il le consentement de la Chambre afin de proposer cette motion?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): La Chambre a entendu l'énoncé de la motion. Lui plaît-il de l'adopter?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Français]

L'AFGHANISTAN

La Chambre reprend l'étude de la motion, ainsi que de l'amendement.

Initiatives ministérielles

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Trinity—Spadina.

Aujourd'hui, la discussion en Chambre porte sur la guerre en Afghanistan. Je prends la parole surtout pour discuter de l'amendement du NPD. Je suis très fier de la position de notre parti politique.

Je me rappelle que tout au début, en 2003, quand tout a commencé, d'importantes discussions ont eu lieu ici, à la Chambre. À l'époque, le Canada avait décidé d'aller en Afghanistan, mais plutôt dans l'objectif d'apporter de l'aide humanitaire et d'aider les Afghans. C'était triste, en août 2005, lorsque le gouvernement libéral a décidé d'aller de l'avant avec la mission de combat.

On entend nos collègues de la Chambre dire que l'on fait partie de l'ONU, que celle-ci a accepté la mission, l'a passée à l'OTAN et que, puisqu'on est dans le même organisme, il faut s'entraider. Toutefois, à l'ONU, il n'y a pas seulement quatre pays. Aujourd'hui, la Hollande, le Canada, les États-Unis et l'Angleterre participent à la mission de combat, mais les autres pays n'y participent pas. Des raisons expliquent pourquoi ils n'y sont pas.

Dans des pays, il existe des problèmes: les gouvernements n'écourent plus la population. Par exemple, l'année dernière, je suis allé en Allemagne, et les députés allemands nous disaient que 80 p. 100 de la population de l'Allemagne était contre la mission de guerre en Afghanistan. Malgré leur opposition, les Allemands étaient en Afghanistan, mais non pas dans la région des combats. Au Canada, on a eu la démonstration que la majorité des Canadiens pensent aussi la même chose.

Le gouvernement conservateur a le tour de jouer avec les mots et d'essayer de faire croire que si l'on n'est pas favorable à la mission, on n'appuie alors pas nos soldats. Imaginez-vous! Il essaie de faire croire à nos soldats ou aux Canadiens et aux Canadiennes que si l'on n'est pas favorable à la mission, on n'appuie pas les soldats! George W. Bush a agi de la même manière avec les Américains: *you're with me or you're not with me*, c'est-à-dire vous êtes avec moi ou vous ne l'êtes pas.

• (1535)

Il faut comprendre que le gouvernement et le Parlement canadiens ont le droit de décider des détails de la mission. Je pense que les Canadiens le comprennent.

Nos soldats sont des gens qui ont décidé de s'enrôler dans les forces armées canadiennes — que ce soit les forces terrestres, les forces de l'air ou les forces navales. Or, quand leur pays, le Canada, leur donne une mission, ils la font sans questionner et la soutiennent.

En tant que leaders de notre pays, nous avons la responsabilité de donner cette mission à nos soldats. Il est clair que la mission de combat en Afghanistan ne fonctionne pas. C'est reconnu que la violence a augmenté et que les femmes afghanes subissent encore de la violence. C'est également reconnu que le système d'éducation ne fonctionne pas comme ils aimeraient nous le faire croire.

Même si on parle d'aller défendre un pays pour la démocratie, j'ai de la difficulté à comprendre et à accepter qu'une députée afghane, qui a voulu s'exprimer de façon démocratique, ait été mise à la porte du parlement afghan par le gouvernement de l'Afghanistan. Elle a perdu sa responsabilité de députée parce qu'elle a voulu s'exprimer démocratiquement.

Aujourd'hui, on est en train de défendre un gouvernement qui accepte la drogue et la violence qui est encore faite aux femmes. Si le gouvernement canadien veut tellement aider les gens, il aurait pu, par

exemple, verser de l'argent aux pays africains aux prises avec le sida. Cet argent dépensé à faire la guerre et à combattre aurait pu servir à sauver beaucoup plus de vies et éviter ce qui est en train de se passer en Afghanistan.

Dans tout différend, une négociation est finalement nécessaire. Par l'entremise de la diplomatie, en étant capables de travailler avec ces gens et à l'aide d'une négociation, on accomplirait plus qu'en faisant une telle guerre.

On a vu ce qui est arrivé à la Russie. Ils y sont allés, ils se sont battus et se sont battus, ils sont sortis, mais aujourd'hui, la situation est toujours au même point. Je crois qu'ils ont manqué le bateau, mais pour notre part, il ne faut pas le manquer. On devrait être capables de réussir et de faire plutôt des missions de paix.

Pour leur part, les libéraux ont changé le cap et sont venus nous dire que, dans leur cas, ce n'était pas une histoire politique ni une question d'élections. Prennent-ils tous les Canadiens et les Canadiennes pour des personnes qui ne voient pas clair? Pensez-vous que les gens ne se sont pas aperçus des négociations en cours?

Le Parti libéral est divisé en deux. Il a peur d'un vote qui peut mener à une élection. Voyons donc, tout le monde peut voir ce qui s'est passé. Maintenant, ils essaient de nous faire croire qu'ils croient vraiment à la mission en Afghanistan jusqu'en 2011. Pourtant, il y a quelques mois, le chef des libéraux disait que ce serait fini en 2009 et qu'on sortirait de l'Afghanistan. C'est aussi ce qu'il disait il y a seulement quelques semaines, comme le dit ma collègue. Les libéraux ont dit qu'il fallait se retirer de cette mission puisqu'ils ne croyaient pas du tout dans cette mission de combat.

Or, tout à coup, de peur de perdre les élections, ils se joignent aux conservateurs. Ils ne se sont pas joints aux conservateurs puisque, à mon avis, ce sont les conservateurs qui se sont joints aux libéraux. En effet, ce sont les libéraux qui nous ont amenés à une mission de combat en août 2005, avec le député de LaSalle—Énard et chef du Parti libéral à ce moment-là. Les libéraux nous ont imposé une mission de combat et, par la suite, ils ont essayé de nous faire croire qu'ils n'avaient rien à voir avec cela. Cela a fait plaisir au gouvernement conservateur, parce qu'à l'époque, cela avait fait plaisir à l'opposition officielle conservatrice qui voulait aller dans une mission de combat pour appuyer George Bush et son administration. Telle était la situation. Par la suite, ils étaient heureux de dire qu'ils la continueraient.

Les conservateurs ont alors eu peur un peu, parce que pendant plusieurs semaines, les libéraux ne se sont pas levés à la Chambre des communes et ont fait des *walk-outs*, comme on dit dans le langage syndical. En effet, ils sortent.

• (1540)

À un moment donné, je me suis demandé si on ne devait pas les priver de leur paye parce qu'ils ne travaillent plus. Ils refusent de se lever pour voter sur des enjeux importants parce qu'ils ont peur de perdre les élections. Pour sa part, le NPD n'est pas ici pour savoir s'il va perdre ou gagner les élections; il est ici pour voter sur ce que les Canadiens veulent, et ce qu'ils veulent, c'est plutôt une mission de paix.

Maintenant, même le Bloc québécois est d'accord avec nous et veut une mission de paix. Auparavant, le Bloc québécois avait voté avec nous pour arrêter la mission de combat en 2009. Par la suite, il a changé d'avis. En effet, après que le Parlement s'était prononcé, le Bloc a décidé que c'était fini, qu'il n'argumenterait plus et qu'il respecterait la voix du Parlement. C'est ce qu'il a fait.

Initiatives ministérielles

La Chambre des communes devra se prononcer sur le prolongement de la mission jusqu'en 2011. J'ai bien peur que le Bloc québécois, après l'adoption majoritaire de cette motion par le gouvernement conservateur joint par les libéraux, ne s'assoie et dise que maintenant que le Parlement s'est prononcé, il est inutile d'essayer de convaincre les gens que ce n'est absolument pas une bonne mission.

C'est pour ces raisons que nous voterons contre le prolongement de la guerre en Afghanistan. Du moins, il faut cesser cette mission de combat et maintenant jouer le rôle propre au Canada, c'est-à-dire faire des missions de paix. C'est ce pour quoi on a été appréciés partout. De cette façon, le Canada sera capable de prendre sa place dans le monde.

[Traduction]

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, pendant la Première et la Seconde Guerre mondiale, il existait des partis et des mouvements qu'on pourrait appeler les prédécesseurs du NPD. Ces gens-là étaient aussi irresponsables et naïfs que leurs équivalents d'aujourd'hui car ils pensaient que des travailleurs humanitaires portant le signe de la paix et distribuant des fleurs feraient disparaître tous les problèmes. Ces partisans de la paix à tout prix à l'époque de la Seconde Guerre mondiale sont oubliés alors qu'on se souviendra toujours des courageux soldats de la guerre. Cependant, après les événements du 11 septembre, les positions des partis comme le NPD et le Bloc québécois ne sont pas seulement ridicules, elles sont hypocrites.

Je remarque que l'amendement du NPD ne parle aucunement des droits des femmes, et je ne pense pas que cela soit une coïncidence ou un oubli. Le NPD a renoncé au droit de dire qu'il défend les femmes quand il s'est rangé aux côtés des pacifistes réactionnaires aux dépens des femmes et des enfants afghans qui ont besoin de notre appui et de notre protection. Le NPD ne peut plus se poser en défenseur des droits de la personne depuis qu'il a souscrit à une politique isolationniste entêtée qui nous ramènerait à l'époque où des femmes afghanes étaient exécutées dans des stades de soccer.

Beaucoup trop de députés pensent que les talibans sont un petit groupe disparate de guerriers primitifs. Il est facile de croire cela, car leurs valeurs sont si primitives. Cependant, le brigadier-général Atkinson a fait valoir des arguments réfléchis et a répété beaucoup de choses qu'a dites récemment le général Hillier. Il a dit que quand un article est imprimé dans l'*Ottawa Citizen*, il sera lu, peu importe sur quoi il porte. Nous devrions tous réfléchir à cela quand nous débattons à la Chambre des communes.

Bien que je comprenne parfaitement que les médias et les communications d'aujourd'hui ont fait...

• (1545)

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): La députée pourrait peut-être poser sa question maintenant.

Mme Cheryl Gallant: Monsieur le Président, pourquoi le député d'Acadie—Bathurst fait-il délibérément des déclarations qui mettent en danger la vie de nos soldats en Afghanistan?

M. Yvon Godin: Monsieur le Président, de 1939 à 1945, notre pays a combattu pour la démocratie et pour la liberté d'expression. C'est un droit qui nous a été légué par nos anciens combattants, et je les en remercie. Personne ne nous enlèvera ce droit.

Si on veut parler d'appuyer nos troupes, qu'avons-nous fait pour nos anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale dont a parlé la députée? Ils ont maintenant 80 ans et ils se battent toujours pour obtenir leur pension. Le gouvernement a instauré le PAAC pour les

épouses de nos anciens combattants, mais seules celles dont le conjoint est décédé après 1981 ont pu bénéficier de ce programme. Celles dont le conjoint est décédé avant cela ne le méritaient pas, selon le gouvernement conservateur et l'ancien gouvernement libéral. Ils n'ont jamais reconnu nos anciens combattants.

Si nous voulons appuyer nos soldats qui partent au combat, nous devrions aussi les appuyer à leur retour. Ils ne devraient pas devoir se battre pour obtenir cette aide comme ils le font aujourd'hui. Pas un jour ne passe sans que le personnel du bureau de chaque député n'ait à se battre pour tenter d'obtenir quelque chose pour nos anciens combattants. La façon dont ils sont traités est une honte. Allez parler aux anciens combattants, mais pas seulement le 11 novembre. Nous devrions leur parler tous les jours, les écouter et leur fournir des réponses.

Ils devraient bénéficier d'un appui à leur retour aussi. Le gouvernement conservateur et le gouvernement libéral n'ont rien fait pour nos soldats à leur retour. Puisqu'il est question de l'aide à accorder aux femmes, nous devrions également aider nos propres femmes, les épouses de nos anciens combattants qui souffrent chaque jour parce que le...

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Questions et observations. Le député de Esquimalt—Juan de Fuca a la parole. Le député devrait essayer de se limiter à une minute.

L'hon. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Lib.): Monsieur le Président, je n'arrive pas à croire que le NPD pense que tous les êtres humains sont la bonté incarnée. Si nous prétendons réellement défendre les droits de la personne, que ferons-nous quand des narco-seigneurs de la guerre ou des fondamentalistes iront dans une clinique ou une école et menaceront de couper la tête des enseignants et du personnel? Que fera le député? Voudra-t-il offrir un œillet? Il n'existe qu'une seule option. La sécurité est nécessaire au développement. Sans sécurité, il ne peut y avoir de développement.

Le député appuiera-t-il les quatre piliers de la sécurité en Afghanistan qui se trouvent dans la motion? Appuiera-t-il aussi la réconciliation politique interne que nous préconisons en Afghanistan et qui produira des résultats concrets pour ce qui est de la paix et de la sécurité dans ce pays?

M. Yvon Godin: Monsieur le Président, la dernière fois que nous avons demandé au Parlement de rapatrier nos militaires, les libéraux étaient divisés sur la question. J'aimerais demander au député pourquoi.

Un écrivain français a déjà déclaré ce qui suit:

[Français]

La paix [...] ne reposera pas sur la crainte de la guerre mais sur l'amour de la paix.

[Traduction]

Mme Olivia Chow (Trinity—Spadina, NPD): Monsieur le Président, la présence du Canada en Afghanistan vise soit la guerre, soit la paix. Les conservateurs du premier ministre, aidés par leurs amis libéraux, gardent le cap sur la destruction, la contre-insurrection et la guerre de George Bush.

Nous savons que la production d'opium est à la hausse, que la corruption est à la hausse, que la criminalité est à la hausse et que la violence est à la hausse, de 20 p. 100 depuis 2006, en fait. Le nombre de civils afghans tués a doublé depuis 2005 et, l'an dernier seulement, les bombes de l'OTAN ont tué plus de 6 500 Afghans. Ce sont 6 500 vies de perdues et personne ne semble s'en soucier. La situation se détériore, elle ne s'améliore pas.

Initiatives ministérielles

Au cours des derniers mois, les prix de la nourriture, surtout des produits contenant du blé et de la farine de blé, ont augmenté de 60 à 80 p. 100. Si notre mission en Afghanistan vise à améliorer la qualité de vie des Afghans, alors nous avons échoué. L'OTAN a échoué et la communauté internationale a échoué. C'est pourquoi il est temps de changer d'orientation.

Le Canada a déjà englouti 7 milliards de dollars dans cette guerre. Combien a-t-il dépensé pour la paix? Moins de 700 millions de dollars ont été consacrés à l'aide au développement. Imaginons ce que nous pourrions faire si nous inversions ces chiffres, toute l'aide que nous pourrions apporter avec 7 milliards de dollars.

Des centaines de milliers d'enfants africains pourraient vivre sans VIH-sida, sans famine, sans malnutrition, sans malaria. Des centaines de milliers d'enfants du Darfour, du Congo et de l'Afghanistan pourraient vivre pleinement leur vie et recevoir une éducation. Au lieu de cela, ces enfants meurent de faim et vivent dans la peur de mourir.

Le Canada a dépensé 4,7 milliards de dollars pour des avions et des chars. Avec ce montant, on pourrait loger 30 000 familles ordinaires. Cela signifie 30 000 maisons abordables avec un toit et des lits douilletts. Cela signifie que des milliers d'enfants ne seraient pas obligés de déménager tous les quelques mois parce que leur famille n'a pas d'endroit fixe où habiter.

En fin de compte, il faut faire un choix. Le Canada peut investir dans la guerre et dans l'armée ou il peut investir dans les familles canadiennes. L'an dernier, le gouvernement conservateur a consacré 18,2 milliards de dollars aux forces armées. Combien a-t-il dépensé pour l'éducation préscolaire? Il a dépensé 1,2 milliard de dollars. Combien a-t-il dépensé dans le domaine du logement? Il a dépensé 2 milliards de dollars, ce qui est bien inférieur aux besoins des familles de travailleurs.

Il n'est pas étonnant que le Canada traverse sa pire crise du logement depuis la Grande Crise. Il n'est pas non plus étonnant que le Canada se classe au dernier rang parmi les pays de l'OCDE au chapitre de la garde d'enfants et des investissements. C'est un secret fort gênant. Au dernier rang, c'est bien ce que j'ai dit.

Les conservateurs n'ont aucun mal à se défilier. Que font-ils? Ils mettent la hache dans le financement des garderies, dans les programmes destinés aux femmes, dans le logement abordable et dans les programmes de modifications éconergétiques et confient la direction du gouvernement à des lobbyistes militaires. Ils se détournent des questions difficiles, comme lorsque vient le temps de dire aux familles canadiennes pourquoi nos soldats sont en Afghanistan. Quel est notre rôle en Afghanistan? Comment définit-on le succès là-bas?

Ils se détournent des responsabilités politiques difficiles et des négociations de paix. Ils se défilent lorsque vient le temps de faire appel aux compétences et à l'expertise des Canadiens pour rassembler les diverses factions afghanes autour d'une table pour parler de paix. Ils se défilent lorsque vient le temps de mettre sur pied un programme de désarmement efficace, même si 65 p. 100 des Afghans disent que le désarmement est le meilleur moyen d'améliorer la sécurité dans leur pays.

• (1550)

Le gouvernement refuse d'engager des acteurs régionaux comme le Pakistan, même si une telle coopération permettrait d'apporter la paix, la sécurité et la prospérité à la région. Avec une telle stratégie, il ne faut pas s'étonner qu'un nombre croissant d'Afghans rejoignent ou appuient les talibans et d'autres groupes armés. Il ne faut pas

s'étonner que la violence, l'insurrection et la corruption aient pris de plus grandes proportions.

Certes, il est absurde de poursuivre dans cette voie. Cela ne fonctionne pas. Nous n'allons nulle part. Cette stratégie a eu sept ans pour faire ses preuves. Elle est inefficace et vouée à l'échec.

La mission contre-insurrectionnelle n'a pas permis d'assurer la sécurité du peuple afghan. Elle n'a pas permis de bâtir une économie solide, de garantir l'égalité des sexes ni de rétablir une paix stable et durable.

Il y a quelques mois, cet hiver, plus de 900 Afghans sont morts de froid et de faim. Ils n'auront jamais vu la fin de cette guerre. Qu'en est-il des enfants qui ont dû être vendus par leurs parents dans la Nord de l'Afghanistan pour que leur famille puisse acheter du charbon et du pain? Quel genre d'avenir espèrent-ils?

Demain ne viendra jamais pour les soldats canadiens qui ont combattu et qui sont tombés en Afghanistan. Demain ne viendra pas pour les 26 000 enfants de moins de cinq ans qui meurent quotidiennement parce que nous n'investissons pas suffisamment dans l'aide étrangère. Demain ne viendra pas non plus pour les milliers d'enfants qui vivent dans la pauvreté pendant que leur famille attend désespérément un logement abordable.

Voici les conséquences de la guerre: plus de destruction et plus de morts. Ce n'est pas la voie que nous voulons emprunter.

En parlant de conséquences, examinons un moment l'héritage du Parti libéral du Canada qui a jadis été puissant. À l'heure actuelle, ce parti est tellement divisé qu'il n'a pas le courage de faire face à la réalité de la guerre. Il est à ce point divisé qu'il est prêt à renier ses principes et à appuyer encore une fois le gouvernement conservateur. Or, ce faisant, ce fier parti trahit les valeurs de paix du Canada. Il trahit les principes de maintien de la paix, de développement, d'aide, de reconstruction et de défense des droits de la personne.

Aujourd'hui, l'auteure et journaliste respectée Linda McQuaig a écrit dans le *Toronto Star* que le chef libéral aide le premier ministre à faire du Canada, auparavant un intervenant respecté sur la scène internationale, une grande gueule armée d'un bâton qui hurle pour faire peur au monde du sommet d'un perchoir situé à l'abri dans l'empire américain. Les puissants sont vraiment tombés bien bas.

Le NPD et la majorité des Canadiens veulent que la guerre se termine. Nous sommes en faveur de négociations de paix, de la reconstruction et de l'aide.

Je suis fier d'intervenir au nom du Nouveau Parti démocratique du Canada et de dire que nous ne devrions pas prolonger la guerre. Nous devrions y mettre fin et rapatrier nos troupes maintenant.

• (1555)

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Monsieur le Président, la députée de Trinity—Spadina a expliqué la position de son parti sur la mission en Afghanistan.

J'aimerais lui faire remarquer qu'au XIX^e siècle, le Royaume-Uni, les États-Unis et de nombreux autres alliés avaient adopté une politique de splendide isolement. Avant que Woodrow Wilson ne devienne président des États-Unis, les Américains ont poursuivi cette politique de splendide isolement. Ils ne voulaient pas être mêlés à des problèmes complexes à l'étranger. Ils croyaient que ces problèmes ne les toucheraient jamais.

S'il y a une chose que le XX^e siècle nous a apprise, c'est que nous ne pouvons pas vivre dans un splendide isolement. Nous vivons dans un monde interconnecté. Pour cette raison, des diplomates du ministère des Affaires étrangères comme Norman Robertson et Humphrey Wrong, qui sont tous deux enterrés à Wakefield à quelques milles d'ici, ont créé la politique étrangère multilatérale du Canada.

Le Canada a bâti sa réputation sur cette politique au cours des décennies. Maintenant, au XXI^e siècle, le NPD affirme que nous devrions nous retirer unilatéralement de notre mission en Afghanistan.

La position du NPD sur cette question est de deux choses l'une: soit le NPD désire que nous retournions aux politiques isolationnistes du XIX^e siècle qui nous ont entraînés dans les bains de sang du XX^e siècle, soit il est complètement naïf et croit que la diplomatie et le développement peuvent exister indépendamment de la défense.

Mme Olivia Chow: Monsieur le Président, je suis fière des Canadiens et des Canadiennes qui ont servi pendant la Seconde Guerre mondiale. Je suis fière de ce qu'ils ont fait à Hong Kong par exemple. Je suis fière de leurs réalisations, mais je suis également fière du gouvernement qui n'a pas envoyé nos troupes au Vietnam. J'en suis fière parce que c'était une guerre à laquelle nous étions mieux de ne pas participer. À l'époque, j'ai été très impressionnée par la façon dont le gouvernement s'est abstenu d'aller faire la guerre au Vietnam avec les États-Unis. De la même façon, nous ne devrions jamais aller en Irak.

En ce qui concerne l'Afghanistan, le 2 février 2002, les premiers soldats canadiens ont été déployés en Afghanistan, dans le cadre de l'opération américaine Enduring Freedom. Dès le départ, il s'agissait de la guerre personnelle de George Bush. Il ne s'agit pas de reconstruction, d'égalité entre les sexes, de développement ou d'aide humanitaire. Ce n'est pas la voie que nous voulons suivre.

Nous aspirons à la paix par les négociations. Nous voulons travailler dur pour rapprocher les peuples. Voilà la véritable compétence, l'héritage, du Canada. Faire la guerre n'est pas suffisant. Il faut négocier pour parvenir à la paix. C'est cette tradition que le Canada doit perpétuer. Il ne doit pas suivre la mauvaise voie, celle qui va dans la mauvaise direction.

• (1600)

[Français]

Le Président: Il reste deux minutes pour les questions et les commentaires à adresser à l'honorable députée de Trinity—Spadina.

[Traduction]

Compte tenu des circonstances, comme il est très difficile d'entendre quoi que ce soit à la Chambre, je suggère que nous attendions simplement l'arrivée du prochain orateur, qui participera au débat qui devrait commencer dès maintenant.

Il est presque impossible d'entendre et il serait injuste de demander à la députée Trinity—Spadina de poursuivre son exposé en ce moment.

Si les députés sont d'accord, nous ferons un court temps d'arrêt.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

(La séance est suspendue à 16 h 1.)

[Français]

REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance reprend à 16 h 4.)

Le budget

Le Président: Comme il est 16 heures, la Chambre abordera maintenant l'étude de la motion des voies et moyens n^o 6 ayant pour objet l'exposé budgétaire.

* * *

[Traduction]

LE BUDGET

EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

L'hon. Jim Flaherty (ministre des Finances, PCC) propose:

Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

— Monsieur le Président, je dépose les documents budgétaires pour 2008, y compris les avis de motions de voies et moyens. Les détails des mesures figurent dans les documents.

• (1605)

[Français]

Je demande que ces motions soient inscrites à l'ordre du jour d'une prochaine séance.

[Traduction]

J'annonce également que le gouvernement présentera, à la première occasion, des projets de loi pour mettre en oeuvre les mesures annoncées dans ce budget.

Le budget est équilibré. Nous avons réduit les impôts et les taxes. De plus, les Canadiennes et les Canadiens auront à présent une excellente raison d'épargner puisqu'ils pourront le faire sans payer d'impôt, car nous annonçons aujourd'hui le compte d'épargne libre d'impôt.

Notre gouvernement relève le défi de l'incertitude économique mondiale en proposant des mesures concrètes, responsables et qui donneront des résultats. Les bases de l'économie canadienne demeurent solides. Nous réalisons des excédents et nous réduisons considérablement la dette publique. Nous allégeons le fardeau fiscal, qui atteint aujourd'hui son niveau le plus bas depuis l'époque du gouvernement de John Diefenbaker.

L'inflation est faible et stable. Les taux d'intérêt sont peu élevés. Et le taux de chômage n'a jamais été aussi bas en 33 ans. Mais le Canada n'est pas isolé du reste du monde.

[Français]

Les difficultés qui surviennent à l'étranger nous touchent aussi: l'économie des États-Unis, notre principal partenaire commercial, ralentit; les marchés financiers internationaux sont instables; certains secteurs de notre économie sont en difficulté; et l'on prévoit que la croissance de l'économie canadienne, dans son ensemble, sera moins forte ces deux prochaines années.

Nous devons absolument relever ces défis, non seulement pour le pays, mais aussi pour nos familles.

[Traduction]

Nous arrivons à une croisée des chemins. Certains voudraient que l'on dépense davantage, que l'on paye plus d'intérêts et que les impôts soient plus élevés, et même que la TPS augmente. Mais ce serait une erreur.

Le budget

Il y a de meilleurs moyens pour progresser. Notre gouvernement a choisi une autre voie, faite de décisions prudentes, rigoureuses et ciblées. Nos objectifs sont clairs et nous avons un plan pour les réaliser. *Avantage Canada* est un plan économique ancré dans la réalité. C'est un plan responsable. C'est la voie à suivre à long terme.

Notre gouvernement est conscient des défis qui nous attendent, et nous avons agi avec détermination en nous donnant des buts très clairs. Nous nous sommes préparés à la perspective d'une croissance moins forte. Nous avons mis en place des bases économiques solides. Et nous avons centré nos efforts sur les responsabilités fondamentales du gouvernement fédéral.

• (1610)

[Français]

Le printemps dernier, dans le budget de 2007, nous avons accordé aux fabricants canadiens un incitatif fiscal temporaire, en offrant une déduction pour amortissement accéléré; le coût de cette mesure est de 1,3 milliard de dollars.

Puis, dans l'Énoncé économique de l'automne, nous avons agi de manière décisive, en accordant des allègements fiscaux de 60 milliards de dollars, composés d'une autre réduction de la TPS, d'une diminution de l'impôt des particuliers et de réductions sans précédent de l'impôt des entreprises.

C'est ainsi que notre gouvernement injecte, cette année seulement, 21 milliards de dollars pour stimuler l'économie canadienne. Cette somme représente beaucoup plus, en proportion de l'économie, que l'ensemble des stimulants que les États-Unis ont offerts.

En janvier, nous avons annoncé la création de la Fiducie pour le développement des collectivités dans le but de venir en aide aux travailleurs et aux collectivités qui commencent à ressentir les effets de la conjoncture.

[Traduction]

Nous accordons aussi une aide supplémentaire aux familles d'agriculteurs canadiens: nous leur donnons un accès plus facile à 3,3 milliards de dollars d'avances pour faire face aux très lourdes pressions sur le marché du bétail, et nous prévoyons 50 millions pour le secteur du porc pour l'aider à s'ajuster aux nouvelles réalités du marché.

Certains prétendent que nous n'aurions pas dû accorder d'allègements fiscaux aux particuliers, aux familles, aux travailleurs ou aux aînés. À leurs yeux, nous gaspillons les excédents. Il faut la mentalité particulière de certains politiciens d'Ottawa pour penser ainsi, pour considérer que l'on gaspille les excédents en laissant aux citoyens une plus grande partie de leur argent durement gagné.

[Français]

Notre gouvernement est fier de dire aujourd'hui que les Canadiens paient moins d'impôt. Pensons au crédit d'impôt de 2 000 \$ accordé pour chaque enfant de chaque famille; au crédit canadien pour emploi; au crédit d'impôt pour la condition physique des enfants; au partage du revenu de pension pour les aînés et les pensionnés; et à la réduction de la TPS, qui est passée à 5 p. 100.

[Traduction]

Au cours des prochaines semaines, les Canadiens, partout au pays, rempliront leur déclaration de revenus. Ils verront alors les effets des allègements d'impôt rétroactifs, d'une valeur de 2,9 milliards de dollars, annoncés l'automne dernier. Nous n'avons pas attendu: nous avons agi et les Canadiens constatent aujourd'hui les résultats.

Les mesures que notre gouvernement a prises jusqu'à présent produiront des allègements fiscaux atteignant 200 milliards de dollars au cours de cette année et des cinq suivantes, dont 140 milliards iront aux particuliers. Et les impôts continueront de diminuer, grâce à l'allègement fiscal garanti.

À mesure que nous remboursons la dette fédérale, les économies d'intérêts sur la dette sont remises aux Canadiens en réductions d'impôt sur le revenu. Nous aurons remboursé plus de 37 milliards de dollars de dette fédérale, dont 10,2 milliards au cours de cette année financière. Cela signifie que, d'ici 2009-2010, les particuliers paieront 2 milliards de dollars de moins en impôt sur le revenu. C'est cela, l'allègement fiscal garanti. Au lieu de nous lancer dans une frénésie de dépenses en fin d'exercice, nous faisons bénéficier directement tous les Canadiens de l'effet positif de la réduction de la dette.

Si nous voulons aider les familles canadiennes à planifier leur avenir, nous devons leur donner les moyens qui les encourageront à épargner. Ce n'est pas toujours facile d'épargner, mais c'est important de le faire. Malheureusement, le gouvernement pénalise depuis trop longtemps les gens qui prennent cette sage décision.

[Français]

L'un de mes commettants m'a dit, il n'y pas longtemps: « Je travaille, je paie mes impôts et j'essaie de me mettre un peu d'argent de côté. Je n'ai pas encore amassé beaucoup, mais je compte bien réaliser mon objectif un jour. »

Il m'a dit aussi: « Pourquoi le gouvernement fédéral vient-il chercher de l'impôt sur mon épargne et mes investissements? Cet argent, je l'ai mis de côté après avoir payé mes impôts. J'économise, et on me pénalise. » Il a tout à fait raison et nous allons corriger cette situation.

• (1615)

[Traduction]

Notre gouvernement présente aujourd'hui le mécanisme d'épargne personnel le plus important depuis la création du REER: il s'agit du compte d'épargne libre d'impôt. Ce compte enregistré souple et d'usage général permettra aux Canadiens de faire croître leur épargne sans payer d'impôt. Il s'agit du premier compte du genre de toute l'histoire canadienne.

Voici comment il fonctionnera.

Premièrement, les Canadiens pourront verser jusqu'à 5 000 \$ par année dans un compte enregistré d'épargne libre d'impôt, et même davantage s'ils n'ont pas versé le montant maximum les années antérieures.

Deuxièmement, le revenu de placement de ce régime, y compris les gains en capital, sera libre d'impôt, même si on le retire du compte.

Troisièmement, les Canadiens pourront retirer de l'argent du compte à tout moment, sans restriction. Mieux encore, ils pourront utiliser cet argent comme bon leur semble.

Enfin, après avoir retiré de l'argent du compte, ils pourront y remettre plus tard un montant égal et ainsi pouvoir conserver le maximum des cotisations permises.

Les REER servent d'abord et avant tout à prévoir la retraite. Le compte d'épargne libre d'impôt, c'est un peu comme un REER, mais pour répondre à nos autres besoins.

Le budget

[Français]

Ces comptes encourageront fortement l'épargne, que ce soit pour acheter une première voiture, dans le cas des jeunes; pour acheter une première maison; pour que les aînés puissent s'offrir un peu plus qu'avec leur seule épargne-retraite; ou simplement pour réaliser un projet spécial, aider ses enfants ou s'offrir un peu de luxe, en mettant un peu d'argent de côté chaque mois.

[Traduction]

Afin qu'il soit plus facile pour les Canadiens à revenu faible ou modeste d'épargner, l'avantage retiré ne sera pas récupéré ailleurs. Autrement dit, le revenu et les gains en capital provenant du compte d'épargne libre d'impôt, ainsi que les sommes retirées d'un tel compte, n'affecteront pas les prestations fédérales fondées sur le revenu, comme le Supplément de revenu garanti.

[Français]

Les générations qui nous ont précédés méritent de vivre leur retraite dans la dignité et le respect.

De nombreux aînés comptent sur un revenu fixe et, bien souvent, ils ont un budget serré. Au cours de cette seule année, le gouvernement accorde aux aînés et aux pensionnés des allègements fiscaux d'environ 5 milliards de dollars, de la façon suivante: le montant pour revenu de pension double et passe à 2 000 \$; le montant du crédit en raison de l'âge est augmenté de 1 000 \$; nous augmentons l'âge limite pour convertir les régimes de pension, de pension agréés et les REER; et, pour la première fois au Canada, les aînés et les pensionnés pourront fractionner le revenu de pension.

[Traduction]

Mais nous pouvons faire encore plus pour nos aînés. Nous annonçons aujourd'hui que l'exemption rattachée au Supplément de revenu garanti passera de 500 \$ à 3 500 \$. Cette mesure sera avantageuse pour les aînés à revenu faible ou modeste qui veulent continuer à travailler.

La situation financière des aînés est parfois difficile. C'est aussi le cas, parfois, des personnes qui vivent dans le Nord ou dans des collectivités éloignées. Pour compenser le coût de la vie élevé dans ces régions, nous majorons de 10 p. 100 le montant quotidien de la déduction pour les habitants de régions éloignées, déduction qui atteindra 16,50 \$. La déduction maximale pour l'année atteindra donc 6 022,50 \$. Cette modification était depuis longtemps nécessaire.

Comme je le disais, cette mesure s'imposait depuis longtemps. La déduction pour les habitants de régions éloignées n'avait pas été augmentée depuis le budget de 1986 présenté par le ministre des Finances de l'époque, Michael Wilson.

[Français]

Le gouvernement veut aussi que le...

Des voix: Oh, oh!

• (1620)

[Traduction]

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Le ministre des Finances a la parole et nous devons être en mesure d'entendre le discours.

Le ministre des Finances a la parole.

[Français]

L'hon. Jim Flaherty: Le gouvernement veut aussi que le Canada soit un pays de choix pour lancer une entreprise et la faire grandir. Avec une concurrence internationale toujours plus forte, il faut

prendre des mesures pour encourager l'investissement et améliorer notre avantage concurrentiel.

Voilà pourquoi nous avons aboli l'impôt fédéral sur le capital et offert un incitatif financier aux provinces pour qu'elles puissent éliminer leur impôt sur le capital le plus rapidement possible.

[Traduction]

C'est pour cela que, l'automne dernier, nous avons proposé un plan à long terme pour ramener le taux de l'impôt fédéral des sociétés à 15 p. 100 d'ici 2012. Cette initiative audacieuse fera du Canada, d'ici 2010, le pays du G7 où le taux d'imposition des nouveaux investissements des entreprises sera le plus bas, et, d'ici 2012, le pays du G7 où le taux de l'impôt prévu par la loi sera le moins élevé.

C'est enfin pourquoi nous demandons aux provinces de réduire leur impôt sur le revenu des sociétés. Notre objectif est de ramener le taux fédéral-provincial à 25 p. 100 d'ici 2012. Non seulement cela apportera un peu d'oxygène à nos secteurs traditionnels, mais notre taux d'imposition concurrentiel sur les investissements donnera au Canada un argument de poids à l'étranger. Certaines provinces, dont la Colombie-Britannique, ont déjà pris des mesures importantes en ce sens.

Nos allègements fiscaux profitent déjà à l'ensemble des Canadiens. C'est ainsi que les mesures prises par le gouvernement depuis 2006 produisent des allègements fiscaux additionnels de 21 milliards de dollars cette année pour les citoyens et les entreprises du Canada. C'est là un stimulant économique important et substantiel, car ce montant équivaut à 1,4 p. 100 du produit intérieur brut du Canada.

[Français]

Il y a un an, on a constaté que les entreprises canadiennes de fabrication et de transformation étaient en situation très difficile. C'est pourquoi le budget de 2007 prévoyait une mesure temporaire de déduction pour amortissement accéléré. Cette initiative permet aux entreprises de fabrication d'amortir complètement en deux ans leurs investissements en machines et en matériel.

Cette seule mesure représente d'ici 2009-2010 un avantage d'environ 1,3 milliard de dollars pour le secteur de la fabrication et de la transformation. Elle aide les fabricants canadiens à investir dans des installations modernes ici, au pays, tout en étant en mesure d'affronter la concurrence des autres pays.

[Traduction]

Notre gouvernement va plus loin aujourd'hui. Nous prolongeons de trois ans l'application de cette déduction pour amortissement accéléré, sur une base dégressive. Le secteur de la fabrication et de la transformation profitera ainsi d'un allègement fiscal de 1 milliard de dollars supplémentaires.

Nous investissons aussi dans la recherche-développement afin de renforcer notre économie et de stimuler l'innovation et les découvertes.

Le secteur de l'automobile a grandement contribué à l'économie canadienne. Les ingénieurs en mécanique automobile, les travailleurs des chaînes de montage et les fabricants de pièces forment le noyau de plusieurs collectivités, comme c'est le cas dans ma circonscription, Whitby-Oshawa. Notre gouvernement sait à quel point il importe que l'industrie automobile ait un avantage concurrentiel et qu'elle arrive à le conserver. La technologie évolue rapidement, et nous devons constamment chercher à faire des percées

Le budget

Par conséquent, nous allouons 250 millions de dollars à un fonds d'innovation pour l'industrie de l'automobile. Cet argent financera les travaux de conception de véhicules plus écologiques, qui consomment moins. Nous préserverons ainsi l'environnement, tout en créant des emplois de haute qualité et en protégeant les emplois actuels. Il s'agit là du genre d'investissements promis dans notre stratégie des sciences et de la technologie de 2007.

Le budget d'aujourd'hui prévoit 440 millions de dollars de plus pour cette année et les deux suivantes afin de maintenir le leadership du Canada sur les marchés mondiaux grâce à la recherche et à l'innovation. Cette somme comprend 80 millions par année qui iront à la recherche universitaire pour répondre aux besoins en matière d'innovation des secteurs de l'automobile, de la fabrication, de la foresterie et des pêches; pour donner suite aux priorités dans le domaine de la santé; et pour faire progresser le développement économique et social dans le Nord.

● (1625)

[Français]

À mesure que l'économie ralentit, nos collectivités ont elles aussi besoin d'aide.

La Fiducie pour le développement des collectivités, dotée de 1 milliard de dollars, fournira une aide plus que nécessaire aux collectivités dans le besoin qui connaissent une baisse d'activité importante. La fiducie accordera aussi un soutien aux travailleurs dont la région entière est aux prises avec des difficultés, en finançant la formation professionnelle, des plans de transition qui produiront des emplois et des investissements dans les infrastructures et d'autres initiatives qui viennent stimuler la diversification économique.

Nous accordons aussi un soutien additionnel à certains travailleurs mis à pied. Nous prolongeons jusqu'en 2010 l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés. Cela représente un nouvel investissement de 90 millions de dollars destiné à des travailleurs compétents et expérimentés, âgés de 55 à 64 ans. Ces gens pourront demeurer productifs, et nous comblerons ainsi en partie les pénuries de travailleurs.

[Traduction]

Le Programme d'assurance-emploi constitue un filet de sécurité pour les travailleurs canadiens qui ont de la difficulté à trouver un emploi. Dans le but de renforcer la gestion du Compte d'assurance-emploi, notre gouvernement met sur pied l'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada. À compter de 2009, cette société d'État indépendante aura pour tâche d'appliquer un nouveau mécanisme de fixation des taux de cotisation et de gérer une réserve de 2 milliards de dollars constituée par le gouvernement. Grâce à cette réforme, les travailleurs et les collectivités du Canada auront la certitude que le Compte d'assurance-emploi est géré de telle manière que les revenus correspondent aux dépenses.

Même lorsque la situation économique est favorable, il y a toujours des gens qui risquent d'être laissés pour compte. Toutefois, les Canadiens sont animés de compassion, de bonté et de générosité. C'est pourquoi la Commission de la santé mentale du Canada a été mise sur pied l'an dernier, sous la direction de l'honorable Michael Kirby. La commission a recommandé que le gouvernement réalise cinq projets pilotes au pays, de façon à mieux connaître la situation des sans-abri atteints de maladie mentale.

Nous accordons aujourd'hui 110 millions de dollars à la réalisation de ces projets pilotes, à Vancouver, Winnipeg, Toronto, Montréal et Moncton. Les projets nous aideront à définir des

pratiques exemplaires pour aider dans l'avenir les personnes dans le besoin. Il s'agit d'un pas important en vue de résoudre ce problème.

Pour soutenir nos collectivités et assurer la compétitivité de l'économie canadienne, le Canada doit disposer d'une infrastructure moderne. Notre gouvernement prévoit l'investissement fédéral le plus important dans l'infrastructure publique depuis la Seconde Guerre mondiale, avec le plan Chantiers Canada. En tout, 33 milliards de dollars seront investis au cours des sept prochaines années dans des routes, des ponts et des réseaux d'aqueduc, ainsi que dans le transport en commun et les portes d'entrée du pays.

Afin de maximiser cet investissement, nous avons mis sur pied une nouvelle société d'État appelée PPP Canada Inc. Ce sera le premier bureau fédéral de partenariat public-privé de son genre au Canada. En utilisant davantage les PPP et si l'on tient compte des contributions des autres ordres de gouvernement, nous devrions pouvoir investir ensemble 100 milliards de dollars dans l'infrastructure.

● (1630)

[Français]

Le Fonds de la taxe sur l'essence est une autre composante clé de notre plan Chantiers Canada. Le gouvernement fédéral remet directement ces revenus aux municipalités, aux villes et aux collectivités pour assurer des infrastructures essentielles. Dans le budget de 2007, nous avons prolongé ce financement jusqu'en 2014.

Aujourd'hui, nous annonçons que le Fonds de la taxe sur l'essence devient permanent. Sa valeur atteindra 2 milliards de dollars par année en 2009-2010. Les municipalités de toutes tailles, partout au pays, pourront désormais planifier et financer leurs besoins en infrastructure avec ces fonds additionnels, et ce, année après année.

[Traduction]

Le transport en commun joue un rôle essentiel dans la réalisation d'un environnement plus pur et plus sain. C'est pourquoi nous avons effectué des investissements importants dans ce domaine. Pour encourager plus de gens à délaisser leur voiture et à utiliser le transport en commun, nous avons prévu 1,3 milliard de dollars de dépenses d'immobilisations dans le transport en commun et un crédit d'impôt pour le coût des laissez-passer de transport en commun.

En outre, nous octroyons aujourd'hui 500 millions pour effectuer d'autres investissements dans l'infrastructure du transport en commun. Ces sommes iront à plusieurs projets particuliers, tels que: le réseau de transport express léger Evergreen à Vancouver; le rétablissement du lien ferroviaire entre Peterborough et la station Union de Toronto, suivant l'emprise existante; et du nouveau matériel et des mises à niveau destinés à des voies rapides réservées pour les aéroports de Montréal.

L'investissement dans des réseaux de transport en commun modernes vise à protéger l'environnement. Il permet aussi de réduire la congestion routière, de sorte que les marchandises arrivent en temps voulu. Il vise enfin à créer un réseau de transport harmonisé, moderne et sécuritaire, dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Dans cette période difficile, nous mettons l'accent sur nos responsabilités fondamentales.

Le gouvernement du Canada aide depuis longtemps les étudiants canadiens à financer leurs études. Aujourd'hui, ce rôle historique prend encore plus d'importance. Nous devons nous assurer que la prochaine génération de Canadiens aura la possibilité d'exceller dans un monde toujours plus compétitif.

Le budget

À cette fin, notre gouvernement investit dans un nouveau programme consolidé de subventions aux étudiants qui poursuivent des études postsecondaires. Il s'agira d'un programme unique et ciblé qui respectera entièrement les compétences provinciales, qui offrira un meilleur appui à davantage d'étudiants, et ce, pendant un plus grand nombre d'années d'études.

Alors que les activités de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire se terminent progressivement, nous prévoyons 350 millions de dollars à l'intention du nouveau programme canadien de subventions aux étudiants en 2009-2010, somme qui atteindra 430 millions en 2012-2013. Ce programme se démarquera des programmes précédents, car près de 245 000 étudiants, soit 100 000 étudiants de plus provenant de familles à revenu faible ou moyen que dans le régime actuel, en bénéficieront.

Mon collègue le ministre des Ressources humaines et du Développement social consultera les étudiants, les provinces et les territoires au moment de finaliser les détails du programme.

• (1635)

[Français]

Afin de former et d'attirer la prochaine génération de chercheurs de calibre mondial, le gouvernement met sur pied une nouvelle catégorie de bourses d'études doctorales, nommées en l'honneur de l'ancien gouverneur général Georges Vanier.

Le gouverneur général Vanier fut un véritable homme d'État et un héros. Il a combattu dans la Première Guerre mondiale en tant que soldat et a été l'un des fondateurs du Royal 22^e Régiment. Il s'est également distingué en faisant la promotion de l'excellence auprès des jeunes.

Nous accordons 100 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2008-2009, aux bourses d'études Vanier. Les bourses encourageront les meilleurs étudiants au doctorat, canadiens et étrangers, à poursuivre leurs études au Canada. Les bourses d'études Vanier s'appuieront sur un point fort du Canada, les études supérieures, et aideront à former la main-d'œuvre qualifiée dont nous avons besoin pour relever les défis dans l'avenir.

De plus, afin de renforcer la capacité des universités canadiennes à attirer et à retenir les meilleurs scientifiques du monde, le gouvernement prévoit 21 millions de dollars pour établir les chaires de recherche d'excellence mondiale du Canada.

Ces prestigieuses chaires de recherche seront offertes dans les quatre secteurs prioritaires de la Stratégie des sciences et de la technologie du gouvernement, c'est-à-dire l'environnement, les ressources naturelles et l'énergie, la santé ainsi que les technologies de l'information et des communications.

[Traduction]

Ce financement permettra à chacune des chaires de former des équipes de recherche exceptionnelles et d'entreprendre des recherches de pointe dans les secteurs ayant une importance stratégique pour le Canada.

Le Canada doit également mieux réussir à intégrer les Autochtones canadiens dans la main-d'œuvre qualifiée, une autre de nos responsabilités fondamentales.

Lors de mes consultations prébudgétaires, le chef Clarence Louie de la Première nation Osoyoos, en Colombie-Britannique, a fait remarquer que de nombreux Autochtones aimeraient travailler s'ils en avaient la chance. Il a suggéré que le gouvernement réoriente ses efforts, en mettant moins d'accent sur les services sociaux et

d'avantage sur le développement économique et la formation professionnelle.

Notre gouvernement est tout à fait d'accord avec cette suggestion. Aujourd'hui, nous accordons 70 millions de dollars sur les deux prochaines années afin d'établir un nouveau cadre pour le développement économique des Autochtones, afin que leurs compétences et la formation offerte correspondent davantage à la demande sur le marché du travail.

Nous prévoyons aussi 70 millions de dollars sur deux ans pour soutenir des ententes tripartites avec les Premières nations et les provinces, afin de mettre au point des approches plus efficaces en matière d'éducation pour les Premières nations.

Nous effectuons aussi de nouveaux investissements importants dans l'immigration. Avec le budget de 2007, nous avons réalisé des progrès considérables dans ce domaine en simplifiant le Programme des travailleurs temporaires étrangers afin que les employeurs aient accès rapidement à des travailleurs étrangers. Nous avons aussi modifié les règles permettant aux travailleurs qualifiés et aux étudiants étrangers de demeurer au Canada à titre de résidents permanents, car notre pays a besoin de ces gens.

Aujourd'hui, nous allons encore plus loin. Nous modifions la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés afin d'améliorer et d'accélérer les procédures de demande. Il est injuste que des candidats à l'immigration soient obligés d'attendre des années avant que leur demande soit traitée.

• (1640)

[Français]

De plus, nous accordons 22 millions de dollars en argent frais sur les deux prochaines années pour soutenir des initiatives en matière d'immigration. Ce financement viendra améliorer la capacité de notre système d'immigration à répondre aux attentes et aux besoins de notre marché du travail.

Mettre l'accent sur nos responsabilités fondamentales signifie aussi préserver et protéger l'environnement. Les Canadiens veulent que l'on prenne des mesures pour réduire les émissions nocives et lutter contre les pollueurs.

Depuis 2006, le gouvernement a annoncé plusieurs initiatives pour appuyer l'utilisation de sources d'énergie moins polluantes et de moyens de transport propres, pour assurer la pureté de l'air et de l'eau et pour mettre au point des technologies vertes.

Le gouvernement s'est engagé à réduire de 60 à 70 p. 100 le total des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. C'est un objectif ambitieux mais réalisable.

[Traduction]

Notre gouvernement donne suite aujourd'hui à son engagement de créer un environnement plus propre et plus sain.

Nous accordons 250 millions de dollars pour des projets de captage et de stockage du carbone.

Nous octroyons 66 millions de dollars sur deux ans pour jeter les bases de mécanismes axés sur le marché qui aideront à fixer le prix du carbone et pour mettre au point l'échange de droits d'émission de carbone au Canada.

Nous consacrons 21 millions de dollars sur deux ans à des ressources visant à améliorer l'application des lois sur l'environnement.

Le budget

Nous prévoyons 13 millions de dollars sur deux ans pour accélérer la disponibilité de carburants moins polluants et renouvelables pour les automobiles et les camions et nous élargissons les incitatifs fiscaux pour la production d'énergie propre.

Les Canadiens veulent que l'environnement soit sain. Ils veulent aussi vivre dans des collectivités saines et sûres. Le gouvernement fait aujourd'hui un pas de plus pour établir des collectivités sûres et éliminer la criminalité.

Nous augmentons la présence policière dans les quartiers. Nous octroyons 400 millions de dollars sur cinq ans pour l'embauche de 2 500 nouveaux policiers de première ligne. Ces fonds seront mis à la disposition des provinces et des territoires qui se seront publiquement engagés à participer aux nouveaux programmes d'embauche.

Notre gouvernement accorde un soutien additionnel aux membres courageux des Forces canadiennes et à leurs familles.

Le budget prévoit aussi un financement stable et prévisible pour la défense, auquel s'ajouteront des augmentations annuelles de 2 p. 100 à compter de 2011-2012.

Nous aidons aussi les survivants des anciens combattants par l'octroi de 282 millions de dollars cette année et les deux suivantes afin d'améliorer le Programme pour l'autonomie des anciens combattants.

• (1645)

[Français]

Depuis son entrée en fonction, notre gouvernement a fait preuve de vigilance afin d'examiner et de mieux cibler les dépenses gouvernementales. Nous voulons que les contribuables canadiens en aient pour leur argent.

Le gouvernement a créé un nouveau système de gestion des dépenses qui met davantage l'accent sur les résultats. Suivant cette nouvelle approche, le président du Conseil du Trésor dirige des examens stratégiques de toutes les dépenses des ministères afin d'améliorer la gestion et de garantir que toutes nos dépenses sont conformes aux priorités des Canadiens.

Dans la première année, 17 ministères ont pris part aux examens stratégiques, et des dépenses de 13,6 milliards de dollars, ou 15 p. 100 des dépenses de programmes directes, ont été passées en revue. Cet exercice les a amenés à simplifier leurs opérations, à revoir leurs activités et à transformer leur organisation afin d'obtenir de meilleurs résultats.

Toutes les économies réalisées sont affectées à de nouvelles mesures dans ces ministères ainsi qu'à d'autres priorités indiquées dans le présent budget.

[Traduction]

Mettre l'accent sur nos responsabilités fondamentales signifie également renforcer l'union économique du Canada.

C'est dans le domaine des marchés de capitaux qu'il importe le plus de resserrer l'union économique. C'est pourquoi le gouvernement a mis de l'avant un plan pour créer un avantage canadien sur ces marchés mondiaux. Le plan profitera aux entreprises canadiennes à la recherche de capitaux ainsi qu'aux Canadiens qui veulent profiter d'occasions pour investir leur épargne.

J'ai mis sur pied un groupe d'experts sur la réglementation des valeurs mobilières. Celui-ci formulera des conseils à mon intention et à celle de mes homologues des provinces et des territoires au sujet du contenu, de la structure et des moyens d'appliquer la réglementation des valeurs mobilières, y compris un modèle de loi

commune sur les valeurs mobilières. Le groupe d'experts déposera son rapport d'ici la fin de l'année.

Le Canada a connu de bons résultats cette année, et nous avons les moyens de résister aux chocs économiques imprévus. Le gouvernement a veillé à renforcer nos facteurs économiques fondamentaux.

La croissance de l'économie canadienne a été plus vigoureuse qu'on le prévoyait il y a un an, lorsque j'ai présenté le budget de 2007. Les revenus fédéraux supplémentaires ont été utilisés de manière équilibrée.

Premièrement, dans l'énoncé économique de l'automne dernier, nous avons annoncé des réductions d'impôts et de taxes, dont certaines étaient rétroactives au début de 2007.

Cette année, nous donnons un important coup de pouce économique, avec des allègements fiscaux additionnels de 21 milliards de dollars à l'intention des citoyens et des entreprises du Canada. Cela équivaut à 1,4 p. 100 du PIB du pays.

Deuxièmement, si l'on tient compte des mesures annoncées aujourd'hui, nous investissons 1,1 milliard de dollars pour aider les travailleurs et les collectivités qui ressentent déjà le contrecoup du ralentissement économique.

Troisièmement, nous réduisons la dette de 10,2 milliards de dollars au cours du présent exercice. Depuis son entrée en fonction, notre gouvernement aura réduit la dette de plus de 37 milliards de dollars.

De nombreux défis se profilent à l'horizon. Nous constatons une incertitude croissante à l'échelle mondiale. Mais nous sommes prêts à affronter la situation. Nous disposons d'un plan économique à long terme, Avantage Canada. Et nous allons encore plus loin dans l'application de ce plan.

Le budget déposé aujourd'hui est prudent, rigoureux et réaliste. Il a pour but de préparer le Canada et les Canadiens aux défis futurs.

Il permet aux Canadiens d'épargner sans payer d'impôt grâce au compte d'épargne libre d'impôt.

Il accorde un soutien aux étudiants, aux aînés et aux travailleurs, en particulier les travailleurs âgés et les travailleurs déplacés.

Il fait en sorte que les dépenses fédérales soient axées sur nos responsabilités fondamentales.

Il renforce l'intégrité du compte d'assurance-emploi afin que les revenus et les dépenses du compte s'équilibrent.

Le budget contient des mesures pour s'attaquer aux conséquences de la maladie mentale et de l'itinérance; il prévoit des fonds pour l'embauche de nouveaux policiers; et il prévoit un financement stable et fiable pour les municipalités et les Forces canadiennes.

Le budget d'aujourd'hui stimulera les entreprises canadiennes, en particulier celles du secteur manufacturier, et il renforcera notre union économique.

Les Canadiens ne veulent pas que notre économie retombe dans l'ère des dépenses élevées, du lourd endettement et des augmentations d'impôts et de taxes. C'est en exerçant une gestion prudente, en demeurant centrés sur nos objectifs et en faisant preuve de discipline que nous pourrons le mieux relever les défis qui nous attendent.

• (1650)

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Questions et observations.

Le budget

Je tiens à avertir les députés que les questions et les réponses ne devront pas dépasser une minute et demie chacune, pour que nous puissions entendre trois questions, une de chaque parti d'opposition, au cours des 10 minutes prévues pour les questions et observations. Je répète, une durée maximale d'une minute et demie. S'il reste du temps, nous pourrions alors peut-être accorder une quatrième question.

Nous commencerons par le député de Markham—Unionville.

L'hon. John McCallum (Markham—Unionville, Lib.): Monsieur le Président, chaque fois que le ministre utilise les mots « prudent » ou « modeste », les Canadiens devraient savoir que ce qu'il veut dire en fait, c'est qu'il a fait sauter la banque.

Après avoir hérité d'un excédent budgétaire sans précédent il y a deux ans, il a dépensé sans compter, à un point tel que Andrew Croyne, qu'on peut difficilement associer au Parti libéral, a dit de lui qu'il était le « plus grand dépensier depuis la Confédération ».

En conséquence, les caisses sont presque vides et le ministre vient d'annoncer un excédent escompté de 1,3 milliard de dollars dans deux ans, et ce, avant toute réserve pour éventualités. Tous ceux qui s'y connaissent un tant soit peu dans les finances savent bien que cela signifie que nous sommes à deux doigts du financement par déficit budgétaire.

Ma question est la suivante: pourquoi ce ministre si peu doué pour les finances a-t-il dilapidé ainsi l'important héritage qu'il avait reçu des libéraux, alors qu'il risque de retomber bientôt sur un terrain que les conservateurs connaissent bien puisque tous les premiers ministres conservateurs, de R. B. Bennett à Kim Campbell ont eu recours au financement déficitaire une année après l'autre. C'est là où il se dirige.

L'hon. Jim Flaherty: Monsieur le Président, je suis toujours heureux d'entendre un libéral me faire un sermon sur les dépenses.

Lorsque les libéraux étaient au pouvoir, que ce soit sous la gouverne de Jean Chrétien ou du député de LaSalle—Énard, comment géraient-ils les dépenses de l'État? Les dépenses ont augmenté en moyenne de 8,2 p. 100 sur une période de cinq ans. Elles ont même augmenté de 14,8 p. 100 au cours d'une seule année, soit en 2004-2005.

Il y a peut-être une explication à tout cela. Je crois que c'était l'année où ils ont présenté trois budgets avec l'aide du Nouveau Parti démocratique. Cela pourrait expliquer pourquoi ils avaient davantage perdu le contrôle cette année-là qu'au cours des cinq années précédentes.

Nous n'avons pas de leçon à recevoir de ceux qui dépensent beaucoup, qui surchargent les contribuables d'impôts et qui accroissent la dette du pays. C'est le Parti libéral qui a dirigé ce pays pendant 13 ans qui a fait augmenter la dette nationale.

• (1655)

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NP): Monsieur le Président, je me permettrai de rappeler à la Chambre que le 28 juin 2005, le premier ministre, qui dirigeait alors l'opposition officielle, a promis à Joyce Carter, dans une lettre, que toutes les veuves des anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre de Corée seraient couvertes par le Programme pour l'autonomie des anciens combattants. Il a dit toutes les veuves et non certaines d'entre elles. Ensuite, Joyce Carter du Cap-Breton est venue ici et en juin dernier, le premier ministre lui a dit en personne que toutes les veuves des anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre de Corée seraient couvertes.

Nous avons maintenant un document selon lequel seules les veuves en difficulté financière ou admissibles aux crédits d'impôt pour personnes handicapées seront couvertes. Selon des documents des Anciens Combattants, il faudrait au moins 333 millions de dollars pour offrir à toutes les veuves de simples services d'entretien du terrain et d'entretien ménager.

Pourquoi le ministre a-t-il délibérément induit en erreur les veuves de ces valeureux héros de notre pays?

L'hon. Jim Flaherty: Monsieur le Président, c'est avec plaisir que j'ai annoncé, il y a quelques minutes, que nous allons aider les survivants des anciens combattants par l'octroi de 282 millions de dollars cette année et les deux suivantes afin d'améliorer le Programme pour l'autonomie des anciens combattants.

Je rappelle au député qui a posé la question que, s'il examine les caractéristiques du programme, il constatera qu'il s'agit d'un programme de prestations d'invalidité.

Je rappelle également au député qu'il a voté contre chaque mesure présentée à la Chambre ces dernières années dans le but d'aider les anciens combattants ou les personnes à charge.

M. Pierre Lemieux (secrétaire parlementaire pour les Langues officielles, PCC): Monsieur le Président, je sais que je parle au nom de tous les députés de la Chambre en félicitant le ministre des Finances pour son troisième budget équilibré consécutif.

Il s'agit là d'un budget qui s'appuie sur les quelque 200 milliards de dollars d'allègements fiscaux que nous avons déjà accordés et qui propose un nouveau compte d'épargne libre d'impôt tout à fait révolutionnaire. Au nom des Canadiens surtaxés, je remercie le ministre pour cette initiative remarquable qui profitera à tout jamais à tous les Canadiens.

Le ministre des Finances pourrait-il dire à la Chambre de quelle façon mes électeurs et l'ensemble des Canadiens vont profiter de ce compte d'épargne libre d'impôt?

L'hon. Jim Flaherty: Monsieur le Président, je remercie le député pour le travail acharné qu'il accomplit au nom de ses électeurs. Il est sans contredit le meilleur député que la circonscription de Glengarry—Prescott—Russell ait eu depuis très longtemps.

Des voix: Oh, oh.

Le Président: À l'ordre, s'il-vous-plaît. Le ministre des Finances a la parole et nous voulons tous entendre sa réponse.

L'hon. Jim Flaherty: Monsieur le Président, le gouvernement présente le compte d'épargne libre d'impôt, un nouveau mécanisme remarquable. C'est le mécanisme d'épargne personnel le plus important de l'histoire moderne du Canada. C'est le plus important en son genre depuis la création du REER, en 1957.

Ce nouveau régime offrira à tous les Canadiens, y compris les gens âgés et les gens à revenu faible ou modeste, la possibilité de faire croître leur épargne sans payer d'impôt et avec un maximum de souplesse.

On prévoit que, sur une période de 20 ans, ce régime permettra à plus de 90 p. 100 des Canadiens de placer tous leurs actifs financiers dans un instrument d'épargne efficace sur le plan fiscal.

Il ne s'agit pas d'un petit programme. Au bout de 20 ans, l'épargne aura fructifié dans ces comptes et le coût du programme atteindra environ 3 milliards de dollars.

J'invite les Canadiens à se servir de la calculatrice d'épargne libre d'impôt qui se trouve dans le site web, à l'adresse www.budget.gc.ca, pour savoir combien d'argent ils pourraient économiser en impôt.

Le budget

• (1700)

[Français]

Mme Maria Mourani (Ahuntsic, BQ): Monsieur le Président, je pourrais reprendre plusieurs points, mais compte tenu du temps qui est alloué, j'aimerais en aborder seulement deux.

Cela fait plus de deux ans que ce gouvernement dit qu'il va engager 2 500 policiers et, jusqu'à présent, il n'y a rien. Il annonce maintenant 400 millions de dollars pour engager ces policiers. J'espère que cela ne se fera pas dans 10 ans parce que le monde a besoin qu'on agisse.

D'autre part, au niveau de la culture, on peut dire que ce gouvernement a abandonné le monde de la culture. Il n'y a rien pour le Fonds du long métrage, rien pour le Fonds de télévision. Par contre, les conservateurs font le tour du Québec pour faire des annonces. Malheureusement, il n'y a absolument rien pour la culture et encore moins pour le Québec.

[Traduction]

L'hon. Jim Flaherty: Monsieur le Président, nous maintenons le financement de 30 millions de dollars du Conseil des Arts du Canada qui avait été annoncé précédemment.

Je suis très fier de ce budget. Je remercie la secrétaire d'État aux Sports pour son ferme appui des Jeux olympiques. Nous fournissons une aide financière supplémentaire pour le parcours de la flamme olympique et pour les Jeux paralympiques dans l'ensemble du Canada. Nous appuyons également les Jeux olympiques d'été en prévoyant un financement de 24 millions de dollars sur deux ans pour aider nos athlètes qui participeront à ces jeux à devenir aussi bons et du même calibre que ceux qui seront à Whistler pour les Jeux olympiques d'hiver.

Je suis certain que la députée sait que le budget prévoit également un important programme de financement de nos quatre principaux musées nationaux. Ce sont des programmes d'immobilisation.

L'hon. John McCallum (Markham—Unionville, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir à nouveau la parole. Je pourrais peut-être réagir à la réponse du ministre des Finances en parlant brièvement en tant qu'économiste et qu'étudiant de l'histoire du Canada. Je rappelle les faits.

Lorsque M. Chrétien, que j'ai mentionné, est arrivé au pouvoir, il a hérité d'un déficit conservateur de 42 milliards de dollars. En quatre ans, il a transformé ce déficit en excédent, il a équilibré les livres et il a dégagé un excédent budgétaire huit années de suite. C'est l'agréable situation dont le ministre a hérité du successeur libéral de M. Chrétien. Ce sont des faits.

J'ai également examiné la croissance des dépenses au titre des programmes sous chaque gouvernement et je suis heureux de les communiquer au ministre de manière parfaitement apolitique. Pendant toute la période libérale, de 1993 à 2005, le taux de croissance a été de moins de la moitié du taux de croissance que nous avons connu pendant les deux années de gouvernement conservateur. Ce sont des faits et je ne veux rien exagérer par du cabotinage politique.

Très brièvement, je dirai que c'est un budget superficiel qui part dans tous les sens. C'est une approche tronquée qui n'a aucune orientation claire. Si ce budget a quelque mérite, c'est parce que le gouvernement a repris des idées des libéraux et les a mises dans son budget, mais pas sans d'abord les diluer.

Je termine en donnant quelques exemples de ces idées empruntées ou volées aux libéraux.

[Français]

Voici un premier exemple: pérenniser les transferts de la taxe sur l'essence, comme nous l'avons promis en février 2007.

Voici un deuxième exemple: apporter un soutien direct au secteur de l'automobile, comme nous l'avons demandé en janvier 2008.

Voici un troisième exemple: créer des emplois et améliorer les transports en commun en investissant de nouveaux fonds dans l'infrastructure, comme nous l'avons recommandé en février 2008.

Voici un quatrième exemple: réserver des fonds pour l'embauche d'agents de police supplémentaires, comme nous l'avons promis en mars 2007.

• (1705)

[Traduction]

Je pourrais continuer avec tous les exemples d'engagements et d'idées des libéraux qui ont été empruntées et mise en oeuvre de manière très superficielle et insatisfaisante, mais je n'irai pas plus loin parce que j'aurai la possibilité de parler plus longuement demain.

Par conséquent, je propose:

Que le débat soit ajourné maintenant.

(La motion est adoptée.)

[Français]

Le Président: Conformément au paragraphe 83(2) du Règlement, la motion est réputée adoptée et la Chambre s'ajourne à demain, à 14 heures.

(La séance est levée à 17 h 6.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mardi 26 février 2008

AFFAIRES COURANTES		M. Harvey.....	3304
Les délégations interparlementaires		M. Hawn.....	3304
M. Merrifield.....	3285	M. Khan.....	3304
Les comités de la Chambre		M. Lemay.....	3305
Procédure et affaires de la Chambre		Mme Black.....	3306
M. Goodyear.....	3285	M. Casson.....	3306
Pétitions		M. Bevington.....	3308
Les fiducies de revenu		M. Szabo.....	3308
Mme Neville.....	3285	Mme Bennett.....	3309
L'amiante		Mme Black.....	3310
M. Martin (Winnipeg-Centre).....	3285	M. Volpe.....	3311
L'environnement		M. Hawn.....	3312
M. Cannan.....	3285	M. Bevington.....	3313
L'Afghanistan		M. Lunney.....	3313
M. Cannan.....	3286	M. Cannis.....	3314
Le Bureau des passeports		M. Volpe.....	3315
M. Komarnicki.....	3286	M. Goodyear.....	3315
Les sites patrimoniaux		M. Fast.....	3315
M. Komarnicki.....	3286	M. Tonks.....	3316
Les comités de la Chambre		M. Dewar.....	3317
Procédure et affaires de la Chambre		Mme Hinton.....	3317
M. Goodyear.....	3286		
Motion d'adoption.....	3286	DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS	
Adoption de la motion.....	3286	Le défi mondial de hockey	
Questions au Feuilleton		M. Lunney.....	3317
M. Lukiwski.....	3286	Le budget	
		M. Valley.....	3318
		La communauté portugaise de Blainville	
		Mme Bourgeois.....	3318
		Le service de police de Windsor	
		M. Masse.....	3318
		Les aînés	
		M. Wallace.....	3318
		Le centre des congrès de Fredericton	
		M. Scott.....	3319
		Le concours Kraft Hockeyville 2008	
		M. Lebel.....	3319
		Sylvain Plourde	
		M. Bouchard.....	3319
		L'industrie du bétail	
		M. Trost.....	3319
		La fondation du CAT scan de l'hôpital Temiskaming	
		M. Rota.....	3319
		Les prix de l'Association des femmes en communications	
		Mme Davidson.....	3320
		L'environnement	
		M. Marston.....	3320
		Les affaires autochtones	
		Mme Karetak-Lindell.....	3320
		Les XXIX^{es} Jeux olympiques	
		M. Malo.....	3320
L'Afghanistan			
Motion.....	3286		
M. McTeague.....	3286		
M. Hawn.....	3288		
M. Bagnell.....	3288		
M. Bernier.....	3288		
M. Lemay.....	3289		
M. Casson.....	3290		
Mme Guergis.....	3290		
M. Warawa.....	3291		
M. Cannan.....	3292		
M. Patry.....	3292		
M. Obhrai.....	3293		
M. Silva.....	3294		
M. Hawn.....	3296		
M. Alghabra.....	3296		
M. Hill.....	3296		
M. Lemay.....	3298		
M. Obhrai.....	3298		
M. Lemay.....	3300		
Mme Priddy.....	3300		
M. Paquette.....	3300		
M. Harvey.....	3302		
M. Blaney.....	3302		
M. Bouchard.....	3302		
M. Warawa.....	3303		

Bradley Davis	
M. Ignatieff.....	3320
Les finances	
M. Watson.....	3321

QUESTIONS ORALES

L'Environnement	
M. Dion.....	3321
M. Harper.....	3321
M. Dion.....	3321
M. Harper.....	3321
M. Dion.....	3321
M. Harper.....	3321

Énergie atomique du Canada limitée	
M. Ignatieff.....	3321
M. Lunn.....	3322
M. Ignatieff.....	3322
M. Lunn.....	3322

L'environnement	
M. Duceppe.....	3322
M. Harper.....	3322
M. Duceppe.....	3322
M. Harper.....	3322
M. Bigras.....	3322
M. Baird.....	3322
M. Bigras.....	3322
M. Baird.....	3322

La protection civile	
Mme Davies.....	3323
M. MacKay.....	3323
Mme Davies.....	3323
M. MacKay.....	3323

Les langues officielles	
M. Murphy (Moncton—Riverview—Dieppe).....	3323
M. Nicholson.....	3323
M. Murphy (Moncton—Riverview—Dieppe).....	3323
M. Lemieux.....	3323
M. D'Amours.....	3323
M. Lemieux.....	3323
M. D'Amours.....	3324
M. Lemieux.....	3324

L'énergie nucléaire	
Mme DeBellefeuille.....	3324
M. Lunn.....	3324
Mme DeBellefeuille.....	3324
M. Lunn.....	3324

Le Kosovo	
Mme Barbot.....	3324
M. Bernier.....	3324
Mme Barbot.....	3324
M. Bernier.....	3324

La Loi sur le droit d'auteur	
M. Brison.....	3325
M. Prentice.....	3325
M. Brison.....	3325
M. Prentice.....	3325

L'économie	
Mme Redman.....	3325
M. Van Loan.....	3325
Mme Redman.....	3325
M. Van Loan.....	3325

L'environnement	
M. Preston.....	3325
M. Baird.....	3325

L'économie	
Mme Nash.....	3326
M. Menzies.....	3326
Mme Nash.....	3326
M. Solberg.....	3326

Les affaires étrangères	
M. McTeague.....	3326
Mme Guergis.....	3326
M. McTeague.....	3326
Mme Guergis.....	3326

La condition féminine	
Mme Ratansi.....	3327
Mme Boucher.....	3327
Mme Ratansi.....	3327
Mme Boucher.....	3327

TV5	
Mme Mourani.....	3327
M. Abbott.....	3327
Mme Mourani.....	3327
M. Bernier.....	3327

Les infrastructures	
M. Simard.....	3327
M. Toews.....	3327

Les affaires étrangères	
M. Khan.....	3327
Mme Guergis.....	3328

La santé	
M. Martin (Sault Ste. Marie).....	3328
M. Clement.....	3328

Les affaires autochtones	
Mme Crowder.....	3328
M. Strahl.....	3328

Le secteur forestier	
Mme Fry.....	3328
M. Lunn.....	3328

Le ministère du revenu national	
M. Allen.....	3329
M. O'Connor.....	3329

L'environnement	
M. McGuinty.....	3329
M. Baird.....	3329

Omar Khadr	
Mme St-Hilaire.....	3329
Mme Guergis.....	3329

Présence à la tribune	
Le Président.....	3329

Les travaux de la Chambre	
M. Van Loan	3329

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

L'Afghanistan	
Motion	3329
M. Pearson	3329
M. Savage	3331
M. MacKay	3331
M. Murphy (Charlottetown)	3331
M. Bevington	3332
M. Hawn	3333

AFFAIRES COURANTES

Les comités de la Chambre	
Patrimoine canadien	
M. Lemieux	3333
Motion	3333
Adoption de la motion	3333

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

L'Afghanistan	
Motion	3333

M. Godin	3334
Mme Gallant	3335
M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	3335
Mme Chow	3335
M. Chong	3336

Suspension de la séance

Suspension de la séance à 16 h 1	3337
--	------

Reprise de la séance

Reprise de la séance à 16 h 4	3337
-------------------------------------	------

Le budget

Exposé financier du ministre des Finances

M. Flaherty	3337
Motion	3337
M. McCallum (Markham—Unionville)	3343
M. Stoffer	3343
M. Lemieux	3343
Mme Mourani	3344
M. McCallum (Markham—Unionville)	3344
Motion	3344
Adoption de la motion	3344

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En case de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Téléphone : (613) 941-5995 ou 1-800-635-7943

Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757

publications@tpsgc.gc.ca

<http://publications.gc.ca>

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies or the English version of this publication may be obtained from Publishing and Depository Services

Public Works and Government Services Canada

Ottawa, Ontario K1A 0S5

Telephone: (613) 941-5995 or 1-800-635-7943

Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757

publications@pwgsc.gc.ca

<http://publications.gc.ca>